

| l'informa-  
tique au  
service des  
élèves BEP

p. 23

| la qualité  
du collège  
enfin  
mesurée

p. 33

| l'éducation  
en Suisse –  
rapport  
2018

p. 37

## ASSISES ROMANDES DE L'ÉDUCATION



# Laïc, le hic?

La place  
du fait  
religieux  
à l'école  
en débat

Université de Lausanne  
Samedi 22 septembre 2018

# sommaire /

- 2 Edito
- 3 **Dossier**
- 19 Qui a dit
- 20 Éducation aux médias
- 21 Décod'image
- 22 Eureka-Net
- 23 L'informatique au service des élèves BEP
- 24 Plein écran
- 25 Coulisses
- 26 J'éduque, donc je lis
- 27 La pédagogthèque
- 28 Gymnases: qui s'engage dans les domaines MINT?
- 29 Éducation au développement durable
- 30 Enseignement professionnel: rendez-vous
- 31 Fenêtre sur le monde: les cégeps au Québec
- 33 La qualité du collège enfin mesurée: onze cantons suisses sous la loupe
- 37 L'éducation en Suisse – rapport 2018
- 41 1918.CH – Offre pour les écoles

## CAHIER SYNDICAL

- 42 Semaine romande de la lecture
- 43 Planète syndicale
- 44 Assemblée des délégué-e-s et 43e Congrès du SER
- 46 L'actu en bref du SER
- 47 Billet du président du SER
- 48 **Jura**
- 48 Concept de pédagogie spécialisée: oui, mais
- 50 **Berne francophone**
- 51 **Neuchâtel**
- 52 Gardez-nous des ingénieurs de l'éducation!
- 55 **Vaud**
- 57 **Fribourg**
- 57 Encore du pain sur la planche...
- 59 **Genève**
- 60 L'école inclusive: à tout prix?
- 62 **Valais**
- 63 Débriefing et projection
- 64 *Monsieur, l'eau est orange...*



**Educateur No 6** | 22 juin 2018

**Photo de couverture:** affiche des ARE 2018 du SER

**Prix:** Fr. 10.–

**Tirage:** 7000 exemplaires

**Rédaction:** Av. de la Gare 40 / CP 416 / 1920 Martigny 1  
027 723 58 80 / redaction@revue-educateur.net

**Rédactrice en chef:**

Nicole Rohrbach / 078 742 26 34

**Éditeur:** Syndicat des enseignants romands

Av. de la Gare 40 / CP 899 / 1920 Martigny 1

**Comité de rédaction:** Simone Forster /  
Christian Yerly / Etienne Vellas / Nicolas Perrin  
José Ticon / Yviane Rouiller

**Rédactions cantonales:**

**Vaud:** rédaction

redaction@revue-educateur.net

**Genève:** Laurent Vité

022 329 26 60 / spg@infomaniak.ch

**Neuchâtel:** Pierre Graber

078 634 48 49 / pierre.graber@saen.ch

**Jura:** Rémy Meury / 032 422 48 00 / sej@bluewin.ch

Catherine Friedli / catherinefriedli@yahoo.fr

**Berne francophone:** SEFB: Catherine Friedli

catherinefriedli@yahoo.fr

**Fribourg:** SPFF: Gaétan Emonet

079 607 95 52 / gaetan.emonet@fr.educanet2.ch

AMCOFF: Christophe Gobet / 079 285 33 06

christophe.gobet@fr.educanet2.ch

**Valais:** SPVal: Olivier Solioz / 079 286 67 90

solioz.os@netplus.ch

AVECO: David Rey / 079 371 69 74 / info@aveco.ch

**Préresse et régie publicitaire Suisse romande:**

Sylvie Malogorski / 079 104 98 41 / 027 565 58 43

publicite@revue-educateur.net

communication@revue-educateur.net

**Régie publicitaire pour la Suisse alémanique:**

Kömedia AG / Geltenwilenstr. 8a / 9000 St. Gallen

Cayetana Pobre / c.pobre@koemedia.ch

071 226 92 74 / www.koemedia.ch

**Impression:** Juillerat Chervet SA

Rue de la Clef 7 / 2610 Saint-Imier / 032 942 39 10

**Abonnements:** 11 numéros (TVA comprise)

Suisse: Fr. 100.– (étudiants: 66.–) / Étranger: Fr. 125.–.

**Changements d'adresse, abonnements, commandes de numéros:** Educateur / CP 416

1920 Martigny / 027 723 58 80

secretariat@revue-educateur.net

**Les textes sont de la responsabilité de leur(s) auteur(s). Ils ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction. Tous droits de reproduction interdits sans autorisation de l'éditeur.**

# Le religieux en toute éthique?

Interroger la place du fait religieux à l'école, de son enseignement particulièrement: c'est ce que proposent à toutes et à tous les intéressé-e-s les 8es Assises romandes de l'éducation, qui se tiendront le 22 septembre prochain à Lausanne. Pour y assister, il faut s'y inscrire!<sup>1</sup>

Nicole Rohrbach, rédactrice en chef



Depuis l'adoption du Plan d'études romand, qui rend obligatoire un enseignement de culture religieuse, les pratiques cantonales en la matière tendent apparemment à s'uniformiser. On parle désormais généralement de cours d'«éthique et de cultures religieuses» (ou d'enseignement des cultures religieuses et humanistes, en insistant sur le pluriel), et une posture neutre est exigée des enseignant-e-s – Constitution fédérale oblige. Mais regardée de plus près – comme s'y attache le dossier du présent numéro –, l'organisation de cet enseignement montre d'un canton à l'autre bien des différences, liées à l'histoire et aux volontés politiques locales.

Ici discipline distincte, là intégré en toute transversalité à d'autres disciplines; ici objet d'activités ponctuelles, là mis à la

grille horaire chaque semaine; ici dispensé par des intervenants ecclésiastiques, là par des enseignant-e-s ici dûment formés, là simplement sensibilisés; ici la laïcité portée comme un étendard, là la chrétienté toujours au fronton des écoles... Est-ce à dire que l'on n'enseigne pas le «fait religieux» avec le même regard et les mêmes mots à une petite Valaisanne qu'à un petit Neuchâtelois? Sans doute pas, mais l'intention de base reste, semble-t-il, la même: montrer les différences culturelles et religieuses pour nourrir la tolérance et ouvrir à l'autre, pour mieux vivre ensemble.

Bonne lecture.

<sup>1</sup> [www.assises-education.ch](http://www.assises-education.ch)

## Semaine des médias: à vos marques!



La prochaine édition de la Semaine des médias à l'école en Suisse romande aura lieu du 5 au 9 novembre 2018. C'est à la rentrée d'août que les enseignants pourront découvrir le programme complet et notamment les trente activités proposées pour les divers degrés scolaires autour du thème «L'écrit, c'est fini?» Les médias romands feront connaître d'ici là les prestations offertes aux classes durant cette semaine thématique. Il y aura la possibilité de rencontrer des professionnels, de visiter des médias, de recevoir des journaux ou des accès aux sites d'information, de participer à des ateliers pra-

tiques ou à des concours (journal et radio). Consultez la liste dès sa parution pour solliciter les prestations pendant qu'elles sont encore disponibles! Même en dernière minute, il y aura de toute manière des supports variés pour exercer le regard critique de vos élèves sur les informations, les *fake news*, les images et les mirages. Outre une douzaine de vidéos en streaming et en téléchargement, la RTS proposera des dossiers thématiques sur RTSdécouverte, ainsi qu'une série inédite (dix fois trois minutes) consacrée à la communication mobile et sur internet. [www.semainedesmedias.ch](http://www.semainedesmedias.ch)



## dossier/

- 4 Éthique et cultures religieuses: c'est dans le PER!
- 5 L'école et les demandes à composante religieuse
- 6 Le programme des ARE
- 8 Comment gérer les relations État-religions?  
À chaque canton, sa réponse!
- 12 Les conditions-cadres de l'enseignement  
des faits religieux en Suisse romande:  
état des lieux d'un rapprochement
- 14 À Genève, un changement dans la durée,  
1986-2018
- 15 L'éthique et les cultures religieuses,  
entre Valais et Vaud
- 18 AGORA: un éditeur au service de l'école romande

## Assises romandes de l'éducation: laïc, le hic?

Dossier réalisé par  
Yviane Rouiller

# Éthique et cultures religieuses: c'est dans le PER!

Il peut paraître bizarre que le SER choisisse l'enseignement du fait religieux comme thème de ses Assises romandes de l'éducation. N'y a-t-il pas d'autres sujets plus urgents à traiter? Par exemple, les classes de plus en plus ingérables, la collaboration avec les familles de plus en plus difficile, le rythme des réformes ou de l'introduction des moyens d'enseignement de plus en plus infernal. Certes, mais «éthique et cultures religieuses» est un objectif du Plan d'études romand.

Laurent Vité

On aurait pu laisser les institutions religieuses, philosophiques ou ésotériques se charger de l'instruction religieuses des enfants. Mais laisser ces questions à des institutions peu fréquentées, c'est accepter le règne de l'arbitraire et du hasard dans ce domaine. La société a estimé que l'école devait se saisir de ce thème afin que tous les élèves connaissent leurs racines et s'intéressent à celles des autres. C'est le meilleur moyen de lutter contre les fondamentalismes et autres radicalismes, parce que l'ignorance est le terreau de tous les extrêmes. Ne pas connaître l'autre, ne pas le comprendre dans sa culture, y compris religieuse, conduit au rejet parfois radical. Au contraire, instruire et connaître l'autre permet de vivre ensemble dans le respect des différences. C'est le but explicite des lois de nos cantons et qui fait que «éthique et cultures religieuses» est un objectif du PER. Et puis, qu'on le veuille ou non, l'actualité des écoles est traversée par cette problématique. Les élèves posent et se posent des questions. Les médias se font régulièrement l'écho de conflits qui se passent sur le terrain scolaire: refus de certains enseignements au nom de convictions religieuses, port du burkini à la piscine, refus de serrer la main des enseignantes, port du voile à l'école par les élèves, gestions des insultes religieuses, intégration des facettes culturelles et religieuses dans nos écoles de plus en plus multiculturelles. Autant de questions que les enseignant-e-s ne peuvent ignorer, parce qu'elles s'imposent à eux. Il est donc nécessaire d'ouvrir le débat.

Si les règlements des cantons prônent la tolérance, certains affirment que l'école doit faire des élèves des chrétiens. Dans d'autres cantons où la séparation de l'Église et de l'État est déclarée, on insiste sur des valeurs plus universalistes. Dans des contextes aussi différents, on

peut se demander comment l'enseignement du fait religieux se concrétise dans les écoles. Travaille-t-on cet objectif de la même manière à Sion qu'à Genève?

Enfin, des œuvres picturales et musicales sont basées sur des événements religieux. Un des buts visés par le PER est de donner aux élèves de quoi aborder ces éléments culturels en connaissance de cause. Pouvoir parler aux élèves de différentes œuvres en expliquant leurs racines religieuses, peut donner lieu à des activités intéressantes et à de riches collaborations: visites de musées ou participations à des concerts avec les enseignants spécialistes de branche: du bonheur en perspective!

«Éthique et cultures religieuses» est un objectif plus ou moins abordé en formation initiale des enseignants selon les cantons. La maîtrise du domaine est de la responsabilité de l'enseignant. Ce dernier doit composer avec ses convictions, comme c'est le cas avec d'autres domaines d'enseignement. Mais dans ce cas précis, c'est un incontournable. Il est donc indispensable de se poser des questions, de savoir où on en est pour pouvoir assumer cet enseignement particulier en toute sérénité.

Pourquoi parler d'éthique et de cultures religieuses? D'abord, parce que c'est un objectif du PER apparemment non problématique, ensuite parce qu'on ouvre rarement la discussion sur ces questions, qu'il n'est pas abordé de la même manière d'un canton à l'autre et enfin parce qu'il y a urgence à outiller les enseignant-e-s et les élèves dans ce domaine afin de mieux vivre tous ensemble. Alors, toutes et tous aux Assises le 22 septembre 2018!

# L'école et les demandes à composante religieuse

Christine Fawer Caputo

À l'image de l'Europe, le paysage religieux en Suisse s'est profondément modifié durant ces dernières décennies, avec la pluralisation des appartenances religieuses d'une part (on recense plus de 5700 communautés religieuses locales en Suisse<sup>1</sup>), et la sécularisation croissante de la population d'autre part (Baumann & Stolz, 2009). Au niveau fédéral, c'est la neutralité confessionnelle qui est la norme, puisque l'État a inscrit, dans la Constitution, le respect des libertés de conscience et de religion ainsi que la paix entre les confessions (Campiche, 2010). Toutefois il appartient à chaque canton de fixer les règles de cohabitation, si bien que la diversité religieuse peut être différemment gérée d'un canton à l'autre. En Suisse romande, les cantons ont instauré diverses formes de liens avec les groupes religieux: certains privilégient une séparation stricte avec l'État (comme Genève ou Neuchâtel), alors que d'autres optent pour la possibilité d'une reconnaissance ou d'un soutien financier, voire matériel (comme Vaud). Alors qu'on avait prédit sa disparition à l'aube de la modernité, la religion reste donc toujours une composante importante de la réalité sociale et culturelle. Elle se définit souvent comme un des marqueurs identitaires de l'individu et devient parfois le vecteur d'un certain nombre de revendications. L'institution scolaire se fait, elle aussi, l'écho de la pluralité de notre société, puisqu'elle accueille de plus en plus d'élèves aux appartenances socioculturelles et religieuses variées (Fawer Caputo, 2012). Si l'objectif majeur de l'école consiste à favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants en transmettant des savoirs communs, elle est aussi l'un des premiers lieux où l'élève se trouve confronté à l'éventail des valeurs et des visions du monde. Cette hétérogénéité est souvent vue comme une chance pour les élèves et les acteurs scolaires, mais la gestion de la diversité peut également se révéler difficile pour les enseignants, souvent les premiers à devoir réagir à ces nouvelles données sociales (Barthoux, 2008). Ils sont parfois confrontés à des demandes à composante religieuse, provenant des élèves ou de leurs parents, auxquelles ils ne savent pas toujours comment répondre. Ces demandes peuvent influencer soit sur la gestion de classe (prescriptions alimentaires; demandes de congés pour des fêtes religieuses; port de signes religieux visibles), soit sur le vivre-ensemble (refus de serrer la main aux femmes; demandes liées aux activités sportives; interdiction de participer à des camps ou des sorties scolaires), ou encore sur des contenus pédagogiques (interdit

de l'image; refus de certaines lectures; revendications créationnistes). Face à ces demandes multiples et croissantes, l'école doit pouvoir conserver ses missions d'éducation, de formation et d'intégration de tous les élèves en tenant compte à la fois de la liberté individuelle, mais également de la gestion du groupe-classe. Si ces demandes devaient être traitées dans un esprit de dialogue et de tolérance, en partenariat avec les familles, force est de constater qu'elles soulèvent parfois des questions juridiques et pratiques et peuvent créer une forme de discrimination. Or, «la prise en considération des préceptes religieux individuels des élèves – qu'ils appartiennent à une confession traditionnelle suisse ou à d'autres communautés – trouve sa limite là où une gestion scolaire organisée et efficace ne peut plus être maintenue» (Arrêté du Tribunal fédéral 119 IA 178).

Pour aider les professionnels de l'enseignement à gérer ces demandes de manière pragmatique, la plupart des cantons ont édicté des directives ou des lignes directrices sur la conduite à tenir ou les réponses à apporter. Ces documents, compilés sur le site de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), s'appuient généralement sur des sources juridiques, sur l'évolution de certaines jurisprudences, sur des dispositions constitutionnelles et sur un certain nombre de recommandations. Leurs objectifs consistent à faciliter la gestion de la diversité, tout en gardant en tête «le bien-être de l'enfant» (art. 11 Cst.), tiraillé parfois entre les valeurs de la famille et celles de l'école. D'autres outils peuvent se révéler utiles, comme le *Panorama des religions* (2013)<sup>2</sup>, qui présente de manière synthétique l'histoire, les convictions, les pratiques et l'organisation des communautés actives en Suisse romande tout en offrant des pistes sur des questions relatives aux relations entre religion et école. •

<sup>1</sup> Source: Université de Lausanne, PNR58, 2011.

<sup>2</sup> *Panorama des religions* (2013). Ouvrage collectif disponible aux éditions Agora, Lausanne.

## Bibliographie

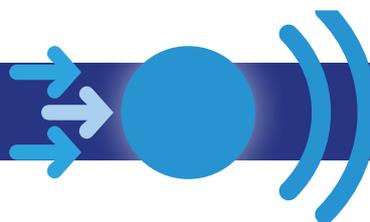
- Baumann, M. & Stolz, J., eds (2009). *La nouvelle Suisse religieuse. Risques et chances de sa diversité*. Genève: Labor et Fides.
- Campiche, R. (2010). *La religion visible, pratiques et croyances en Suisse*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Fawer Caputo, C. (2012). «L'interférence des cultures religieuses dans la vie scolaire». *Prismes 17*. Lausanne: HEP Vaud.
- Barthoux, G. (2008). *L'école à l'épreuve des cultures*. Paris: PUF.

# Programme

Université de Lausanne

Samedi 22 septembre 2018

- 9h30 Accueil, café
- 10h00 Ouverture et introduction
- 10h10 Pratiques d'enseignement en «éthique et cultures religieuses»: une recherche intercantonale
- 10h30 Interférences du religieux dans l'école
- 11h10 Débat
- 11h50 Presque une révolution!
- 12h15 Vivre ensemble en toute connaissance de cause
- 13h00 Pause buffet dînatoire
- 14h00 Atelier-débat à choix:  
A) La gestion du deuil en classe  
B) Le fait religieux dans les écoles genevoises: mythe ou réalité?  
C) Les chemins de l'enseignement du fait religieux à l'école  
D) Le rôle de l'institution scolaire: point de vue des pratiquants
- 15h30 Regard d'un observateur passionné
- 15h45 Clôture



La place  
du fait  
religieux  
à l'école  
en débat

## Pratiques d'enseignement en «éthique et cultures religieuses»: une recherche intercantonale

Dr. Elisabeth Ansen Zeder, professeure à la HEP-Fribourg  
Dr. Séverine Desponds, chargée d'enseignement à la HEP-Vaud

Anne-Claude Hess, professeure à la HEP-Fribourg  
Bernhard Rotzer, chargé d'enseignement à la HEP-Valais

*Collaboratrices et collaborateur du projet de recherche «Pratiques d'enseignement en éthique et cultures religieuses» (dir. Petra Bleisch), ils s'intéressent aux pratiques effectives d'enseignement dans les degrés primaires et aux réflexions des enseignant-e-s sur cette branche. Les premiers résultats seront présentés.*

Elisabeth Ansen Zeder et Anne-Claude Hess sont diplômées en psychologie et s'intéressent aux nouvelles pratiques de philosophie dans le cadre de leur travail à la HEP-Fribourg (UR Didactique Éthique et Cultures religieuses).

Séverine Desponds et Bernhard Rotzer sont formés en sciences des religions et chargés d'enseignement en didactique de l'éthique et cultures religieuse au sein des HEP (Vaud et Valais).

## Interférences du religieux dans l'école

Christine Fawer-Caputo, professeure formatrice HEP-Vaud (lire en p. 7)

Chargée d'enseignement en didactique de l'éthique et cultures religieuses pour les cycles 2 et 3, Christine Fawer-Caputo s'intéresse particulièrement à deux aspects dans le cadre de sa fonction à la HEP: les interférences de la religion dans la vie scolaire, c'est-à-dire les différentes demandes formulées par les parents ou les élèves, qui ont une composante religieuse pouvant influencer la gestion de la classe. Et la place de la mort à l'école, soit parce qu'elle suscite de nombreuses questions d'ordre philosophique chez les élèves, soit parce qu'elle fait irruption en classe par le biais du décès d'un parent, d'un enseignant ou d'un enfant.

## Presque une révolution!

Henri Nerfin et Walo Hutmacher, membres du Groupe citoyen «culture religieuse et humaniste à l'école»

*L'article 12 de la nouvelle loi sur la laïcité dit: «Dans le cadre de la scolarité obligatoire, au sein de l'école publique (...), il est dispensé l'enseignement du fait religieux dans sa diversité». C'est un tournant historique pour l'école genevoise (lire en p. 14).*

Walo Hutmacher est sociologue, consultant indépendant sur les systèmes éducatifs et professeur d'université à la retraite.

Il a créé en 1965 le Service de la recherche en éducation au sein du DIP genevois qu'il a dirigé jusqu'en 1997 et a enseigné la sociologie de l'éducation à l'Université de Genève de 1973 à 1998.

Henri Nerfin, pasteur, a exercé sa profession d'abord au Caire puis à Genève. Il a créé avec un prêtre en 1984 le Centre œcuménique de catéchèse et a participé à diverses instances catéchétiques suisses et européennes. Il a poursuivi sa formation avec un diplôme de spécialisation en théologie et un certificat de formateur d'adultes (FPSE).

## Vivre ensemble en toute connaissance de cause

Serge Molla, responsable de l'office vaudois Église et société au sein de l'Église évangélique du canton

*Le fait religieux dérange et interroge. Faut-il s'en réjouir ou le déplorer? Quels sont les enjeux de cette question? Transmission et vivre ensemble vont-ils de pair?... Quelques propos destinés à ouvrir des pistes.*

Pasteur et théologien protestant réformé, Serge Molla a été pasteur de paroisse et aumônier au secondaire II académique. Intéressé aussi par la littérature, il a publié notamment un essai intitulé *Jacques Chessex et la Bible* et un livre d'entretiens avec Georges Haldas.

## Regard d'un observateur passionné

Directeur de la collection Les Architectes de la Sagesse, Jean-Noël Cuénod est journaliste, blogueur, écrivain et poète, ancien correspondant à Paris pour la *Tribune de Genève* et *24Heures*, aujourd'hui collaborateur. Il est l'auteur de divers essais politiques et historiques, de recueils de poésie et d'un roman.

## A) La gestion du deuil en classe

Christine Fawer Caputo

*Perdre un proche significatif durant l'enfance ou l'adolescence, surtout un parent, peut engendrer diverses répercussions sur la vie du jeune: ralentissement du développement physique et cognitif, troubles du comportement, difficultés relationnelles, conséquences sur les apprentissages pouvant mener à un décrochage, etc. Accompagner un élève endeuillé s'avère donc un enjeu important pour l'équipe éducative.*

*Cet atelier se propose en premier lieu de passer en revue les spécificités du deuil chez l'enfant et l'adolescent, mais aussi d'amener quelques pistes pour aider les parents, les enseignants ou tout autre acteur scolaire à accompagner au mieux les jeunes endeuillés, spécialement dans le milieu scolaire.*

## B) Le fait religieux dans les écoles genevoises: mythe ou réalité?

Ingrid Zbinden-Staudenmann et Raphaël Gardiol

*Comment l'absence d'un enseignement religieux à l'école genevoise jusqu'à récemment influence son intégration pour les enseignants et les élèves?*

*La différence entre catéchisme et enseignement du fait religieux est-elle comprise par la population?*

*Les enseignants sont-ils préparés à parler de culture religieuse dans leur enseignement et au quotidien?*

*Va-t-on expliquer Noël, Pâques et le Ramadan aux élèves et de quelle manière?*

*Deux historiens des religions, également enseignants, seront présents pour vous faire part de leurs expériences et proposer des pistes.*

Raphaël Gardiol dispense des cours dans une école privée de Genève.

Ingrid Zbinden-Staudenmann teste actuellement du matériel pédagogique avec sa classe de 8P.

## C) Les chemins de l'enseignement du fait religieux à l'école

Éditions Agora (lire en p.18)

## D) Le rôle de l'institution scolaire: point de vue des pratiquants

*Trois personnes actives dans leur communauté religieuse présentent leurs regards sur le rôle de l'institution scolaire dans l'enseignement du fait religieux et la manière de vivre ensemble à l'école avec la diversité culturelle des élèves et de leur famille dans ce domaine.*

*Ce sera aussi l'occasion d'entendre leurs attentes envers les enseignants et le système scolaire et de pouvoir débattre de ces questions qui touchent aux aspects relationnels de la place et du rôle de chacun dans le respect et la liberté de croyance.*

*Davantage d'informations sur les noms et parcours professionnels de ces trois intervenants sur: [www.assises-education.ch](http://www.assises-education.ch)*



# Comment gérer les relations État-religions?

## À chaque canton, sa réponse!

Il n'y en a point comme elle... La Suisse apparaît comme un laboratoire unique en son genre en développant les formes les plus variées de relations entre les États et les religions. La Romandie ne fait pas exception, au contraire. Entre Genève et sa laïcité clairement affichée et le Valais qui, à cet égard, s'y montre fort rétif, que de nuances!

© Gianni Chungelli

Jean-Noël Cuénod, ancien président du Groupe de Travail sur la laïcité auprès du Conseil d'État genevois

Cette diversité a pour source juridique le premier alinéa de l'article 72 de la Constitution fédérale: *La réglementation des rapports entre l'Église et l'État est du ressort des cantons.* En outre, son article 15 garantit la liberté de conscience et de croyance, ainsi que le libre choix de sa religion ou de ses convictions philosophiques et le droit de les professer en communauté ou individuellement; l'alinéa 4 stipule enfin: *Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux.* En fonction de son histoire et de ses caractéristiques culturelles, chaque canton gère donc à sa manière ses rapports avec les institutions religieuses. Alors, que pendant longtemps, les religions en Suisse se sont bornées à un face-à-face entre catholiques et protestants avec la présence des catholiques chrétiens ou vieux-catholiques et des communautés juives, d'autres confessions ont désormais pignon sur rue depuis la fin du XXe siècle. L'islam (5% de la population) en est devenu la troisième religion. Le bouddhisme (0,3%) progresse aussi, de même que les Églises orthodoxes (1,8%). La plus forte croissance est celle du nombre de Suisses qui se déclarent sans confession (24% selon les statistiques 2014-2016).

Comment les cantons qui ont le français en partage se débrouillent-ils en la matière? Voici un petit Tour de Romandie, par ordre... d'intensité laïque!

### GENÈVE

En adoptant la Réforme le 21 mai 1536, les Genevois sont devenus pleinement indépendants du duc de Savoie. L'Académie de Genève se transforma peu après en une véritable «usine à pasteurs» fournissant des prê-

cheurs pour le monde connu. Jusqu'à son annexion temporaire à la France révolutionnaire, puis consulaire et impériale en 1798<sup>1</sup>, le protestantisme était la seule religion à avoir droit de cité. Au XIXe siècle la «Rome protestante» a dû, non sans réticences, ménager une place aux catholiques qui sont devenus de plus en plus présents sur son sol. Les tensions entre les deux confessions ont été apaisées, entre autres, par la Loi séparant l'État de l'Église adoptée par le peuple le 30 juin 1907.

Aujourd'hui, Genève est le seul canton suisse à placer la laïcité dans sa Constitution<sup>2</sup>. Mais proclamer ce principe dans un texte fondamental est une chose; la traduire dans une loi pour la rendre effective au sein de la société en est une autre, bien plus malaisée à réaliser. Sur la base d'un rapport rédigé par les experts membres du Groupe de Travail sur la laïcité, le Conseil d'État a rédigé un projet de loi. Après deux ans de travaux, le Grand Conseil l'a approuvé jeudi 26 avril dernier. L'une des réformes porte sur la contribution religieuse volontaire qui permet à l'État de récolter un impôt facultatif, uniquement pour les contribuables qui le souhaitent, en facturant aux communautés religieuses 2% des recettes obtenues. Destinée naguère aux seules Églises dites «historiques» (protestante, catholique romaine, catholique chrétienne), elle est désormais étendue à toutes les institutions confessionnelles à la condition qu'elles garantissent la liberté de conscience et la transparence financière.

Sur le plan de l'enseignement, l'alinéa 2 de l'article 11 de la loi cantonale sur l'instruction publique interdit toute forme de propagande politique et religieuse (...) auprès des élèves. Depuis 2015, l'enseignement du fait religieux est dispensé «dans sa diversité» par des enseignants et non par des ecclésiastiques.

## NEUCHÂTEL

Ce canton est presque laïque. Laïque, en ce que l'article 97 de sa Constitution sépare l'État des Églises et des autres communautés religieuses. Presque, car dans la foulée, ce même article autorise l'État à les reconnaître comme institutions d'intérêt public. En outre, l'État tient compte de la dimension spirituelle de la personne humaine et de sa valeur pour la vie sociale.

Alors qu'elles étaient indépendantes jusqu'alors, les Églises protestantes et catholiques neuchâteloises furent rattachées au canton en 1848 après l'entrée en vigueur de la constitution républicaine. Le Grand Conseil vota la séparation en 1873 à l'occasion de la Loi sur la réorganisation des Églises. En 1942, le canton a conclu des concordats avec les trois institutions reconnues: Église catholique romaine, Église catholique chrétienne, Église réformée évangélique (protestante). Un nouveau concordat a été signé le 2 mai 2001 réglant, notamment, la participation de l'État au financement des trois Églises et la perception par l'État de la contribution ecclésiastique volontaire.

Un projet est actuellement à l'examen auprès du Grand Conseil pour, selon des conditions bien précises, élargir cette reconnaissance concordataire à d'autres communautés religieuses.

Selon son site officiel, la République et Canton de Neuchâtel a introduit dans ses écoles, un «enseignement des cultures religieuses et humanistes»: *Il est dépourvu de tout prosélytisme et repose sur les principes de l'approche historique et comparative, ainsi que sur ceux de l'interdisciplinarité.*

## VAUD

Ce canton, aujourd'hui encore, n'est pas laïque, puisque les Églises ne sont pas séparées de l'État. Sous le régime bernois, dès 1536, le protestantisme devint religion officielle. Au fil des siècles, le catholicisme a progressivement trouvé sa place. De par sa Constitution cantonale en vigueur depuis 2013, Vaud reconnaît l'Église évangélique réformée (protestante) et l'Église catholique romaine comme «Églises de droit public». Le canton leur octroie des subventions en fonction des prestations qu'elles offrent à tout habitant du canton, quelles que soient sa nationalité et sa religion. Les frais de culte des Églises protestante et catholique romaine sont couverts par les impôts généraux prélevés par le canton et les communes. Les contribuables qui ne sont pas membres de ces deux institutions ecclésiastiques peuvent se faire rembourser la part ecclésiastique de l'impôt.

La Communauté israélite est reconnue «communauté religieuse d'intérêt public». Elle ne bénéficie pas de subvention automatique, contrairement aux Églises protestante et catholique. En revanche, certaines de ses tâches (les aumôneries par exemple) peuvent faire l'objet d'un financement cantonal. Pour l'instant, seule la communauté israélite bénéficie de ce statut.

Depuis 2013, Vaud a créé le cours «Éthique et cultures religieuses», assuré par des instituteurs (primaire) ou des professeurs d'histoire (secondaire), selon ce qui est proposé par les éditions AGORA sur la base du PER<sup>5</sup>. Mais le quotidien *24 Heures* du 16 avril 2018 annonce que dans la grille horaire 2017-2018, ce cours n'a plus

de dotation hebdomadaire fixe. Il devient l'objet «d'activités ponctuelles» tout au long du cursus.

## JURA

La République et Canton du Jura n'est pas non plus laïque. Elle reconnaît l'Église catholique romaine et l'Église réformée évangélique (protestante) comme collectivités de droit public dotées de la personnalité juridique. Le libre exercice des cultes est reconnu et les autres collectivités religieuses sont soumises au droit privé. Les deux Églises «officielles» perçoivent des impôts; en sont exonérées les personnes n'appartenant pas aux dites Églises.

L'antagonisme confessionnel fut l'une des composantes de la «Question jurassienne» qui a abouti à la séparation du Jura bernois, entre le nord, majoritairement catholique, et le sud, majoritairement protestant; le nord créant le canton du Jura et le sud restant dans le giron de la Berne cantonale. Dieu merci, cet antagonisme a perdu de sa virulence. La sécularisation de la société est passée par là.

Le canton du Jura a instauré dès 1990 un cours d'«Histoire des religions» durant toute la scolarité obligatoire. Il est mené soit par des enseignants, soit pas des catéchistes provenant des Églises reconnues.

## JURA BERNOIS

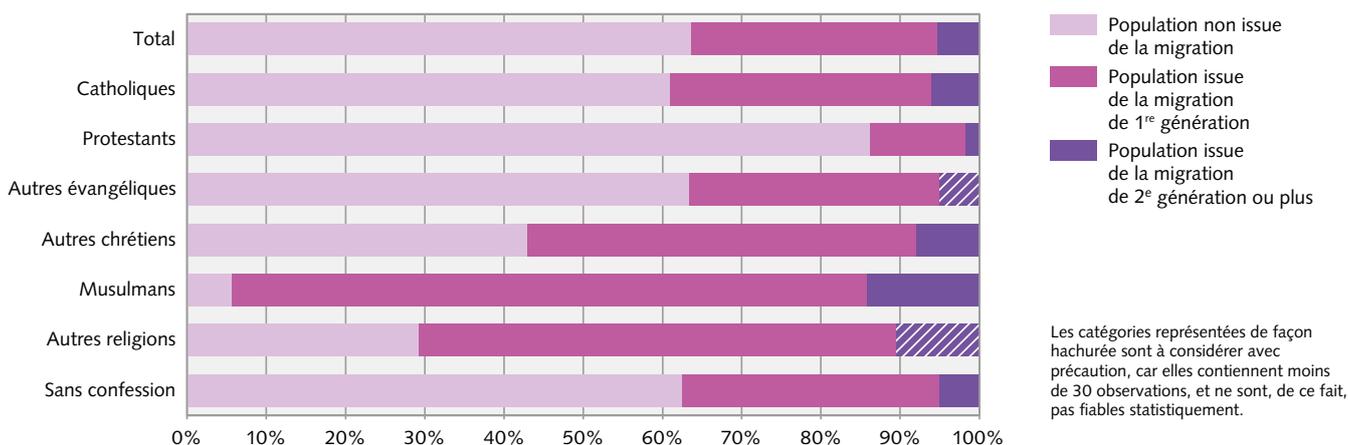
La partie jurassienne restée fidèle à Berne applique donc les règles de ce canton qui n'ont rien de laïques. Le puissant État bernois a adopté la Réforme en 1528 et le protestantisme a fortement imprégné sa culture. Aujourd'hui, le canton de Berne reconnaît comme «nationales» l'Église évangélique réformée (protestante), l'Église catholique romaine et l'Église catholique chrétienne. Avec leurs paroisses, elles relèvent du statut de personnes morales de droit public, à l'instar des hôpitaux et des autres établissements décentralisés de l'État. Les paroisses des trois Églises nationales perçoivent un impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques, ainsi que sur le bénéficiaire et le capital des personnes morales.

L'enseignement «Éthique et cultures religieuses», en vigueur dans les cantons de Vaud, du Jura et de Zurich, est également prodigué au sein des écoles du Jura bernois. À noter une particularité qui lui est propre: le pourcentage nettement plus important qu'ailleurs – 10,5% de la population – de personnes se réclamant d'une autre communauté chrétienne que celles établies traditionnellement.

## FRIBOURG

Ce canton réserve un statut de droit public à l'Église catholique romaine et à l'Église évangélique réformée (protestante), ainsi qu'à la Communauté israélite depuis le 3 octobre 1990. Fribourg est historiquement un foyer intellectuel particulièrement actif au sein du catholicisme suisse et même au-delà, ce qui explique la part importante de l'enseignement dans les relations entre l'État et l'Église catholique, largement majoritaire dans ce canton. La Constitution fribourgeoise de 1857 confiait, certes, l'instruction publique et l'éducation à l'État, mais il devait, en la matière, assurer au clergé un «concours efficace».

## Appartenance religieuse selon le statut migratoire



Source: OFS – ELRC 2014

© OFS, Neuchâtel 2016

Cette disposition n'existe plus dans la nouvelle Constitution cantonale de 2004 qui prévoit en son article 64 que *L'enseignement respecte la neutralité confessionnelle et politique. Les Églises et les communautés religieuses reconnues (c'est-à-dire les Églises catholique et protestante ainsi que la Communauté israélite) ont le droit d'organiser un enseignement religieux dans le cadre de l'école obligatoire.* La religion reste très présente, notamment dans les classes primaires: une heure par semaine d'enseignement non-confessionnel de culture religieuse (manuels AGORA) donné par des enseignants avec, en plus, la catéchèse assurée par des personnes formées par les Églises.

## VALAIS

L'État y reconnaît deux Églises et leur confère le statut de «personne juridique de droit public», à savoir la très majoritaire Église catholique romaine et la très minoritaire Église protestante. Les communes valaisannes aident financièrement les paroisses des deux Églises reconnues en leur réservant un pourcentage du montant de l'impôt communal (2% en général). Il est d'ailleurs le seul canton suisse à pratiquer ainsi avec, dans une certaine mesure, le Tessin. Les contribuables peuvent se soustraire à cette part ecclésiastique par lettre écrite aux autorités communales indiquant qu'ils ont quitté leur Église ou qu'ils n'en ont jamais fait partie. Selon le chancelier du diocèse de Sion Stéphane Vergère, cité par l'APIC (Agence de presse internationale catholique) le 17 juin 2014, les communes couvrent les déficits annuels des paroisses (90 à 95% d'entre elles sont déficitaires) à hauteur de 20 à 25 millions de francs. De plus, la contribution de l'État du Valais aux activités centrales de l'Église catholique est de 420 000 francs par an (20% du budget du diocèse de Sion); pour sa part, l'Église protestante perçoit 70 000 francs.

Quant à l'enseignement primaire, les Églises reconnues mettent à disposition de l'école des intervenants ecclésiastiques pour dispenser les cours de religion. Pour le secondaire, les Églises sont consultées sur le choix des enseignants en matière religieuse, enseignants qui doivent avoir reçu l'habilitation de leur autorité religieuse.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a effectué pour la première fois une enquête sur la langue, la religion et la culture en 2014 et en a publié les premiers résultats. La publication est à disposition sur le site des Assises romandes de l'éducation.

Il s'agit d'une enquête par échantillonnage de la population résidente permanente en Suisse, âgée de 15 ans ou plus. Les résultats sont donc affectés d'un certain degré d'incertitude. Il faut donc prendre les résultats concernant les appartenances religieuses les plus faiblement représentées avec prudence.

Les tableaux et diagrammes des pages 10 et 11 sont tirés de cette enquête (ELRC copyright OFS 2014) et servent à éveiller votre curiosité sur cette étude qui apportera certainement à chaque lecteur son lot de découvertes. Ainsi, il y a un pourcentage plus important de musulmans, qui n'ont jamais prié durant les douze derniers mois, que de chrétiens de chaque confession.

(jmf)

Si le temps est à la sécularisation dans nos contrées, il n'en demeure pas moins que la séparation de l'Église et de l'État est loin de figurer à l'ordre du jour en Valais. Un comité avait lancé une initiative populaire en faveur d'un État laïc. Il a dû retirer son texte, n'ayant réuni que 2000 signatures sur les 6000 nécessaires pour organiser une votation.

<sup>1</sup> L'annexion a pris fin en 1813 et Genève devient canton suisse deux ans plus tard.

<sup>2</sup> En vigueur depuis le 1er juin 2013.

<sup>3</sup> AGORA est utilisé par les cantons romands à la notable exception de Genève qui a développé son propre programme d'enseignement du fait religieux en conformité avec le caractère strictement laïc de ce canton.

<sup>4</sup> Les statistiques officielles du Jura bernois ne mentionnent pas le pourcentage de personnes appartenant à la communauté juive qui, sans doute, est englobé dans la rubrique «autres religions»; dans l'ensemble du canton de Berne, cette communauté représente 0,1% de la population. En outre, ces statistiques comprennent une rubrique «confession inconnue» qui ne figure pas ailleurs.

# L'état des religions en Suisse romande

## FRIBOURG

Catholiques romains: 62,8%  
 Protestants: 12,9%  
 Autres communautés chrétiennes (y compris les Églises orthodoxes): 3,6%  
 Musulmans: 4,1%  
 Juifs: 0% (138 personnes selon le recensement fédéral de 2000, moins de 60 d'après une étude de l'Institut Religioscope du 24 septembre 2012)  
 Sans religion: 15,8%  
 Autres religions (bouddhisme, hindouisme, etc.): 0,8%

## VAUD

Catholiques romains: 31,7%  
 Protestants: 26,4%  
 Autres communautés chrétiennes (y compris les Églises orthodoxes, Église catholique chrétienne): 6,2%  
 Musulmans: 5%  
 Juifs: 0,3%  
 Sans religion: 29%  
 Autres religions (bouddhisme, hindouisme, etc.): 1,4%

## VALAIS

Catholiques romains: 75%  
 Protestants: 5,9%

Autres communautés chrétiennes (y compris les Églises orthodoxes, Église catholique chrétienne): 2,7%  
 Musulmans: 3%  
 Juifs: 0,1%  
 Sans religion: 12,7%  
 Autres religions (bouddhisme, hindouisme, etc.): 0,6%

## NEUCHÂTEL

Catholiques romains: 23,5%  
 Protestants: 23,2%  
 Autres communautés chrétiennes (y compris les Églises orthodoxes, Église catholique chrétienne): 4,7%  
 Musulmans: 4,4%  
 Juifs: 0,1%  
 Sans religion: 42,8%  
 Autres religions (bouddhisme, hindouisme, etc.): 1,3%

## GENÈVE

Catholiques romains: 37,2%  
 Protestants: 10,2%  
 Autres communautés chrétiennes (y compris les Églises orthodoxes, Église catholique chrétienne): 5,7%  
 Musulmans: 6,1%  
 Juifs: 1%

Sans religion: 38,3%  
 Autres religions (bouddhisme, hindouisme, etc.): 1,6%

## JURA

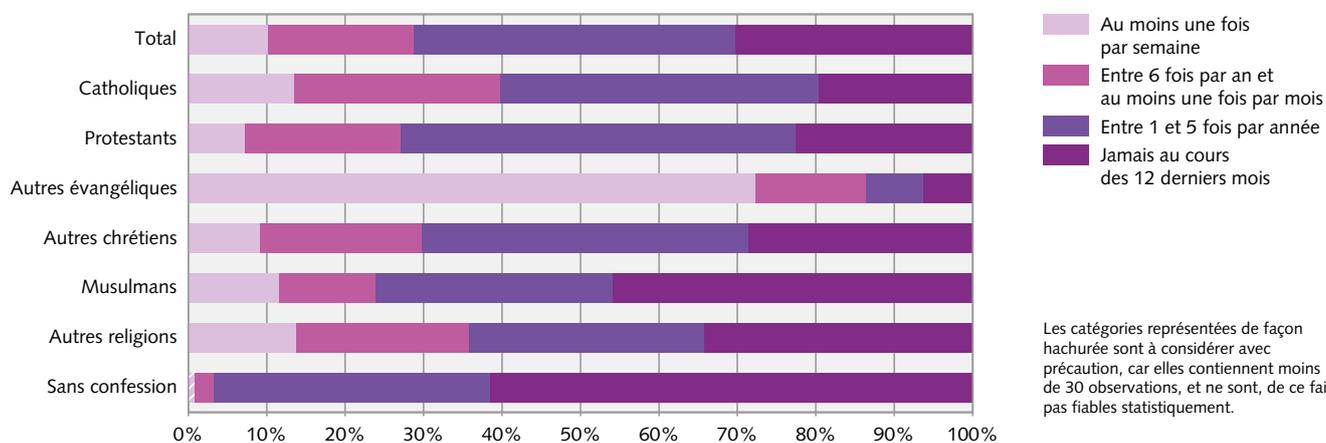
Catholiques romains: 71%  
 Protestants: 10,3%  
 Autres communautés chrétiennes (y compris les Églises orthodoxes, Église catholique chrétienne): 2,9%  
 Musulmans: 2,4%  
 Juifs: 0%  
 Sans religion: 12,7%  
 Autres religions (bouddhisme, hindouisme, etc.): 0,7%

## JURA BERNOIS

Catholiques romains: 28,2%  
 Protestants: 51,5%  
 Autres communautés chrétiennes (y compris les Églises orthodoxes, Église Catholique chrétienne): 10,5%  
 Musulmans: 2,7%  
 Sans religion: 19,2%  
 Autres religions (bouddhisme, hindouisme, etc.): 0,9%<sup>4</sup>  
 Confession inconnue: 1,6%

Sources: sites officiels des cantons concernés, recensements fédéraux et Religioscope.

## Participation aux services religieux collectifs au cours des 12 derniers mois, selon l'appartenance religieuse



Source: OFS – ELRC 2014

© OFS, Neuchâtel 2016

# Les conditions-cadres de l'enseignement des faits religieux en Suisse romande: état des lieux d'un rapprochement

Séverine Despond

## Organisation

En faisant le portrait de l'enseignement des faits religieux en Suisse romande, il peut être tentant de souligner les divergences et l'empreinte encore visible du *Kulturkampf*. Pourtant, les conditions-cadres se modifient peu à peu, constamment, et se rapprochent d'un canton à l'autre, reflet d'un changement général dans les conceptions de la laïcité et du rôle des Églises<sup>1</sup>. Certes, l'enseignement des faits religieux en Suisse romande oscille toujours entre deux modèles, ce qui n'est pas à négliger au niveau de son organisation: d'un côté, le modèle intégré, présent en France, qui propose un enseignement des faits religieux en quelque sorte subordonné aux disciplines scolaires comme le français, les arts visuels et l'histoire, surtout; de l'autre côté, on retrouve le modèle québécois qui, lui, consiste à «séculariser» l'enseignement des morale et doctrine chrétiennes pour dessiner un enseignement neutre, incluant l'étude de la diversité religieuse, mais qui demeure constitué en discipline scolaire à part<sup>2</sup>. C'est le cas de l'«éthique et cultures religieuses», telle qu'elle figure au Plan d'études romand, en tant que spécificité cantonale.

Les cantons de Genève et de Neuchâtel, laïques, n'ont pas adopté l'éthique et cultures religieuses et au secondaire I, l'enseignement des faits religieux est intégré à l'enseignement de l'histoire générale bien qu'il ait été doté de moyens d'enseignement spécifiques. Pourtant, Genève s'apprête à se tourner vers les pratiques des autres cantons par le renforcement prochain de cet enseignement dans les degrés primaires. Dans le deuxième modèle, on retrouve en particulier les cantons de Fribourg et du Valais<sup>3</sup> (parties francophones) qui ont adopté la branche éthique et cultures religieuses selon le programme du PER pour l'ensemble de l'école obligatoire. Les autres cantons opèrent un compromis entre les deux modèles. Vaud, Berne (partie franco-

(...) les conditions-cadres se modifient peu à peu, constamment, et se rapprochent d'un canton à l'autre, reflet d'un changement général dans les conceptions de la laïcité et du rôle des Églises.

phone) et Jura posent une limite à l'éthique et cultures religieuses comme discipline scolaire spécifique, en l'associant à la branche «histoire», soit pour l'ensemble de la scolarité (Vaud), soit pour le secondaire I uniquement (Berne francophone et Jura). Le canton de Vaud a également – et peut-être provisoirement – supprimé la dotation horaire de cet enseignement en 2017 pour le réduire à des «activités ponctuelles» prises en charge par les autres branches de sciences humaines, ce qui y renforce le modèle intégré de l'enseignement du fait religieux. En effet, c'est dans l'importance accordée au sujet des religions, exprimée en termes de dotation horaire, que les sensibilités cantonales varient le plus. Les cantons du Valais et de Fribourg dédient 1 à 1,5 période hebdomadaire tout au long de la scolarité obligatoire à cet enseignement. Dans les autres cas, l'enseignement du fait religieux fait l'objet d'activités ponctuelles ou perd en dotation horaire au fur et à mesure que les élèves gagnent en maturité<sup>4</sup>.

## Objectifs et contenus

Bien que l'importance accordée à cet enseignement varie selon les cantons, les finalités demeurent semblables. Il s'agit d'outiller l'élève d'une culture générale, pour «disposer des clefs nécessaires pour lire et interpréter les œuvres de notre patrimoine culturel», «com-

prendre le monde dans lequel nous vivons» et d'«être préparé à vivre la diversité religieuse au quotidien (éducation à l'altérité)»<sup>5</sup>. Et surtout, l'homogénéisation des pratiques enseignantes est induite au primaire par l'emploi des MER (moyens d'enseignement romands). Le poids des choix éditoriaux de la maison d'édition lausannoise<sup>6</sup> qui les produit doit être souligné: au primaire, le PER a même été rédigé en fonction des manuels déjà disponibles au catalogue<sup>7</sup>. Et les cantons laïques semblent eux aussi se rallier progressivement à Agora/Enbiro, tout du moins aux manuels les moins bibliques (Armanios, 26.4.2018). En effet, si les manuels destinés aux élèves des 3 à 6P visent à familiariser les élèves à quelques personnages bibliques<sup>8</sup>, les manuels plus récents pour les élèves de 7-8 P juxtaposent davantage de traditions religieuses et de sujets. La représentation de la diversité religieuse semble un acquis dans le développement des manuels.

L'enseignement des faits religieux est pourvu de finalités ambitieuses – il ne s'agit rien de moins que de combler l'inculture religieuse et de créer le «vivre-ensemble» – mais il doit souvent s'accommoder de moments ponctuels: au primaire surtout, il s'articule donc autour de «petits» sujets isolables comme l'étude d'une fête ou une double-page sur un mythe et ne s'organise pas (encore) autour de concepts opératoires comme c'est le cas pour la géographie dans le PER, par exemple. En histoire aussi, l'enseignement du fait religieux s'organise autour d'îlots thématiques comme la mythologie, les cathédrales, les croisades, la Réforme. En d'autres termes, si les sujets d'étude ne manquent pas, c'est l'enseignement systématique de points d'ancrage autour desquels organiser les connaissances qui pourrait parfois faire défaut.

## Posture de l'enseignant-e

Dans le domaine qui nous occupe, la Constitution fédérale impose une posture neutre aux enseignant-e-s: «La neutralité de l'État s'applique également dans le domaine de l'enseignement. Les écoles publiques, placées sous la responsabilité de la Confédération, des cantons et des communes, doivent appliquer strictement le principe de la neutralité confessionnelle» et «(celle-ci) interdit à l'État de prendre position pour ou contre une religion déterminée, ainsi que de traiter différemment des croyant-e-s d'une certaine religion en raison de leurs convictions» (Bellanger, 2016, p. 156 et 159). La neutralité, définie de cette façon, semble applicable et appliquée par les enseignants, bien qu'on ne puisse exclure et regretter que quelques personnes, ici et là, professent certaines croyances. Ce qui rend la posture de l'enseignant parfois complexe à endosser, et qui n'a pas grand-chose à voir avec la neutralité confessionnelle, ce sont les questions d'élèves portant sur le statut épistémique des savoirs ou sur le sens des pratiques religieuses («maître-sse, est-ce que c'est vrai?») au sujet des mythes ou «à quoi ça sert?» au sujet des pratiques) qui entraînent implicitement la distinction entre un point de vue croyant sur un sujet et un point de vue de sciences humaines<sup>9</sup>, parfois non-réconciliables. Face à la complexité d'un sujet ou face à la peur de froisser le sentiment religieux, les enseignant-e-s doivent souvent improviser leur posture, en se basant sur les



© Philippe Martin

représentations qu'ils se font des attentes de l'État ainsi que sur la connaissance qu'ils ont de leurs élèves. Les stratégies d'évitement, le développement de tactiques pour maintenir l'enseignement dans la sphère de l'interculturalité ou l'explicitation des points de vue scientifiques et croyants font probablement partie de stratégies contrastées privilégiées par les enseignants. Mais pour mieux connaître les expériences, les pratiques, les ressources et les besoins des enseignants, il serait souhaitable de poursuivre les recherches de terrain en didactique.

<sup>1</sup> On peut mentionner, par exemple, les lois sectorielles pour l'enseignement obligatoire au Valais (LCO de 2009 et LEP de 2013), qui n'expriment pas le même rapport à la religion que la loi-cadre de 1962, ainsi que la nouvelle loi sur la laïcité de l'État adoptée par le Grand Conseil genevois au printemps 2018.

<sup>2</sup> Pour un aperçu des différents modèles, voir Willaime (2014).

<sup>3</sup> Le canton du Valais a adopté le PER tout en le complétant par des indications et des moyens propres mettant notamment en valeur le patrimoine chrétien du Valais.

<sup>4</sup> Par exemple, le Jura réserve une période en 3-6 P à l'«histoire des religions», selon un programme proche du PER, puis une demi-période jusqu'en 8P. Au secondaire I, l'enseignement des faits religieux est intégré à l'enseignement de l'histoire.

<sup>5</sup> J'emprunte l'expression de ces objectifs synthétiques à Nicole Durisch Gauthier (2011, p. 65).

<sup>6</sup> Il s'agit d'Agora, anciennement Enbiro (pour «enseignement biblique romand»). Sur l'histoire de cette maison d'édition, voir Rota (2015). Lire aussi en p. 18 de ce dossier.

<sup>7</sup> Au secondaire I, il existe des «manuels concurrents», l'un réalisé par le canton de Fribourg et l'autre par le canton de Genève, en collaboration avec l'Unité d'histoire et d'anthropologie des religions de l'Université. Le PER au secondaire I correspond davantage au manuel édité par le canton de Fribourg.

<sup>8</sup> Ainsi qu'aux récits de vie du prophète Mohammed et de Siddharta Gautama.

<sup>9</sup> Pour lesquelles les religions ne peuvent être étudiées que comme des constructions humaines.

## Références

- Armanios, R. (26.04.2018). «L'accent sur le fait religieux». *Le Courrier*, 6.
- Astolfi, J.-P. (2008). *La saveur des savoirs: disciplines et plaisir d'apprendre*. Issy-les-Moulineaux: ESF.
- Bellanger, F. (2016). «Liberté religieuse et enseignement». *Revue de didactique des sciences des religions*, 2, 155-163.
- Durisch Gauthier, N. (2011). «L'autre que nous pourrions être ou l'autre que nous sommes aussi: l'histoire des religions à l'école». Dans Fr. Prescendi & Y. Volokhine (éds.), *Dans le laboratoire de l'histoire des religions. Mélanges offerts à Philippe Borgeaud* (p. 62-73). Genève: Labor et Fides.
- Rota, A. (2015). *État des lieux des politiques de l'enseignement religieux en Suisse latine*. Gollion: Infolio.
- Willaime, J.-P. (dir.) (2014). *Le défi de l'enseignement des faits religieux à l'école. Réponses européennes et québécoises*.

# À Genève, un changement dans la durée, 1986-2018

Le Grand Conseil de Genève a voté le 26 avril dernier, après un long débat, une loi sur la laïcité de l'État. Son article 12 dit ordonne que «Dans le cadre de la scolarité obligatoire au sein de l'école publique (...), il est dispensé l'enseignement du **fait religieux** dans sa diversité».

Walo Hutmacher

C'est une décision presque révolutionnaire pour un canton qui, dès l'instauration de l'État moderne en 1846, avait fait de la laïcité une de ses caractéristiques, renonçant à toute forme «d'instruction religieuse» dans l'école publique. Il s'agissait à l'époque d'une mesure de compromis pacifiante, alors que les confessions étaient socialement très clivantes. Les Radicaux ont pu ainsi instaurer une école unique (et unifiante) dans un canton à la population moitié protestante et moitié catholique. L'instruction religieuse devenait alors exclusivement affaire des familles et des Églises.

## Cent-cinquante ans plus tard: se repositionner par rapport au religieux

La question du religieux à l'école publique revint dans le débat cent-cinquante ans plus tard. À la fin des années 1980, des représentants des Églises et des enseignants d'histoire s'adressèrent à l'école publique pour lui demander de lutter contre un «analphabétisme religieux» croissant des nouvelles générations. Au gré de l'évolution de la société, les familles, moins engagées religieusement, négligeaient de plus en plus cet aspect dans l'éducation de leurs enfants et les Églises ne touchaient plus qu'une minorité des jeunes. En 1993, le Département de l'instruction publique (DIP) créa donc un groupe de travail appelé prudemment exploratoire «sur la culture judéo-chrétienne à l'école». Ce pas imprévu s'explique par la demande des Églises sans doute, et aussi par l'inquiétude croissante devant les dérives sectaires (le drame du Temple solaire était de haute actualité) et peut-être encore par la visibilité croissante d'une population de croyance musulmane.

Le rapport du groupe exploratoire (Hutmacher, 1999) intitulé «Culture religieuse et école laïque» proposait que l'école publique entre en matière sur cette question. Il ne pouvait bien sûr s'agir d'une instruction religieuse traditionnelle ou d'un catéchisme, mais d'un enseignement portant sur les cultures ou les faits religieux tels qu'on peut les observer et les décrire dans l'histoire de l'humanité et dans la société actuelle. Un enseignement qui, faute de place dans les horaires, de-

vait être transversal aux disciplines scolaires (histoire, langues, etc.) et naturellement exempt de toute forme de prosélytisme.

Entretiens, en 1996, et indépendamment du groupe exploratoire, les Verts avaient déposé une motion au Grand Conseil posant la question de l'opportunité de «l'introduction de cours sur l'histoire des religions» dans l'école publique genevoise. En 2002 a ensuite paru en France le rapport de Régis Debray adressé au ministre de l'Éducation nationale et qui, comme le groupe exploratoire genevois, préconisait très positivement d'introduire «L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque».

De son côté, le Syndicat des enseignants romand a publié en 2004 une *Déclaration relative à la place des religions dans l'école et à l'enseignement du fait religieux*. À Genève, la question a donné lieu à plusieurs manifestations et débats publics organisés entre 2003 et 2013 par le DIP et le groupe citoyen «Culture religieuse et humaniste à l'école laïque». (Voir ci-dessous)

## D'une laïcité d'abstention à une laïcité d'ouverture

En proclamant la laïcité de l'État dans son article 3, la nouvelle Constitution genevoise de 2013 ouvrait un champ de réflexion politiquement assez délicat: la laïcité oui, mais laquelle? Ce qu'avait aussi souligné en 1999 le Groupe de travail exploratoire lorsqu'il proposait de passer d'une laïcité d'abstention à une laïcité d'ouverture à la manière de Paul Ricoeur. Le Conseil d'État a d'abord mandaté un groupe de travail sur la laïcité qui a rendu son rapport en 2014 (Cuénod). Nous en retiendrons surtout deux passages significatifs: «La laïcité est un état d'esprit développant de façon active la tolérance et le respect de l'autre au sein de la société» et elle «n'est pas un masque dissimulant la volonté de combattre les religions et toute croyance de nature spirituelle».

## Le Plan d'études romand

Les dispositions d'esprit sont en train d'évoluer. C'est sans doute aussi ce qui a permis que le canton de Ge-

nève (laïc) adhère à un Plan d'études romand qui rend un enseignement de culture religieuse obligatoire. Le PER proclame en effet que «L'école publique rend compte et rend accessible la connaissance des fondements culturels, historiques et sociaux, y compris des **cultures religieuses**, afin de permettre à l'élève de comprendre sa propre origine et celle des autres, de saisir et d'apprécier la signification des traditions, et le sens des valeurs diverses cohabitant dans la société dans laquelle il vit».

Chacun sait que le PER laisse place par ailleurs à des spécificités cantonales. Il en va ainsi pour la discipline «Éthique et cultures religieuses» qui vise à *faire découvrir les cultures et traditions religieuses, permettre à l'élève de se situer dans un contexte interculturel et interreligieux et à développer une responsabilité éthique*. Elle ne sera pas enseignée comme telle à Genève, à défaut de place dans les horaires. Mais il sera intéressant de voir comment cette matière y sera traitée aux divers niveaux dans une approche transversale.

Les esprits ont donc pas mal changé entre 1993 et 2018. Mais, vu autrement, il a quand même aussi fallu vingt-cinq ans – le temps d'une génération – pour qu'ils évoluent vers une autre conception des phénomènes religieux. Fait intéressant: le jour même du vote du Grand Conseil, un article du journal *Le Courrier* informait ses lecteurs que dans l'école genevoise «dès la rentrée prochaine, de nouveaux moyens d'enseignement seront introduits pour approfondir l'enseignement du fait religieux chez les tout-petits, soit en 1P et 2P. Il sera aussi revu concernant la première année du cycle d'orienta-

### Un groupe citoyen...

Le groupe citoyen Culture religieuse et humaniste à l'école laïque s'est constitué librement en 2002. Il est formé de personnes entièrement cooptées et aux convictions diverses (agnostiques, athées, personnes en recherche, croyants de diverses sensibilités, etc.) qui partagent l'idée que la culture religieuse et humaniste doit trouver sa place dans l'enseignement public genevois.

Faites un saut sur le site [www.ecolelaïque-religions.org](http://www.ecolelaïque-religions.org). Vous y trouverez, entre autres, de la documentation sur la laïcité telle qu'elle est vécue à Genève, des ressources pédagogiques, des enregistrements (parmi lesquels les trois conférences-débats de 2003, 2009 et 2013). Son but est de permettre aux citoyens-enseignants, citoyens-parents et citoyens tout court d'accéder à des informations fiables permettant une meilleure compréhension de l'enseignement du fait religieux comme apport culturel.

tion. Ces nouveautés s'inscrivent dans une réorganisation plus globale visant, dans les cinq ans, à ce que cet enseignement soit dispensé dans chaque degré de l'école obligatoire».

Comment en est-on arrivé à l'intégration de l'enseignement du fait religieux dans la nouvelle loi? Quelles incidences de toute cette évolution pour les enseignants et les parents? Autant de questions qui seront abordées lors de prochaines Assises romandes de l'éducation. •

# L'éthique et les cultures religieuses, entre Valais et Vaud

Jean-Nicolas Revaz, enseignant HEP

**D**epuis la mise en place du Plan d'études romand, les cantons qui font le choix d'aborder les questions religieuses dans une discipline spécifique à l'école obligatoire le font sous l'appellation d'«éthique et cultures religieuses». Cette dénomination semble a priori porteuse d'une grande capacité de rassemblement. L'éthique, en tant qu'elle est une partie de la philosophie, mobilise des énoncés qui prétendent à l'universalité (Galichet, 2004). Le concept de cultures religieuses, dont le pluriel est à lui seul chargé de sens, fait de la pluralité religieuse une donnée de départ, et ce fai-

sant la valorise, si tout objet d'enseignement est intrinsèquement porteur de valeurs, ne serait-ce qu'épistémiques (Heinich, 2017). De ce bref examen conceptuel, il ressort que l'éthique et cultures religieuses contient dans son essence une prétention aussi bien à l'universalité (éthique) qu'à la globalité (cultures religieuses). Or, à l'échelle de la Suisse romande, il faut bien admettre que la discipline ECR (abréviation d'éthique et de cultures religieuses) sépare tout autant qu'elle réunit, voire même sépare plus qu'elle ne réunit, et ce malgré le plan d'études commun. Si les raisons de ces

écarts sont tout autant institutionnelles, politiques, historiques que confessionnelles, leur légitimité s'en trouve paradoxalement renforcée par le PER qui fait de l'ECR une spécificité cantonale, laissant donc le soin aux cantons de spécifier une forme disciplinaire encore générale. À travers cet article, notre ambition est de comparer la place accordée à la discipline dans les cantons du Valais et de Vaud, aussi bien dans les degrés primaire que tertiaire (formation des enseignants). Ce choix est motivé par le fait que l'auteur de cet article enseigne depuis deux ans dans les deux HEP cantonales la même didactique, disposant par là d'un terrain privilégié de comparaison.

## **La place de l'ECR dans l'école primaire valaisanne**

Dans le canton du Valais, l'ECR a succédé en 2011, dans les grilles horaires, à la discipline enseignement religieux, qui elle-même avait succédé à la catéchèse (Gaspoz, 2018). Le changement de nom, s'il a certes institutionnalisé l'importance de l'éthique et la reconnaissance d'une diversité religieuse, n'a pas eu de grande incidence dans la pratique enseignante. En effet, la véritable nouveauté s'était déjà fait ressentir au moment de l'adoption par le canton des moyens ENBIRO (rebaptisés aujourd'hui AGORA), adoption qui au début des années 2000 avait suscité de vifs débats en Valais, notamment à travers la presse cantonale et même ce qui s'appelait encore la TSR (Demierre, 2004). Il est particulièrement intéressant de noter que pour les étudiants qui font aujourd'hui leur formation à la HEP Valais, cette polémique, qui avait cours alors qu'eux-mêmes en étaient encore aux prémices de leur propre scolarité, leur semble d'un autre âge.

Actuellement, l'ECR est dispensée à raison d'une période et demie par semaine. Particularité cantonale importante, les Églises (principalement catholique, mais aussi réformée) mettent à disposition de l'école, dans la mesure de leurs ressources en personnel et selon les habitudes des centres scolaires, des intervenants susceptibles de donner au moins une heure hebdomadaire dans la classe, en collaboration avec le titulaire de cette dernière. Dans le cas où aucun intervenant ecclésial ne dispense cet enseignement, celui-ci est pris totalement en charge par le titulaire de classe (DFS, 2015). Il faut par ailleurs préciser que l'éventuel intervenant ecclésial, tout en étant au bénéfice d'une formation interne à l'Église, est appelé à dispenser son enseignement selon la déontologie et l'approche inhérentes à la discipline ECR.

## **La place de l'ECR dans l'école primaire vaudoise**

Dans le canton de Vaud, la discipline ECR a remplacé en 2013 ce que l'on trouvait avant sous l'appellation d'histoire biblique. De ce point de vue, l'évolution du modèle d'enseignement de cette discipline ressemble étroitement à celle du canton du Valais. Dans les deux cas, on retrouve en effet le passage d'un modèle d'enseignement religieux à un modèle d'enseignement à orientation science des religions (Frank & Bleich, 2017). Les anciens modèles valaisans (issu de la catéchèse catholique) et vaudois (dans lequel on reconnaît l'at-

tachement du protestantisme aux Écritures) avaient en effet ceci de commun qu'ils étaient à dominante confessionnelle – ce qui ne signifie pas que la dimension culturelle de la religion en était écartée.

Si le changement d'appellation de la discipline s'est inscrit dans le canton du Valais dans une continuité (depuis l'adoption des moyens ENBIRO), on ne peut pas en dire autant du canton de Vaud, où la nouvelle appellation a suscité une certaine rupture à l'origine de quelques tensions encore palpables aujourd'hui. Toutefois, à l'inverse de ce qui a pu se passer en Valais avec l'adoption des moyens ENBIRO, les tensions vaudoises semblent plus s'expliquer par la rémanence de l'ancien modèle (histoire biblique) dans la pratique enseignante que par l'irruption du nouveau (ECR). En effet, certains parents se sont plaints du fait que les cours d'ECR ressemblaient encore trop à ceux d'histoire biblique (Maendly, 2017). La conséquence s'en est fait ressentir jusque sur le programme scolaire: l'enseignement de la discipline ECR a été provisoirement réduit, pour l'année scolaire 2017-2018, au rang d'activités ponctuelles. Un groupe de travail a été constitué au printemps 2018 pour repenser et redéfinir la place de cet enseignement à l'école obligatoire.

## **La place de l'ECR dans la formation primaire à la HEP Valais**

À la HEP Valais, la formation à l'enseignement de l'ECR est assurée à travers un thème de didactique spécifique qui a lieu durant le deuxième semestre. Les premiers cours sont consacrés à des éléments de définition (en lien avec la discipline et son statut), à la découverte du cadre légal et des objectifs disciplinaires, ainsi qu'à un important travail de distinction entre les approches dites confessante et objectivante (Debray, 2002). Ce travail s'établit en parallèle avec une réflexion sur la posture de l'enseignant dans la discipline en lien avec les moyens romands et les compléments valaisans, portant essentiellement sur des aspects de la vie ou de l'histoire chrétienne du canton. Avant une période de stage, des outils sont introduits auprès des étudiants leur permettant de travailler sur les questions éthiques (élucidation du concept de valeur et dispositifs de philosophie pour enfants notamment). Les cours dispensés après le stage sont essentiellement consacrés à l'exploitation didactique de situations vécues dans les classes par les stagiaires.

## **La place de l'ECR dans la formation primaire à la HEP Vaud**

À la HEP Vaud, la formation à l'enseignement de l'ECR est assurée prioritairement dans le cadre plus large d'un module consacré à l'enseignement des sciences humaines et sociales. Tandis qu'un grand cours permet aux étudiants de se familiariser avec les concepts majeurs des disciplines que sont l'histoire, la géographie et l'ECR, des séminaires répartis sur les deux semestres de première année leur permettent d'approfondir ces concepts et surtout de les relier à des situations d'apprentissage. Parmi ces concepts majeurs, certains ont une portée plus didactique (statut de la discipline, pos-



© Gianni Chiarighelli

ture liée aux moyens d'enseignement – traités également en Valais), d'autres davantage épistémologique (croyance, représentation de la mort chez l'enfant et rite notamment). Comme c'est le cas à la HEP Valais, la philosophie pour enfants y occupe une place croissante, aussi bien dans le grand cours que dans les séminaires d'ECR, dont une large part est consacrée à l'enseignement des questions philosophiques et éthiques à l'école obligatoire. Enfin, ces séminaires sont l'occasion d'aborder les interférences des cultures religieuses dans la vie scolaire (Fawer Caputo, 2012).

## Différences et similitudes

Enseigner la didactique de l'ECR dans deux HEP de Suisse romande permet d'éprouver concrètement ce que peut être le fédéralisme suisse, et cette expérience n'est dénuée ni d'intérêt ni d'enseignements. Si certaines différences apparaissent de manière assez sensible dès lors que l'on s'arrête sur la place accordée à la discipline sur un plan institutionnel (en particulier si l'on en prend pour témoin la grille horaire du primaire), celles-ci tendent au contraire à s'estomper si l'on s'arrête sur la relation entre les étudiants et le savoir à enseigner. Une des raisons qui l'expliquent est sans doute le fait que la population d'étudiants de la HEP Valais a ceci de commun avec celle de la HEP Vaud, sur le plan de l'appartenance religieuse, qu'elle présente une hétérogénéité croissante (à l'image de la population scolaire dont l'hétérogénéité confessionnelle ne cesse

de croître, également en Valais). Dans les deux institutions, des étudiants chrétiens et musulmans, pratiquants ou non, côtoient des étudiants sans confession aucune, pour citer ici les groupes les plus représentés. Par ailleurs, il faut signaler que les deux HEP que nous évoquons dans cet article accueillent des étudiants provenant d'autres cantons, voire même de l'étranger, auxquels il convient de présenter l'influence du contexte cantonal sur l'enseignement de la discipline. Chez les étudiants de Lausanne aussi bien que ceux qui fréquentent le site de Saint-Maurice, on remarque un réel intérêt pour le traitement des questions à dimension religieuse à l'école, intérêt qui est sans doute à mettre en lien avec cette hétérogénéité croissante de la population suisse en termes de religions. En étant à l'écoute des étudiants, de leurs préoccupations et de leur questionnement lié à l'enseignement de ce qui est peut-être la plus «spécifique des disciplines spécifiques», on s'aperçoit rapidement que la dimension d'universalité, évoquée au début de cet article, prime sur les divergences et les particularismes cantonaux et confessionnels. Si nous avons pu montrer les différences dans la place accordée à l'ECR dans les cantons du Valais et de Vaud, celles-ci ne relèvent en fin de compte que de structures (programmes scolaires et plans d'études des HEP), teintées par l'histoire confessionnelle de chacun de ces deux cantons et l'évolution sociologique de ces derniers. Au-delà des structures, ce sont toujours des acteurs qui font que l'enseignement est ce qu'il est. Et de ce point de vue, les étudiants des HEP vaudoise et valaisanne se retrouvent face aux mêmes défis que leur propose le cours d'ECR (Berger & Schwaab, 2013). Ces défis les intéressent vivement, et ils sont prêts à les relever dans le plaisir d'une recherche commune de sens, à la fois exigeante et pacifiante, pour et avec les générations à venir. N'est-ce pas là l'essentiel?

## Références

- Berger, F. & Schwaab, C. (2013). *École et religions: état des lieux et défis à relever*. Repéré à [www.panorama-des-religions.ch/articles.php?id=8](http://www.panorama-des-religions.ch/articles.php?id=8).
- Debray, R. (2002). *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque. Rapport au ministre de l'Éducation nationale*. Paris: Odile Jacob.
- Demierre, M. (2004). *Jésus et Mahomet: conflit à l'école?* Genève: TSR (prod.).
- Département de la formation et de la sécurité (DFS), (2015). *Convention du 14 décembre 2015 concernant la collaboration entre l'école valaisanne et les églises reconnues*. Sion: Canton du Valais.
- Fawer Caputo, C. (2012). «L'interférence des cultures religieuses dans la vie scolaire». *Prismes*, 16, 28-29.
- Frank, K. & Bleich, P. (2017). «Approches conceptuelles de l'enseignement de la religion: enseignement religieux et enseignement orienté sciences des religions». *ZFRK-RDSR*, 4, 70-78.
- Galichet, F. (2004). *Pratiquer la philosophie à l'école*. Paris: Nathan.
- Gaspoz, M. (2018). *Historique de l'enseignement de la religion en Valais*. Repéré à <https://animation.hepvs.ch/ens-religieux/index.php/home/actualite>.
- Heinich, M. (2017). *Des valeurs. Une approche sociologique*. Paris: Gallimard.
- Maendly, V. (2017, 31 août). «La religion cherche encore sa place à l'école». *24 Heures*.

# AGORA: un éditeur au service de l'école romande

Maison d'édition scolaire spécialisée dans les domaines de l'éthique et de l'histoire des religions, les Éditions AGORA ont pour tâche principale la conception, la production et la promotion de moyens pour l'enseignement obligatoire en ces matières. Plus largement, elles éditent des moyens d'enseignement en Sciences humaines et sociales (SHS) destinés en priorité aux écoles de Suisse romande.

## Structure et mode de fonctionnement

Les Éditions AGORA sont constituées en association à but non lucratif, neutre du point de vue politique et confessionnel. À ce jour, les départements en charge de l'éducation et de la formation des cantons de Berne (partie francophone), Fribourg, Jura, Valais et Vaud en sont membres. Les Éditions AGORA fournissent à ces cantons une gamme complète de moyens didactiques, couvrant l'entier de la scolarité obligatoire et destinés à l'enseignement de la discipline *éthique et cultures religieuses* (ECR), telle qu'elle est définie dans le Plan d'études romand (PER).

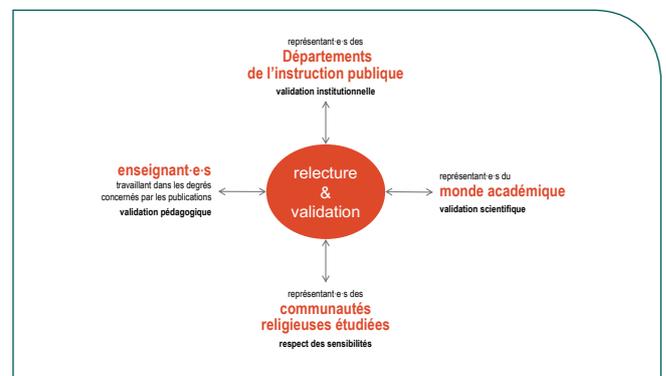
Plus d'infos sur [www.ecole-et-religions.ch](http://www.ecole-et-religions.ch)

De leur côté, les cantons de Genève et de Neuchâtel collaborent également avec les Éditions AGORA, dans le cadre de la réalisation de futurs moyens pour l'enseignement du fait religieux intégré à l'Histoire.

## Méthodes de travail et collaboration avec les cantons

La réalisation de moyens d'enseignement traitant d'éthique et d'histoire des religions nécessite des méthodes de travail éprouvées ainsi qu'un grand effort de concertation et de validation des contenus. Chaque publication implique un processus complexe d'élaboration – en collaboration avec de nombreuses personnes tant du côté des pédagogues que du monde académique – suivi de relectures diverses, y compris de la part de représentants de communautés religieuses, à même de garantir une bonne réception du matériel dans les classes, ainsi qu'auprès des familles. Tout au long du processus, les responsables des publications veillent à prendre en compte les remarques et suggestions des uns et des autres, sans jamais perdre de vue les visées en matière de neutralité et d'impartialité d'un enseignement traitant des faits religieux dans le cadre de l'école publique.

Enfin, lorsque le moment est venu d'introduire un nouveau matériel dans les classes, les cantons mettent sur pied une (in)formation à l'intention des enseignant-e-s, le plus souvent en collaboration avec les Éditions AGORA.



## Parutions récentes



Tous les enfants de 4 à 6 ans se posent – et posent aux adultes – d'innombrables questions sur le monde qui les entoure, son fonctionnement et le sens de l'existence. Quelle place donner à ces « grandes questions » en classe? Et comment les aborder? Avec le moyen *Les Zophes*, les enseignant-e-s des classes enfantines disposent d'un outil pédagogique adapté, qui leur permet d'explorer une dizaine de thématiques existentielles et/ou éthiques avec leurs élèves au cours d'ateliers de discussion à visée philosophique. Deux mini-films sur [www.zophes.ch/videos](http://www.zophes.ch/videos) (présentation par les auteurs-concepteurs et visite guidée du matériel par une enseignante). Plus d'infos sur [www.zophes.ch/presentation](http://www.zophes.ch/presentation)



Destiné aux élèves des degrés 9 à 11, le manuel *Planète religions* aborde plusieurs traditions religieuses et systèmes de croyances. En particulier, les chrétiens, les musulmans, les juifs, les hindous et les bouddhistes y sont présentés dans une perspective à la fois historique, géographique et socio-culturelle. Ce moyen d'enseignement richement illustré (infographies, cartes, photos et reproductions d'œuvres d'art...) est complété par un glossaire de plus de trois-cents entrées. Les enseignant-e-s disposent d'une méthodologie « papier » ainsi que d'un accès personnalisé au site [www.planete-religions.ch](http://www.planete-religions.ch), qui contient tous les documents pour préparer et animer leurs cours. Plus d'infos sur [www.planete-religions.ch/presentation](http://www.planete-religions.ch/presentation)

Stefan

«Après mûres réflexions et pour des raisons personnelles, j'ai pris la décision de mettre un terme à tous mes engagements politiques actuels et à l'ensemble des activités qui y sont liées.»

- a) Robert Mugabe
- b) Jérôme Cahusac
- c) Jean-Charles Legrix

Réponse: c (Le Courrier, 5 mai 2018)

«La colère n'a pas bonne presse, on apprend à la réprimander au lieu de la ressentir.»

- a) Jacques Lacan
- b) Perceval
- c) Stephen Vasey

Réponse: c (Le Courrier, 5 mai 2018, M. Vasey est Gestalt thérapeute.)

«Le discours dure vingt minutes. Mais (...) cela équivaut à un cours d'éthique d'une journée.»

- a) Alain Moser
- b) Alain Bergonzoli
- c) Alexander Sutherland Neill

Réponse: b (Le Matin Dimanche, 13 mai 2018, M. Bergonzoli est directeur de l'Académie de police de Savatan.)

«Si je me compare, je trouve que je m'en sors bien.»

- a) Johann Schneider-Ammann
- b) Ueli Maurer
- c) Raymond Poulidor

Réponse: a (Le Matin Dimanche, 13 mai 2018, M. Schneider-Ammann est conseiller fédéral.)

«En Suisse, on a tendance à beaucoup parler de l'addition avant le repas.»

- a) Daniel Rossellat, syndic de Nyon, à propos de Sion 2026
- b) Daniel Rausis, à propos de l'addition
- c) Karadoc de Vannes, à propos du repas

Réponse: a (Le Matin, 30 avril 2018)

## Concours vidéo



Pour la deuxième année consécutive, *digitalswitzerland* lance son concours vidéo pour les classes primaires et secondaires I et II, dès la rentrée scolaire 2018/2019. Les classes auront huit semaines pour créer, produire et soumettre leurs vidéos courtes, effectuées avec un téléphone portable, autour d'un thème qui sera annoncé sur le site du concours (<https://digitaltag.swiss/fr/programme/concours-video-pour-toutes-les-classes-de-suisse/>). Toutes les vidéos seront jugées par un jury composé de personnalités suisses et le prix pour chaque niveau d'étude sera de 2'000 francs par gagnant. Les prix seront décernés lors de la Journée nationale du digital, le 25 octobre prochain. Chaque vidéo ne devra pas dépasser 90 secondes et devra montrer une réflexion sur la thématique annoncée. (com./réd.)

## Nouveau numéro de skilled



Plateformes d'échanges digitales, vidéos interactives et jeux vidéo sérieux: l'enseignement et l'apprentissage dans la formation professionnelle évoluent. Comment? Telle est la question que se pose l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP dans l'édition 1/18 de sa revue *skilled*.

On y découvre notamment un aperçu des nombreuses activités et offres de l'IFFP, comme le Digi-Chec qui aide les organisations professionnelles à évaluer leur aptitude à la digitalisation, ou le *think-tank* de l'IFFP qui élabore des stratégies pour la digitalisation de la formation professionnelle de demain. Téléchargeable en ligne sur [www.iffp.swiss/skilled-fr](http://www.iffp.swiss/skilled-fr) – abonnement: 30 francs par an. (com./réd.)



## Bas les pattes!

Chaque année, plus de 50 000 incidents avec des produits chimiques se produisent dans les ménages suisses. Pour près de la moitié, ce sont les enfants de moins de 5 ans qui sont concernés. Dans l'idée de sensibiliser les enfants à ce sujet aussi tôt que possible, l'Office fédéral de la santé publique, OFSP, a réalisé un livre, *Bas les pattes, danger* (Éditions Rossolis), qui parle des poisons et des interdictions. L'histoire de Lorenz Pauli illustrée par Claudia de Weck permet aux enseignant-e-s d'aborder cette thématique avec les enfants de 4 à 8 ans. L'OFSP offre la possibilité de commander gratuitement l'ouvrage, jusqu'au 1er juillet, à raison d'un par classe jusqu'à épuisement du stock à l'adresse: [mais.stab.vs@bag.admin.ch](mailto:mais.stab.vs@bag.admin.ch). (com./réd.)

# Quel regard portent les jeunes sur la migration et le troisième âge?

Deux concours de création audiovisuelle ont livré leur palmarès ce printemps. Les films primés peuvent être une source d'inspiration précieuse pour d'autres classes.

Christian Georges

**E**n 2018, REFLEX a atteint son ambition d'être le Festival romand du cinéma des écoles et de la jeunesse. Les lauréats des trois catégories principales proviennent en effet de trois cantons différents. Tous les films soumis devaient s'inscrire dans un thème imposé: **e-migration**. En quoi les mutations technologiques nous font-elles changer d'ère? Quel rôle joue le numérique sur les routes de la migration et de l'exil? C'est le deuxième axe que la plupart des candidats ont choisi de traiter.

Dans *Free WiFi* (grand prix dans la catégorie 12-15 ans), le Fribourgeois Sacha Bourquard confronte un migrant en transit à des interlocuteurs diversement conciliants lorsqu'il s'agit de faciliter son besoin de connexion. Tourné en noir et blanc, le film exploite à la perfection le format contraignant des trois minutes. Cette durée se révèle un peu frustrante dans le cas de *Reza* (grand prix dans la catégorie 16-19 ans). Les gymnasiennes vaudaises Evelyne Peter et Mathilde Valfells n'ont en effet que le temps d'esquisser le portrait d'un de leurs camarades, Afghan né en Iran et arrivé en Suisse depuis deux ans. Mais en quelques plans inspirés de déambulation, elles trouvent le moyen de marier l'ici et l'ailleurs. Par la magie de la musique et via des motifs animés, dessinés et incrustés dans le décor de Nyon. Un film exemplaire! *Amina* (grand prix dans la catégorie 20-26 ans) alterne le noir et blanc et la couleur. En filmant des ados très absorbés par leurs portables, la Valaisanne Clara Chevalley y rappelle qu'un message peut tout changer et que l'intégration commence par un premier pas.



*Free WiFi*, grand prix dans la catégorie 12-15 ans



*Reza*, grand prix dans la catégorie 16-19 ans

Depuis deux ans, le festival Visions du Réel tente une expérience qui porte en 2018 ses premiers fruits. La Fondation Leenards soutient en effet un concours de web-séries documentaires. Dans un premier temps, les candidats doivent proposer un scénario. Les trois lauréats reçoivent ensuite un viatique (5000 francs) pour réaliser leur web-série dans le délai d'un an.



Quel regard portent les jeunes sur l'âge et le grand âge? Trois approches radicalement différentes marquent la première édition. Les Fribourgeois Paul Diaconescu, Flavio Sanchez et Arnaud Sapin ont pris le parti d'aller confronter leur vision de l'amour avec celle de pensionnaires d'un EMS. Sur un registre plus proche des codes de *YouTube*, les Vaudaises Joëlle Marchesi et Laetitia Ponzio ont exploré «le petit monde de Jacqueline», une septuagénaire peu avare en confidences, en conseils de santé et de cuisine. Enfin, mêlant réflexion philosophique et poésie cinématographique, Quentin Fantoli et Jade Vasey se projettent dans le futur avec sincérité et sens esthétique affirmé.

Voir les films de REFLEX: <http://festivalreflex.ch/>

Voir les web-séries doc: <https://www.visionsdureel.ch/webseriesdoc>

# Les couleurs en politique

Eva Saro, responsable de projets, fondation images et société

fondation images et société



## Quelles sont vos réactions par rapport à ces portraits?

### Cochez ce qui convient

- Tiens! Elle fait un peu peur en noir-blanc. À moins que ce soit sa posture...
- Il a l'air bien déterminé sur ce portrait.
- Les deux ont une bonne tête.
- Peu importe leur look, les actions sont plus déterminantes pour moi.



Souvent, dans les magazines, le noir-blanc et/ou un ombrage accentué servent à faire ressortir le caractère d'une figure masculine. La couverture de *Swissquote* datée de 2012 constitue à ce jour une rareté: une politicienne, Doris Leuthard, pose de face, bien droite, et l'image est en noir-blanc. À l'intérieur, plusieurs femmes influentes de différents pays, actives dans le monde des affaires et de la politique, sont présentées avec des aplats de couleurs.

Dans *L'Illustré* d'août 2017, le Genevois Pierre Maudet apparaît en couleurs, mais les ombres sont renforcées, ce qui souligne le grain de peau et accentue chaque marque. Le candidat au Conseil fédéral y paraît plus âgé que sur les affiches de la campagne pour l'élection des conseillers d'État où le visage était plus éclairé.

Il y a une quinzaine d'années, Sylvie Dürrer, Nicole Jufer et Stéphanie Pahud de l'Université de Lausanne avaient analysé le sexisme dans les médias romands. Les journalistes hommes prédominaient dans la branche. Les femmes y étaient souvent citées uniquement par leur prénom et leur apparence faisait fréquemment l'objet de commentaires. Elles paraissaient en grand nombre dans les pages *people*. Dans les illustrations, les femmes en pleurs ou désespérées étaient légion pour accompagner les reportages sur les guerres et les catastrophes naturelles. Lorsque Micheline Calmy-Rey était présidente, elle s'est exprimée dans notre site sur l'accent mis sur ses tenues vestimentaires, ce qui, selon elle, faisait passer ses actions au second plan.

En 2000, un matériel didactique des télévisions européennes attirait l'attention des professionnel-le-s sur les multiples façons inconsciemment sexistes de filmer et d'interroger les politicien-ne-s, ainsi que les hommes et les femmes en général. De fait, les femmes étaient régulièrement interrogées sur leur famille, au détriment de leurs actions politiques. Elles étaient en outre souvent filmées en plongée, ce qui donne une

perspective d'adulte sur son enfant. Ces tendances persistent malgré tout ce que l'on sait en théorie et l'association Décadrée a du pain sur la planche pour éclairer les tendances sexistes de nos médias.

Des informations sur la vie privée des hommes politiques apparaissent parfois. Les politiciennes apprennent à se profiler plus solidement. Malgré tout, sur les photographies, les femmes politiques apparaissent plus souvent avec le visage légèrement penché, tandis que les hommes posent plus droit. Il s'agit bien sûr aussi d'un résultat de nos différences d'éducation et il est possible de faire passer des idées fortes avec un sourire comme avec une expression sérieuse.

Les couleurs, comme le noir-blanc, parlent un langage qui influe sur nos perceptions des candidat-e-s. De plus, les apparences comptent, pas uniquement les programmes et les actions concrètes. John Antonakis de l'UNIL a mené en Suisse une étude qui démontre que des enfants comme des adultes, sans connaissance des candidats, devinent en général le ou la gagnante des élections, lorsque deux hommes ou deux femmes sont proposés à choix. Les choses se corsent quand plusieurs candidat-e-s femmes et hommes sont en lice. Libre à vous de vous lancer dans les prévisions de cette manière visuelle et intuitive, lors de prochaines élections, histoire d'explorer ce qui semble influencer sur vos penchants, au-delà des considérations factuelles. •

### Pour en savoir davantage

Regards invités avec Micheline Calmy-Rey, ancienne présidente de la Confédération sur <http://imagesetsociete.org/activites/regardsinvites/> + Screening Gender sur <http://vintti.yle.fi/yle.fi/gender/> + «Deviner le résultat des élections, un jeu d'enfants», J. Antonakis et coll., *Science* (02/2009) et [www.youtube.com/watch?v=1Xb8GpAlksY&feature=relmfu&noredirect=1](http://www.youtube.com/watch?v=1Xb8GpAlksY&feature=relmfu&noredirect=1)

Christophe Girardin

# Le harcèlement scolaire

À la suite des numéros 2 et 3 d'Eurêka-Net de cette année, voici quelques adresses en lien avec la problématique. Je l'aborde cette fois-ci sous un axe différent, celui d'Emmanuelle Piquet, psychopraticienne en thérapie brève et licenciée en psychologie, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuelle\\_Piquet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmanuelle_Piquet).

## À 180 degrés – Chagrin scolaire

<http://a180degres.com>  
<http://10ans.chagrin-scolaire.com>

En se basant sur les principes de Palo Alto, une équipe de spécialistes travaille pour apaiser toutes formes de souffrances. L'originalité de la méthode est qu'elle travaille avec les enfants harcelés pour qu'ils se fassent respecter et non pas en punissant les enfants harceleurs. Elle a pour objectif d'apprendre aux enfants à décocher des flèches de défense.

La page spécifique de leur site pour l'école s'appelle *Chagrin scolaire*. Elle propose des consultations à Mâcon, Lyon, Paris ou encore à distance par *Skype*. Celles-ci s'adressent aux enfants bien sûr, aux parents et aux enseignants. C'est en lien avec ces trois partenaires qu'À 180 degrés veille à l'intérêt de ses patients en amorçant un virage à 180 degrés sur la manière d'appréhender et gérer une situation.

La base de cette action est la thérapie brève. Elle part du principe que «le problème est amplifié et entretenu par les tentatives de régulation mises en place pour le résoudre». Cette équipe de professionnels peut être engagée pour donner des conférences ou former le personnel scolaire, y compris en Suisse, par courriel à l'adresse [contact@a180degres.com](mailto:contact@a180degres.com).

## TED

<http://a180degres.com/tedx/>  
<https://www.youtube.com/watch?v=HJ-nidBOHbA>  
<https://www.youtube.com/watch?v=iMGLy-juSxw>

Deux conférences TEDx<sup>1</sup> sont consacrées aux travaux d'Emmanuel Piquet. Ce sont des conférences à but non lucratif ayant pour but de partager des idées qui valent la peine d'être diffusées, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence\\_TED](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_TED).

L'une d'elles est consacrée à *Mieux armer les enfants contre le harcèlement scolaire* et l'autre à *Sortir des clichés sur les cours d'école*.

<sup>1</sup> TED pour *Technology, Entertainment and Design* – TEDx: avec un programme destiné aux écoles, aux entreprises, aux bibliothèques ou aux groupes

## Ce que disent les médias

<https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-nos-vies-connectees/20160927.RUE3719/harcelement-cette-femme-apprend-aux-enfants-a-riposter.html>  
[https://www.scienceshumaines.com/therapies-breves-contre-la-souffrance-scolaire\\_fr\\_30422.html](https://www.scienceshumaines.com/therapies-breves-contre-la-souffrance-scolaire_fr_30422.html)  
<https://www.femininbio.com/sante-bien-etre/actualites-nouveautes/emmanuelle-piquet-co-fondatrice-criss-71158>  
<https://www.rts.ch/play/radio/egosysteme/audio/emmanuelle-piquet?id=8654709&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>  
<https://www.linkedin.com/in/emmanuelle-piquet-a97a4b31/>

La RTS met à disposition un fichier audio de 56 minutes, d'autres présentent le personnage, sa vision du harcèlement et de sa prise en charge.



# L'informatique au service des élèves BEP

Des mesures informatiques ciblées peuvent-elles soutenir les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) fréquentant l'école ordinaire? Comment faire le meilleur usage possible du matériel à disposition? Voici quelques pratiques développées pour répondre aux demandes des écoles fribourgeoises.

**Stéphanie Corminboeuf, personne ressource MITIC, Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM), Direction de l'instruction publique, Fribourg**

## Bilan

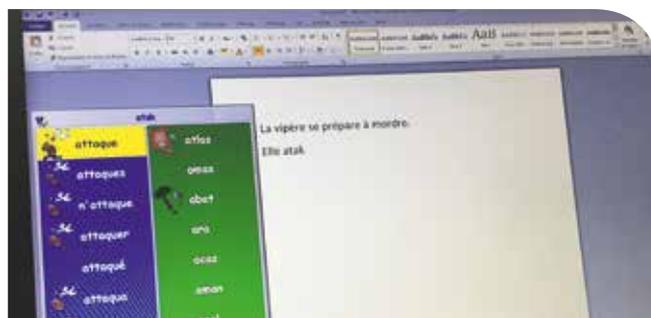
Lorsqu'un-e thérapeute ou un-e enseignant-e pense qu'une compensation informatique pourrait répondre aux besoins d'un-e élève BEP, une personne ressource de l'équipe des moyens techniques auxiliaires (PR MITIC) est impliquée. Le but est de mettre en place un dispositif adapté au contexte et aux besoins de l'élève. Les interventions les plus courantes concernent les problèmes dys (dyslexie, etc.), les troubles de l'attention ou du spectre de l'autisme. Un premier entretien avec le réseau et l'enfant est organisé. Il permet de faire un état des lieux des ressources disponibles à l'école et à la maison, ainsi que des obstacles ne permettant pas à l'élève de travailler et de s'organiser dans de bonnes conditions (tenue de l'agenda, oublis, ponctualité dans la restitution de documents, etc.). L'objectif est de mettre en valeur le potentiel de chaque élève.

Au terme de cette première étape, la PR MITIC propose une phase de tests avec le matériel existant. La synthèse vocale, par exemple, répond aux besoins d'un-e élève qui rencontre des difficultés à déchiffrer, mais qui comprend quand on lui lit la consigne. De même, l'annotation de PDF et la dictée vocale soulagent un-e élève dont l'écriture est peu lisible. Pour structurer un texte, le schéma heuristique permet à l'élève d'organiser ses idées. Et les prédicteurs de mots soutiennent l'élève lors de la production de textes lorsque l'atteinte phonologique est importante.

## Matériel en prêt

Après un temps d'essai, le réseau définit s'il faut recourir à un dispositif plus conséquent. C'est là que le matériel mis en prêt par le Centre Fritic entre en jeu (voir encadré): à disposition pour une période d'environ trois mois, il permet de choisir les outils les plus appropriés. Si nécessaire et en fonction de l'atteinte à la santé, une demande de financement du matériel est effectuée auprès de l'AI.

Si l'élève dispose d'un ordinateur, la tâche de la PR MITIC est de l'accompagner jusqu'à ce que les outils choisis soient maîtrisés. L'enseignant-e reçoit aussi du soutien pour la mise à disposition de documents numérisés via la solution de stockage *cloud* officiel du canton (fribox). La PR forme aussi les thérapeutes s'ils ne maîtrisent pas encore les outils. De ces interventions



émergent souvent des besoins de formation continue qui s'intègre dans l'offre du Centre Fritic.

## Accessibilité des ressources

Un autre axe d'intervention est l'adaptation des documents diffusés via le portail pédagogique des enseignants fribourgeois, Friportail, à partir des recommandations des différentes e-fiches. Constat réjouissant: le fait de mettre en place des mesures pour un élève BEP permet souvent d'améliorer l'accessibilité des ressources et des documents pour tous les élèves de la classe.

## Matériel en prêt et outils recommandés

Le matériel de prêt du Centre Fritic comprend un ensemble d'ordinateurs (Mac et PC pour pouvoir offrir des tests sur tous les logiciels pertinents), des iPads et des CPEN (stylets pour la lecture vocale) et des clés USB avec logiciels (et apps) payants.

Applications les plus utilisées:

- Claro PDF (iPad) ou Xodo (Android)
- Ruban Word du Cartable fantastique (PC)
- WordQ
- Antidote
- Lexibar
- Woody (PC)

Le site [www.friportail.ch/bep](http://www.friportail.ch/bep) recense les ressources proposées en formation (tutoriels, etc.)

Des paquets d'apps sélectionnées sont aussi disponibles sous <https://www.friportail.ch/apps>.

**25 invitations offertes!**

10 pour *Looking for Oum Kalthoum*, offertes par Cinéworx, 5 autres pour 3 jours à Quiberon par Look Now! et 10 pour *Nul homme n'est une île* par Sister Distribution. Expédier nom, prénom et adresse postale à [secretariat@revue-educateur.net](mailto:secretariat@revue-educateur.net) en précisant l'objet du désir.

# Des films et un festival ouverts au monde

Marc Houvet

**> Un instituteur chez les Inuits**

Le jeune Anders part enseigner dans la seule classe de l'école primaire de Tiniteqilaq, un village isolé du Groenland. L'instituteur danois affronte des parents hostiles (les sous-titres traduisent la langue inuite qu'Anders ne comprend pas) et des élèves absents, pour cause de chasse aux phoques! Pétri de préjugés, plaquant un enseignement hors-sol, Anders devra faire preuve d'humilité pour s'intégrer. Le réalisateur français fera de même durant un an avant de faire jouer leur rôle aux habitants et au vrai instituteur Anders! Une belle aventure humaine avec l'autre personnage superbe du film, la nature sauvage du Groenland. *Une Année polaire*, Samuel Collardey, 2018, France/Groenland, 1h34. Actuellement au cinéma.

**> Des utopiques réalistes**

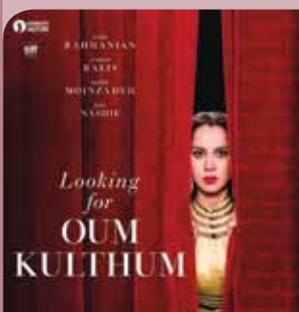
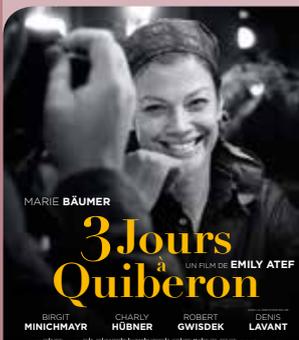
Tout commence avec une fresque peinte vers 1340 sur les murs du palais communal de Sienne par Lorenzetti, intitulée *Allégorie et effets du bon et du mauvais gouvernement*. Le cinéaste français avait exploré dans ses deux films précédents le paysage français. Avec ce nouvel opus, il va à la rencontre de paysans de la Sicile, d'architectes et de charpentiers des Grisons et du Voralberg en Autriche. Autant d'artisans qui s'émancipent de la destruction capitaliste du paysage. Une méditation sur la beauté au service du bien commun et vice-versa. *Nul homme n'est une île*, Dominique Marchais, 2018, France, 1h36. Aux cinémas depuis le 20 juin 2018.

**> Une actrice sur le fil**

Sa ressemblance avec Romy Schneider est tellement frappante que Marie Bäumer n'a pas hésité longtemps pour incarner l'actrice mythique de 42 ans qui, pour surmonter une crise existentielle, passe quelques jours au bord de l'océan à Quiberon. La réalisatrice s'est basée sur les 600 clichés pris par Robert Lebeck et les souvenirs de Michael Jürgs, journaliste au magazine *Stern*, à qui Romy avait donné une interview durant ce séjour breton. En découle un splendide noir et blanc qui permet de révéler les ombres et les lumières d'une âme à vif qui se confie sans filtre ni filet. Un numéro d'actrice époustoufflant. *Sept Lola (Césars allemands) 2018*, dont ceux du meilleur film et de la meilleure actrice. *3 jours à Quiberon*, Emily Atef, 2018, Allemagne/France, 1h55. Aux cinémas depuis le 20 juin 2018.

**> Une diva à la voix d'or**

Après l'onirique *Women without men*, la cinéaste Shirin Neshat imagine les obstacles que rencontrerait une réalisatrice, iranienne comme elle, dont l'ambition est de rendre hommage à l'Astre de l'Orient, la Mère de l'Égypte, Oum Kalthoum. De nombreuses images d'archives (avec le roi Farouk, le président Nasser) ponctuent cette mise en abyme du destin commun de ces deux femmes artistes et musulmanes, contrarié par une société misogyne. Plus qu'un biopic, ce film élégant donne à voir et entendre comment la Maria Callas du Caire (interprétée par Marwa Nagy) a su envoûter des générations de mélomanes. *Looking for Oum Kalthoum*, Shirin Neshat, 2018, Allemagne, 1h30. Aux cinémas dès le 27 juin 2018.



**Un léopard qui ne dort pas**

Aux côtés des nuits magiques sur la Piazza Grande, des films de la compétition internationale, le festival de Locarno accueille et soigne les jeunes pousses du cinéma indépendant asiatique à travers la plateforme

*Open Doors*. Une manière d'assurer la diversité et la visibilité de cinématographies autres que celles des USA et de l'Europe. Une certaine idée du cinéma et de l'ouverture au monde. [www.locarnofestival.ch](http://www.locarnofestival.ch), du 1er au 11 août 2018.

# Best practices pour gagner un panier garni

Noël Cordonier, noel.cordonier@hepl.ch

**S**i, cette année, je me réjouis tant de l'été, c'est moins pour les vacances, la lumière et les soirées douces, que parce que c'est la saison basse... des lotos.

– Quoi, me direz-vous, vous en voulez à ces jeux d'argent si populaires en Suisse romande qu'organisent les associations à but non lucratif? Que reprochez-vous, M. Vinaigre, à ces manifestations indispensables pour nos sociétés bénévoles?

– J'ai vécu récemment une expérience qui m'a affligé et qui, depuis, me hante. Permettez-moi de vous la raconter.

Me voici accompagnant à un loto une personne qui a besoin d'aide pour se déplacer. Sur le chemin de la salle, les souvenirs de lotos sont remontés et j'ai souri de cet épisode d'enfance où il nous avait fallu une brouette pour emporter tous les lots gagnés, sous l'œil noir des joueurs bredouilles. C'était il y a plus de cinquante ans, dans un café de village enfumé où une sono débutante grésillait et sifflait, déformant plus qu'elle ne portait la voix du crieur.

Ce loto-ci s'est tenu dans la salle polyvalente du même village. En m'asseyant au bout d'une des tables alignées, j'ai été frappé par le silence, quand bien même le jeu n'avait pas commencé: à peine une rumeur. Autre étonnement, les joueurs avaient devant eux non pas une seule carte, mais trois, voire plus. Et je me suis trouvé très *vintage* quand j'ai pris mon crayon pour biffer les numéros sortis: ça ne se fait plus, presque tous mes voisins avaient des pastilles magnétiques et, astuce, la tige aimantée «ramasse-jetons» pour les récolter en fin de série. Pour les moins outillés, des rectangles de plastique transparent étaient toutefois à disposition. Après un court salut, l'animateur a tiré le premier numéro. Pour moi, ce fut le dernier moment de maîtrise: tout est allé trop vite, je n'ai jamais réussi à contrôler les trois cartes que j'avais prises par un mimétisme imprudent. Mais comment faisaient-ils, tous les autres?

Le loto moderne résulte d'un accord précis entre deux parties contractantes. De son côté, l'organisateur traque l'imprévu pour que le jeu de hasard soit rigoureusement cadré. Le nombre et le type de séries sont explicites, les lots homogènes, la cadence du crieur rapide et régulière; les formules de commencement et de fin

de jeu toujours pareilles, le temps entre les séries le plus bref possible. Du côté des joueurs, la concentration est intense et l'émotion contenue: paroles rares et regard vissé sur les cartes, même pendant les intervalles. «Ils ne veulent plus s'amuser, ils veulent jouer»<sup>1</sup>, analyse finement un crieur expérimenté. Entendez qu'il faut être sérieux et discipliné.

J'avais le souvenir d'un jeu de société où l'on s'apostrophaient, riait, se chambrailait, se fâchait, où l'on attendait les inévitables boutades du comique local («13», «Thérèse»; «22», «V'là les flics!»; «89», «Ma grand-mère!»...), la supplication, sur tous les tons, du «Coup d' Sssaaaac!», puis le rugissement du chanceux suivi du râle des perdants. Or j'ai découvert ce soir-là comment, en quelques décennies, nous nous sommes tous alignés, asséchés, asservis. Formatés. Isolés. Même si son but est louable et en soi sympathique, un loto d'aujourd'hui résume tristement dans son court «espace-temps» le culte exigeant à l'unique idole qu'est l'argent. Par des amputations si discrètes que nous ne les avons pas ressenties, mais si nombreuses qu'elles ont fini par nous transformer, nous avons plié nos pensées et nos corps pour les conformer aux standards obligés. Tu dois être concurrentiel, efficace, performant, adopter les bonnes pratiques, appliquer les processus, fonctionner de manière optimale, viser l'efficacité, poursuivre ton développement personnel, contrôler ton stress, gérer ton temps, augmenter ton rendement. Et sourire.

C'est bien cette vie-là que nous souhaitons à la jeunesse? Cette conception de la réussite? Cette servitude sous un costume de prétendue liberté et de soi-disant réalisation? Si l'École restera encore longtemps la fidèle agente du Divin Marché<sup>2</sup>, qui est-ce qui, au Grand Loto de la destinée, valorisera la personne singulière, avec ses chances et ses limites, ses espoirs et ses angoisses? Pourquoi fuir les questions existentielles en préparant d'abord l'élève à décrocher ce dont les paniers garnis sont l'image?

<sup>1</sup> W. Siegriest, cité par M. Mavilla, «Les lotos ne cartonnent plus», *Le Régional*, 13. 10. 2016.

<sup>2</sup> Cf. Dany-Robert Dufour, *Le Divin Marché, La révolution culturelle libérale*, Paris, Denoël, 2007.

Etienne Vellas

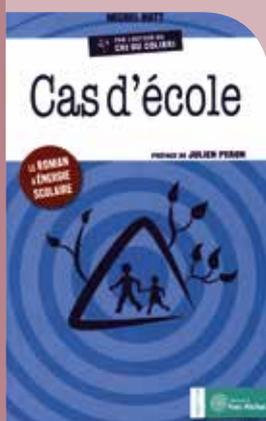


**> Hugo Horiot. (2018). Autisme: J'accuse. Éd. L'Iconoclaste.**

Un cri, ou plutôt un hurlement de colère! Hugo Horiot est le brillant porte-parole de ses pairs autistes. Ses livres sont devenus en quelques années des témoignages incontournables. Il énumère des évidences méconnues: sait-on que dans la Silicon Valley, les *start-up* comptent nombre d'ingénieurs autistes? Que des entreprises comme Microsoft recherchent leurs compétences hors normes? Qu'avec leur atypisme, les personnes autistes sauront manier, mieux que quiconque, l'intelligence artificielle?

Il est donc temps de les reconsidérer et ne plus les exclure hâtivement d'une société normative qui se refuse à les entendre. Et ne plus mépriser leur neurodiversité, mépris pouvant aller jusqu'à la tentation et à l'horreur de l'eugénisme...

Le livre d'Hugo Horiot, empli de rage et de fureur, fait réfléchir. Ceux qui le liront n'emploieront plus jamais le terme «autiste» de façon insupportablement sarcastique.



**> Michel Hutt. (2018). Cas d'école. Le roman à énergie scolaire. Éd. Yves Michel.**

Au milieu de XXI<sup>e</sup> siècle, deux jumeaux plus rivaux que complices explorent le passé de leur mère, dans l'espoir de découvrir qui est ce père inconnu qu'elle a rayé de son existence. Les membres de cette famille étrange sont reliés par une caractéristique commune: ils ont été profondément marqués par leur éducation et leur parcours scolaire. À travers ce roman tonique et surprenant, l'auteur aborde plus sérieusement qu'il n'y paraît les questions de la pédagogie, des relations familiales, de la parentalité, de l'équilibre psychologique. Inspiré par la communication non violente et les récents apports des neurosciences, ainsi que par vingt-sept années de service dans l'Éducation nationale en France, Michel Hutt se penche sur les dysfonctionnements du système éducatif actuel pour esquisser le portrait d'une école plus efficace, plus épanouissante. Et pose cette question: l'énergie scolaire est-elle renouvelable?



**> Jean-Pierre Rosenczveig. (2018). Rendre justice aux enfants. Un juge témoigne. Éd. Seuil.**

Ce livre est le témoignage d'un juge des enfants qui, au moment de la retraite, se retourne sur sa carrière qui a vu défiler des milliers de mineurs dans son cabinet. Les mœurs évoluent, le droit s'adapte-t-il? Ou continue-t-on à condamner avec des préceptes d'hier? Quelle attitude adoptons-nous vis-à-vis de la violence qu'exercent les enfants, comme de celle qu'ils subissent? Toute sa vie, Jean-Pierre Rosenczveig a milité pour que leur parole soit entendue devant les tribunaux et a dû faire face aux questions sociétales auxquelles notre société peine à répondre.

À travers les dizaines d'histoires individuelles qu'il cite, on saisit la difficulté de juger des situations complexes avec intelligence et humanité. Plus que jamais, les mineurs ont des droits. Mais ils sont encore des enfants. S'ils sont reconnus coupables, leur emprisonnement est-il justifié ou reste-t-il toujours une erreur?



**> Alain Badiou. (2018). On a raison de se révolter. L'actualité de Mai 68. Éd. Fayard**

Nous avons commencé cette rubrique avec la rage au cœur d'Hugo Horiot... La terminer avec Alain Badiou et son encouragement à poursuivre 68 n'est pas sans lien au fond! Mai 68... c'était la conviction qu'il fallait en finir avec les «places». En son sens générique, c'est ce que recouvre le beau mot de communisme, société égalitaire, société qui par son propre mouvement abat les murs et les séparations, société de la polyvalence et des trajets variables, dans le travail comme dans la vie. Ceux qui se reconnaissent contemporains de Mai 68 testent et attestent, dans diverses expériences, que le bouleversement des places sociales, le renversement des hiérarchies des libertés et des pouvoirs est politiquement possible. À travers la mise en place d'un type inédit de prise de parole et la recherche tâtonnante de formes d'organisation émancipatrices. Quelle école... pour cette société égalitaire recherchée?

# Invitation du Lien International d'Éducation Nouvelle

## Éducation et Écologie: une Rencontre-choc

Etiennette Vellas

**N**ous sommes dans l'ère de «l'anthropocène», disent certains chercheurs... Ce concept récent, apparu en 1995 (Crutzen), médiatisé à partir de 2010 (Lorius), quasi officialisé en 2016 (Oslo), est presque devenu une évidence pour l'opinion qui constate les effets du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité, dus à nos choix de vie. Tout ce qui découle de ce constat vient contredire l'espoir enraciné des éducateurs d'une lente progression vers un monde meilleur. Ce fait est si insupportable qu'il active une réaction très humaine que les sociopsychologues nomment la «dissonance cognitive»: on connaît le danger, mais on ne veut pas y penser. Les acteurs du LIEN et l'association Villages roumains ont

décidé le contraire: travailler cette urgence pour la placer au cœur de toute pratique éducative. La culture de paix ne pouvant aujourd'hui qu'inclure celle d'une éducation à la protection de la vie sur terre. Avant qu'il ne soit trop tard. Les enfants n'échappent pas au **sentiment diffus d'une menace** sur le plan écologique. Les éducateurs le savent et pensent que c'est d'espoir dont ils ont besoin. Et qu'il est préférable de leur proposer d'être, à leur niveau, **acteurs** dans cette mobilisation pour une transition écologique. Le champ des actions éducatives à leur proposer est en réalité immense et de nature à provoquer des enthousiasmes, des projets de formation, des engagements militants chez les éducateurs.

**Le Lien International d'Éducation Nouvelle, en partenariat avec l'association Villages roumains, organise ses 6e Rencontres en Roumanie sur ce sujet, dans deux lieux magnifiques:**

**À Timișoara du 21 au 23 juillet (pré-Rencontre le 20)  
et à Eșelnița du 25 au 26 juillet 2018**

**L'objet de ces rencontres est double:**

1. Comme lors de toutes les Rencontres d'Éducation Nouvelle, l'invitation est de vivre, de créer, de partager et de mettre en œuvre des formes de travail, de recherche, de prise de parole qui permettent d'apprendre et réfléchir à l'école, à l'université et en tout lieu du monde, dans la collaboration plutôt que dans la compétition, l'action créative plutôt que la soumission; pour que se construisent dans le même temps démocratie, savoir et culture de paix.
2. Lors de ces Rencontres 2018, un pas de plus est franchi: travailler, dans le même temps, la question devenue urgente du lien à tisser plus fermement entre Éducation et Écologie. **C'est-à-dire?**

**Du 21 au 23 juillet: à Timișoara, la culture sera pensée comme un environnement**

Les pratiques d'éducation ne sont pas neutres. Les savoirs ne sont pas des choses mortes. Il s'agira de réfléchir à l'émancipation collective des pratiques de domination «usant notre planète», en pensant les savoirs dans leurs hybridations, leurs devenirs évolutifs, leurs migrations. De penser ainsi la culture comme un environnement afin de construire une écologie de la connaissance.

De développer une éducation qui transmet sans penser à la place de l'autre, qui éduque sans exclure, qui croise science et création, qui accueille les langues et les cultures du monde sans hiérarchiser, sans discriminer ni les individus ni les groupes.

**24 juillet:** Déplacement de Timișoara à Eșelnița

**25-26 juillet: à Eșelnița, les participants seront acteurs de projets écologiques régionaux**

L'Éducation Nouvelle, c'est aussi des rencontres de savoirs divers hors l'école. Le séjour à Eșelnița sera l'occasion de vivre un partage de «gourmandises pédagogiques» venant de pays divers et, parallèlement, de s'inscrire dans des projets socioécologiques démarrés par des acteurs locaux, entre autres des guides du Parc naturel des Portes de fer. Comment remettre le Danube au centre des préoccupations citoyennes: fleuve frontière, voie de communication, biotope menacé, source poétique. Le travail consistera à esquisser, ensemble, pour lui, et donc pour tous les fleuves du monde, la voie d'une humanité consciente de **ses responsabilités devenues les plus essentielles.**

Renseignements, inscription: <http://lelien2.org>  
ou [www.education-nouvelle.ch](http://www.education-nouvelle.ch)

# Gymnases: qui s'engage dans les domaines MINT?

Par la mise en place d'un Label MINT pour les gymnases en Suisse, l'Académie des sciences naturelles aimerait encourager la mise en place d'une culture MINT dans les écoles et les échanges de bonnes pratiques entre les écoles de maturité gymnasiale.

© Gianni Ghiringhelli

sc | nat 

Anne Jacob, scnat

Swiss Academy of Sciences  
Akademie der Naturwissenschaften  
Accademia di scienze naturali  
Académie des sciences naturelles

En 2017, la Suisse s'est retrouvée pour la septième fois à la première place du *Global Innovation Index* (<https://www.globalinnovationindex.org/gii-2017-report#>). Toutefois, ces performances sont essentiellement le fruit de compétences acquises dans le passé et par l'importation de compétences extérieures à la Suisse depuis environ dix ans, plutôt que de l'évolution constante des domaines MINT à l'intérieur du pays. La science et les développements technologiques sont donc essentiels à maintenir et à développer face à la concurrence internationale.

Un moyen de réagir à cela est l'encouragement de la mise en place d'une culture MINT dans les écoles. De nombreuses initiatives sont déjà en place au niveau international, souvent initiées par des associations statutairement similaires à l'Académie suisse des sciences naturelles, ou par des initiatives européennes. L'une d'elles, émise par AdvancED<sup>1</sup>, propose une certification STEM (*Science, Technology, Engineering, Mathematics*) aux États-Unis et dans plus de septante pays. Ces initiatives ont toutes le même objectif de stimuler la culture MINT dans les écoles.

## Un Label MINT pour les écoles suisses

Un groupe de recteurs et de doyens de gymnases (Kreuzlingen, Baden et Payerne) s'est donc attelé à la reconnaissance MINT (Label MINT) pour les gymnases suisses. C'est en effet au gymnase que les élèves choisissent majoritairement leur future vocation. Le Label a avant tout une valeur symbolique. Il doit servir à créer l'engouement de la culture MINT. Ce label sera accompagné de la création d'un réseau «MINT.ch», sous la forme d'une plateforme internet et de réunions d'échanges ouvertes à tous. La SCNAT organise le Label MINT via sa Commission d'encouragement de la relève, favorisant ainsi une diffusion à l'échelle nationale. Ce projet est soutenu par le programme MINT 2017-2020 des Académies suisses des sciences.

Les buts du Label MINT sont, entre autres, d'encourager les gymnases à implémenter la culture MINT dans leur institution. À ce titre, il ne s'agit pas d'encourager

Cette page fait partie de la série d'articles consacrée au concours *Science on Stage* ([www.sciencesnaturelles.ch/scienceonstageCH](http://www.sciencesnaturelles.ch/scienceonstageCH)) ainsi qu'au problème de relève dans les domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Technique (MINT) que connaît la Suisse depuis de nombreuses années. Elle est coordonnée par l'Académie suisse des sciences naturelles SCNAT ([www.scnat.ch](http://www.scnat.ch)).

uniquement les établissements qui se spécialisent dans les formations MINT, mais d'encourager tous les gymnases de Suisse à favoriser la culture MINT, y compris ceux qui sont spécialisés dans les sciences humaines, d'accompagner et de valoriser les gymnases développant des projets MINT. Le label n'a pas pour but de mettre les écoles suisses en compétition, mais de distinguer les établissements qui s'engagent dans la promotion des domaines MINT, de manière similaire au label de Swiss Olympic qui distingue les écoles s'engageant pour le sport d'élite. Il doit aussi mettre en réseau les gymnases labellisés afin de créer des collaborations et de construire une plateforme d'échanges pour toutes les écoles suisses, typiquement en décrivant leurs expériences et les bonnes pratiques entre les différents cantons et régions linguistiques.

Les écoles intéressées par un tel label peuvent obtenir des renseignements et télécharger les formulaires ad hoc sur le site [www.scnat.ch/labelMINT](http://www.scnat.ch/labelMINT). Le délai pour déposer son dossier de candidature est le 30 septembre 2018. La mise au concours est annuelle.

<sup>1</sup> [www.advanc-ed.org/services/stem-certification](http://www.advanc-ed.org/services/stem-certification)

# «Partir, arriver, rester» Ressource pour aborder la fuite et l'asile

Guerre en Syrie ou en Irak, crises migratoires, durcissement des mesures d'accueil. Impossible d'ignorer l'actualité. Mais que sait-on de la réalité vécue par les réfugié-e-s arrivé-e-s en Suisse, en particulier les jeunes qui ont l'âge des élèves du cycle 3 et du secondaire II?

Valérie Arank, éducation21

**A**li, Nidal, Rana, Serivan et Solomon: ces cinq jeunes originaires de différents pays sont au cœur du dossier pédagogique «Partir, arriver, rester» et témoignent avec ouverture et confiance de leur fuite, de leur arrivée en Suisse, de leur quotidien et de leurs aspirations pour l'avenir. Ali a fui seul l'Afghanistan tandis que Rana et sa famille ont bénéficié du programme de réinstallation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Tous voient leur vie en Suisse comme un nouveau départ: Nidal y poursuit ses études, Solomon souhaite débiter un apprentissage.

Les histoires présentées permettent aux élèves du cycle 3, du secondaire II et de la formation professionnelle d'aborder concrètement le thème de l'exil et de se mettre à la place de personnes ayant trouvé refuge en Suisse. La ressource, divisée en trois chapitres, comprend un dossier pour l'enseignant-e et un cahier de l'élève.

Les activités proposées dans le dossier pour l'enseignant-e sont variées: *Mémoire*, travail en groupe, quiz, jeu de rôles, etc. Elles permettent d'identifier les raisons pour lesquelles une personne peut être contrainte de quitter son pays. Elles permettent de se familiariser avec les pays que ces jeunes ont fui, les déplacements forcés dans le monde ou les procédures d'asile en Suisse. Mais surtout elles encouragent le dialogue et une réflexion sur les concepts de fuite, de migration, sur les langues que l'on parle ou sur l'identité plurielle. Les témoignages sincères amènent à réfléchir sur les notions de préjugé, de discrimination, d'intégration et de vivre-ensemble au sein d'une société plurielle.

Le cahier de l'élève réunit l'essentiel des cinq portraits, afin qu'il fasse connaissance de manière autonome avec les interviewé-e-s.

Ali et ses pairs présentent notamment deux objets qui leur tiennent à cœur. Serivan témoigne: «Comme objet de Suisse, j'ai choisi ma montre. La montre symbolise pour moi la ponctualité, très importante dans ce pays. J'ai rarement vu des Suisses arriver en retard à un rendez-vous.»



«Partir, arriver, rester» s'inscrit dans une démarche d'éducation en vue d'un développement durable (EDD). La ressource permet d'aborder les thématiques sensibles et complexes de l'exil et de l'asile. Les élèves font le lien entre l'actualité et le quotidien de personnes réfugiées. En participant aux diverses activités, ils identifient notamment les enjeux et les interactions liés à la migration et acquièrent une meilleure compréhension de la diversité. À travers les portraits, les activités mènent à un réel changement de perspectives et encouragent la responsabilité et la pensée créatrice.

Le principal atout de «Partir, arriver, rester» reste l'authenticité des témoignages et la proximité avec les apprenant-e-s: «Ce que je préfère faire, c'est regarder les matchs où le Real joue», nous confie Nidal.

Merci d'accueillir dans votre classe Ali, Nidal, Rana, Serivan et Solomon!

«Partir, arriver, rester», dossier publié par éducation21, le Secrétariat d'État aux migrations et le Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein. Il se fonde sur la publication «*Aufbrechen, ankommen, bleiben*», élaborée par le bureau du HCR pour l'Autriche, en partenariat avec le Fonds autrichien d'intégration ÖIF et l'association BAOBAB. Pour le cycle 3, le secondaire II et la formation professionnelle. Informations et téléchargement [www.education21.ch/fr/productions](http://www.education21.ch/fr/productions)

# Treffpunkt Formation: un carrefour de rencontre

Les championnats suisses centralisés des métiers, les SwissSkills 2018, auront lieu du 12 au 16 septembre prochain dans la capitale helvétique. Le *Treffpunkt Formation* y attend les enseignant-e-s et les conseillers/ères en orientation.

Charlotte Volery

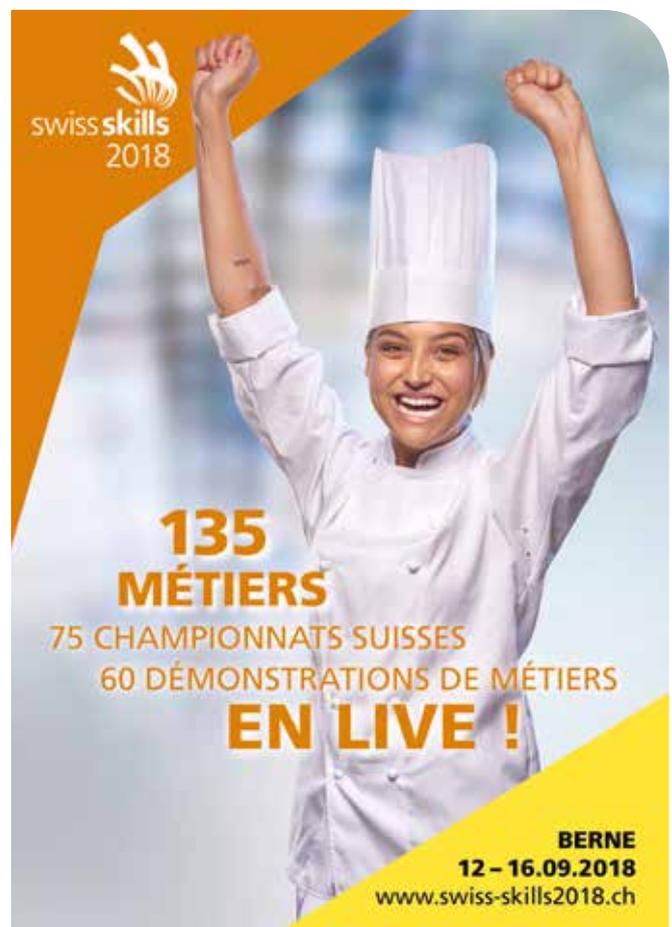
## Treffpunkt Formation: quézako?

*Treffpunkt Formation* est un espace de rencontre et de formation continue proposé dans le cadre des SwissSkills 2018 à tous les enseignant-e-s et conseillers/ères en orientation, qu'ils soient accompagnés de classes ou non. Cet espace offre au corps enseignant la possibilité d'échanger et de discuter de la formation avec d'autres experts et spécialistes du sujet autour d'un en-cas. Divers partenaires de la formation animeront des stands. Parmi ceux-ci, des associations telles que BCH/FPS - formation professionnelle suisse -, INSOS Suisse, Movetia, le Syndicat des enseignants romands et la Table Ronde-écoles professionnelles. Les enseignant-e-s pourront faire valider leur visite à l'espace *Treffpunkt Formation* comme formation continue.

## Visites guidées dans les coulisses des métiers

L'espace *Treffpunkt Formation* offre aussi la possibilité aux enseignant-e-s d'en apprendre davantage sur les différents profils et exigences des métiers dans le cadre de visites guidées, menées par des formateurs et des experts de différentes associations professionnelles. Plus de trois-cents visites guidées d'environ une trentaine de minutes seront proposées au fil des cinq jours de manifestation, et cela en trois langues (français, allemand et italien).

Plus d'informations sur: [www.swiss-skills2018.ch/treffpunktformation](http://www.swiss-skills2018.ch/treffpunktformation)



## Informations pratiques

Les enseignants et les conseillers en orientation visitant les SwissSkills 2018 non accompagnés d'une classe peuvent s'inscrire: [www.swiss-skills2018.ch/treffpunktformation](http://www.swiss-skills2018.ch/treffpunktformation). À noter: le billet d'entrée pour *Treffpunkt Formation* fait office de billet d'entrée pour la manifestation. Les enseignants s'inscrivant pour la visite des SwissSkills 2018 avec une classe sont automatiquement invités à l'espace *Treffpunkt Formation*. Inscriptions pour l'offre spéciale pour les écoles via le lien suivant: [www.swiss-skills2018.ch/ecoles](http://www.swiss-skills2018.ch/ecoles).

• **Déplacement en car:** soixante partenaires de transports de Car Tourisme Suisse proposent un rabais de 10% sur le prix normal du trajet.

• **Déplacement en transports publics:** le tarif spécial SwissSkills 2018 destiné aux écoles voyageant avec les transports publics était assuré jusqu'au 1er juin. Depuis, SwissSkills 2018 vérifie, en collaboration avec les CFF, s'il reste des disponibilités sur les trajets souhaités.



# La création des cégeps: une innovation contextualisée

Regard sociopolitique, psychosocial et économique

Abdelhafid Daoudi, praticien-chercheur en pédagogie et professeur en enseignement supérieur au Québec

1960 est une station importante dans la mémoire québécoise; «la Révolution tranquille» engage le Québec vers de profondes transformations. Elle s'amorce officiellement dans une période dorée, qui se caractérise par l'implication active du gouvernement québécois dans une optique de rattrapage et de modernisation. En 1961, le gouvernement créa la «Commission royale d'enquête sur l'enseignement». Suite à des visites de terrain dans de nombreux pays occidentaux, entre autres: la France présenta le «Rapport Parent» qui a remis en question l'enseignement québécois. Sur sa recommandation, le ministère de l'Éducation est fondé. Puis, le collège d'enseignement général et professionnel (cégep) a vu le jour en 1967 par l'adoption du projet de loi 60 à l'Assemblée nationale du Québec. C'est un moment distinct et décisif dans l'histoire de l'enseignement supérieur au Québec; avec cette création, le Québec adopte une posture unique dans le monde entier. Cet article se penche sur la création des cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), il tente, plus particulièrement, de répondre à ce questionnaire: quelles sont les dimensions de la naissance des cégeps?

## Dimension démocratique

Dans les sociétés démocratiques comme la nôtre, il faut préparer des citoyens à s'exprimer sur des sujets qui les touchent dans l'espace public. Cela dépend essentiellement du degré de l'éducation et de la compétence civique qui est mesurée par plusieurs indicateurs, tels que: le taux de scolarité, la lecture et la connaissance politique... À cet égard, il est important de différencier la démocratie de la culture démocratique qui est une extension fluide de la démocratie elle-même. Cette culture se base sur l'éducation civique et protège la liberté et la diversité des citoyens<sup>1</sup>. Autrement dit, pour s'impliquer efficacement dans la société, il faut maintenir un niveau scolaire capable de saisir la complexité de celle-ci. Dans cette perspective, le cégep est une institution publique qui permet de véhiculer les valeurs démocratiques. Il est un «objet culturel» qui reflète les valeurs, des Québécoises et des Québécois, enracinées, accumulées, construites, développées et surtout transmises au fil du temps. À travers le cégep, les citoyens peuvent se retrouver, se reconnaître et changer<sup>2</sup>.

## Dimension psychosociale

Les études sont devenues des moyens de reconnaissances sociales. Elles permettent aux personnes de graver les échelons de la hiérarchie sociale. Rappelons que le savoir comme tel occupe une place primordiale dans la vie quotidienne des individus. L'apprentissage est à la fois un investissement social dans une société qui impose des normes prédéterminées de connaissances et de qualifications en vue d'assurer cette reconnaissance. Pour reconnaître, il faut tout d'abord connaître. La reconnaissance est une double connaissance; l'une émane de la personne elle-même; quant à l'autre, elle provient de ses proches et confirme celle-ci (individu portant en soi le besoin naturel d'être validé dans cette connaissance de lui-même). Ce processus peut aller jusqu'à la gratitude<sup>3</sup>. Cela se modalise de cette manière:  $reconnaissance = (re)(connaissance) = (connaissance_2)(connaissance_1) = (connaissance_{extérieure})(connaissance_{intérieure})$ . De ce fait, la reconnaissance est

un échange équilibré entre l'affirmation de soi et la confirmation de l'environnement. C'est aussi vrai que lorsque le corps a froid, il prend une couverture pour se chauffer. Au commencement, il dégage de la chaleur sur la couverture qui ensuite chauffe adéquatement le corps. Pour y arriver, il est pertinent d'offrir les conditions favorables à la réussite qui aident toute personne à faire preuve de ses compétences professionnelles et relationnelles et mettent en valeur ses habiletés (mécanisme d'infirmité). Puis, attendre le bon retour de l'entourage et de la société (mécanisme de confirmation). C'est pourquoi il faut miser sur le savoir, via le cégep, afin d'atteindre cette reconnaissance ainsi que la réussite financière et sociale.

### Dimension économique et identitaire

L'attachement des Québécois au Québec est d'une singularité remarquable due aux rôles identitaires et au sentiment d'appartenance à la nation québécoise minoritaire, attendant du gouvernement une sorte de protection. Cette dimension s'est traduite, via la naissance d'un nouveau modèle des sociétés à saveur identitaire et symbolique vers 1980, par l'expression «Québec inc.», qui donne son sens à la solidarité et à la compétition dans un cadre collectif. Ce genre d'économie à caractère identitaire passe par les cégépiens. La mondialisation a entraîné de réelles modifications dans les choix de l'État québécois. Le défi est de s'adapter aux nouvelles contraintes, tout en tirant profit des occasions d'affaires créées par l'ouverture des frontières physiques et numériques (les technologies de l'information et de la communication). Il demeure donc central pour le Québec de soutenir le changement et l'innovation à l'aide de l'enseignement, car l'apprentissage occupe une importance capitale pour l'avenir; il faut assurer une adéquation de la main-d'œuvre aux besoins du marché du travail. Le Québec doit pouvoir démontrer que son environnement économique est compétitif par le biais du cégep. De même, la mondialisation a pour effet d'inciter la résurgence des identités nationales, ce qui permet aux diverses sociétés de ne pas se fondre dans une culture homogène mondiale. D'où le rôle majeur de l'enseignement pour véhiculer ses propres valeurs identitaires. En ce sens, le cégep offre un enseignement supérieur qui est à la fois une orientation humaine et économique.

C'est dans ce contexte que le système décisionnel québécois devient flexible et diversifié. Cela s'accroît dès 1990 par une stratégie de décentralisation et par l'implication des citoyens. Dans cette visée, l'enseignement collégial est un outil indispensable pour répondre aux exigences de la période vécue. Il doit changer, car «faire autrement est le lot de toute éducation soucieuse de s'adapter aux temps»<sup>4</sup>. Il s'agit ici d'un choix binaire, entre une vision classique de l'enseignement supérieur et une nouvelle vision claire et éclairée de l'avenir. Ce qui permet de rendre la fonction du cégep plus dynamique et créative. Le changement est incontournable pour survivre; vivre le présent, continuer à vivre dans le futur et sans oublier le passé, mais pas à tout prix en imitant aveuglément d'autres expériences externes

sans réaliser de solides et fiables études. Rappelons le rapport de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui stipule que l'éducation collégiale coûte cher, et qu'en dépit du fait que les étudiants aux cégeps soient nombreux, les cégeps formeraient moins de jeunes dans le secteur professionnel et technique. Afin d'y remédier, il propose de remplacer le système d'enseignement collégial actuel par un système semblable à celui qu'on retrouve dans le reste du Canada ou en France, en remplaçant le cégep par une année supplémentaire au niveau secondaire et une autre au niveau universitaire. Une étude sérieuse: «L'apport des cégeps à la société québécoise»<sup>5</sup> a démontré les limites de ce rapport. Je pense que l'enseignement collégial a besoin d'un changement de fond et non de forme.

Finalement, l'arrivée massive de nouveaux immigrants en provenance d'une diversité de pays beaucoup plus grande présentement qu'il y a cinquante ans constitue en soi un défi au chapitre de l'intégration économique et identitaire. Retenir ces nouveaux arrivants dans le territoire pour qu'ils puissent participer pleinement et démocratiquement, enrichir le Québec et participer à maintenir le poids démographique du Québec, constitue un des défis auxquels les cégeps doivent faire face. «Jusqu'à récemment, on trouvait dans une classe un groupe de personnes relativement homogènes. Maintenant, la diversité des étudiants semble plutôt la norme.»<sup>6</sup> C'est la réalité. Dorénavant, la flexibilité est devenue une compétence. Les individus, les groupes, les entreprises, les sociétés et les États qui ne s'ajustent pas, ne réussissent pas. La diversité est une richesse qui nous incite à nous ajuster et à nous adapter. Nous arrivons à un stade où nous parlons même de diversité neurologique; l'autisme n'est plus une maladie, mais plutôt une sphère différente de notre mode de réflexion qu'il faut saisir pour vivre harmonieusement avec les autistes tant au niveau social qu'économique.

Dans le prochain article, nous nous attarderons sur l'effet des modèles européens sur la naissance des cégeps tant au niveau de la forme que du fond.

(à suivre)

### Références bibliographiques

<sup>1</sup> Milner, H. (2003) «Compétences civiques: Le Québec est à la traîne», dans Michel Venne, M. (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal: Fides, 620-629.

<sup>2</sup> Proulx, J.P. et Charland, J.P. (2009). *Le système éducatif du Québec de la maternelle à l'université*, Montréal: Chenelière éducation.

<sup>3</sup> El akremi, A, N. Sassi et S. Bouzidi (2009). «Rôle de la reconnaissance dans la construction de l'identité au travail», *Revue Relations industrielles / Industrial Relations*, 64 (4). 662-684.

<sup>4</sup> Caumeil, J.-G. (2000). «De l'usage social de la notion d'innovation à une approche compréhensive de l'action». *Revue Recherche et Formation*, (34), 57-68.

<sup>5</sup> Fortin, P., Havet, N. et Audenrode, M.V. (2004). *L'apport des cégeps à la société québécoise*, Montréal: Fédération des cégeps. Document téléaccessible à l'adresse [www.fedecegeps.qc.ca/memoire/2004/04/C2%92apport-des-cegeps-a-la-societe-quebecoise/](http://www.fedecegeps.qc.ca/memoire/2004/04/C2%92apport-des-cegeps-a-la-societe-quebecoise/) – consulté le 2 octobre 2017.

<sup>6</sup> Saint-Pierre, L. (2007). «Enseigner au collégial aujourd'hui», *Pédagogie collégiale*, 20 (2). 5-12

# La qualité du collège enfin mesurée: onze cantons suisses sous la loupe

© Gianni Chirignelli

Sacha Varin, Dr. en sciences de l'éducation, statisticien-économètre, enseignant dans un collège lausannois

## Contextualisation

Ce texte a pour objectif de présenter un tout nouvel indicateur – il s'agit effectivement d'une première mondiale – permettant de mesurer la qualité du collège.

Dans un ouvrage qui vient de paraître<sup>1</sup>, Bernard Hugonnier (France), François-Marie Gerard (Belgique) et moi-même développons les principaux résultats du premier indicateur mondial (ISQ<sup>2</sup> OCDE) mis au point afin de mesurer, à partir de cinq critères, la qualité des systèmes éducatifs des trente-cinq pays de l'OCDE. Nous avons également cosigné un récent article<sup>3</sup> qui paraîtra prochainement suite à un colloque de l'ADMEE à l'Université du Luxembourg.

J'avais alors en tête de réaliser une même étude comparative portant sur les forces et les faiblesses pour les cantons suisses. L'indicateur que je présente, l'ISQ cantonal, est encore plus élaboré que l'ISQ OCDE, car il intègre un sixième critère: celui de l'équilibre. C'est à nouveau une première au niveau mondial!

J'ai donc réalisé l'étude portant sur la qualité du système éducatif secondaire inférieur (collège), plus précisément sur les élèves de fin de scolarité obligatoire. Les données sont celles de 2012<sup>4</sup>, il s'agit toutefois des données les plus récentes.

Les onze cantons suivants sont couverts: tous les cantons romands (VS(f); BE(f), FR(f), GE, JU, NE, VD); le canton du Tessin (TI); les trois cantons alémaniques suivants et les parties germanophones des cantons du Valais et de Berne (AG, SG, SO, BE(d) et VS(d)). Sur les trois cantons bilingues BE, VS et FR, seul le canton de Fribourg n'a pas de données pour les deux langues, en l'occurrence pas de données pour la partie alémanique. Lorsque les données des enquêtes nationales 2016 et 2017 seront disponibles, une étude plus large, portant sur la qualité des vingt-six systèmes éducatifs suisses, pourra être effectuée et pérennisée. Travailler sur des données récentes, utiliser des données propres à la Suisse avec cette spécificité d'avoir vingt-six systèmes éducatifs à la fois proches et différents représente le terrain d'étude idéal pour l'ISQ cantonal.

## D'une définition de la qualité d'un système éducatif

Il est important de préciser ce que l'on entend par qualité des systèmes éducatifs, puisque de cette définition découle celle des statistiques qui mesurent cette qua-

lité. Selon notre recherche, un système éducatif est de qualité lorsqu'il répond à six critères: il est efficace, efficient, équitable, équilibré, et il est lié à un niveau élevé d'engagement des enseignants dans leur métier d'enseignant et d'engagement des élèves dans leur métier d'élève. Chacun de ces six critères est constitué d'un certain nombre de statistiques, au total quarante-trois (à titre comparatif, l'ISQ OCDE de 2012 n'est constitué que de trente statistiques, voire quinze pour la version 2015). En fonction des statistiques, un score est déterminé pour chacun des six critères. Ces scores sont présentés comme les résultats PISA<sup>5</sup>, à savoir une moyenne<sup>6</sup> fixée à 500 points.

## Présentation des six critères

1. **L'engagement des élèves** mesure combien ces derniers sont bien intégrés dans l'école et mesure également leur motivation instrumentale et leur persévérance.
2. **L'engagement des enseignants** mesure la participation des enseignants à la vie scolaire, leur niveau de conscience professionnelle et leur attention vis-à-vis des élèves.
3. **L'efficacité des systèmes éducatifs** mesure la capacité de ces systèmes à conduire les élèves à de bons résultats, à limiter le pourcentage d'élèves en difficulté et à maximiser la proportion d'élèves très performants.
4. **L'efficience des systèmes éducatifs** mesure le rendement des dépenses publiques d'éducation par rapport aux bénéfices apportés par les systèmes mesurés par leur efficacité.
5. **L'équité des systèmes éducatifs** mesure notamment la capacité de ces systèmes à limiter l'impact négatif du milieu familial sur les performances des élèves.
6. **L'équilibre des systèmes éducatifs** regarde s'il existe un bon équilibre<sup>7</sup> en fonction de sa dotation grille horaire entre toutes les disciplines (scientifiques, littéraires, sciences humaines et sociales, artistiques et sportives). Par ailleurs, le système éducatif doit proposer une grande variété d'options spécifiques (scientifique, littéraire, économique, artistique) selon une répartition équilibrée<sup>8</sup>. Un système éducatif équilibré est celui qui forme/éduque le futur citoyen en visant non seulement la formation intellectuelle et culturelle, mais aussi l'épanouissement des élèves (développement mental critique, réflexion, créativité, harmonie corporelle...).

### Les trois critères novateurs

De nombreuses études utilisent des notions provenant du monde économique et proposent une analyse en termes d'efficacité (souvent mesurée par les résultats des tests standardisés comme PISA) et d'efficience (mise en perspective de l'argent dépensé dans le système éducatif et les résultats obtenus dans PISA). Très souvent, un troisième critère, social celui-ci, est ajouté pour compléter l'analyse, il s'agit de l'équité.

Dans mon indicateur, il était essentiel d'intégrer trois critères novateurs qui sont: l'engagement des enseignants, celui des élèves et l'équilibre. Ces trois critères sont d'ordre pédagogique/éducatif. De par leur nature, ils sont en lien direct avec le système éducatif et sont donc primordiaux dans l'analyse de la qualité d'un système éducatif.

### Quels intérêts présente notre nouvel indicateur?

Quels intérêts présente l'ISQ par rapport à un indicateur portant principalement sur les performances des élèves (comme les résultats à des tests standardisés nationaux ou internationaux tels que PIRLS<sup>9</sup>, TIMMSS<sup>10</sup> ou PISA)? Il y a deux différences notoires entre les deux approches:

- considérer que les résultats des tests standardisés permettent de classer les systèmes éducatifs des pays suivant leur qualité est une erreur, car ces tests mesurent les performances des élèves et non pas celles des systèmes. L'ISQ prend en compte l'efficacité mesurée par les performances des élèves, mais intègre d'autres critères, tout aussi importants;
- considérer – comme le font beaucoup de pays – que les systèmes éducatifs se retrouvant à la tête du classement des tests standardisés sont les meilleurs et s'empresse de copier les pratiques, sinon même les réformes de ces systèmes (voir ce qui s'est passé au

début des années 2000 avec la Finlande) est une autre erreur, car il est plus important de corriger leurs propres faiblesses, d'une part, et de capitaliser sur leurs forces, de l'autre. En ce sens, l'ISQ cantonal va présenter, pour chaque système éducatif de onze cantons de la Suisse, les résultats des six critères.

Chaque canton aura à sa disposition une information unique sur la question de savoir quelle est la performance de son système éducatif non seulement en termes d'efficacité, mais aussi d'efficience, d'équité, d'équilibre, et d'engagement de ses enseignants et de celui de ses élèves.

Chaque canton saura donc exactement où sont les principales faiblesses de son système éducatif ainsi que ses forces, une information unique et déterminante pour pouvoir agir et donc à terme accroître la qualité de son collège au bénéfice des élèves, mais aussi de la société dans son ensemble.

Chaque canton peut donc:

- capitaliser sur ses forces, en prenant les mesures adéquates pour renforcer ces points forts;
- agir sur ses points faibles, en prenant toutes les mesures qui s'imposent pour limiter ses insuffisances.

Qui plus est, chaque critère est composé de plusieurs statistiques: ce sont donc des informations supplémentaires dont disposent les cantons pour distinguer, au sein de chaque critère, quelles sont, à chaque fois, les forces et les faiblesses sur lesquelles ils peuvent, à nouveau, agir.

### Méthodologie et résultats

Au vu des distributions de données asymétriques et de quelques valeurs aberrantes, pour la standardisation des données, nous avons choisi des estimateurs robustes et efficaces (Varin & Panagiotakos, 2018). Plus précisément, l'estimateur *Hodges-Lehmann* et le *ScaleTau2*.

Tableau: Les scores des six critères pour tous les cantons<sup>11</sup>

Cantons	Score en efficacité	Score en efficience	Score en équité	Score en équilibre	Score en engagement des élèves	Score en engagement des enseignants
Argovie	488	527	437	490	512	545
Berne (d)	544	514	456	637	474	434
Berne (f)	435	506	504	427	492	527
Fribourg (f)	636	450	652	407	326	401
Genève	401	560	547	546	572	553
Jura	487	543	603	610	568	553
Neuchâtel	374	501	530	476	607	496
Soleure	486	502	457	431	443	502
Saint-Gall	650	561	516	558	515	457
Tessin	403	356	531	533	542	526
Valais (d)	524	511	628	444	482	484
Valais (f)	599	527	651	527	443	496
Vaud	500	484	482	517	476	496

### Quelques commentaires au sujet du tableau des résultats

Les onze cantons (treize si l'on compte les deux Berne et les deux Valais) se distinguent les uns des autres suivant leur nombre de critères supérieurs ou inférieurs à la moyenne de 500 points. Nous pouvons ainsi identifier, en premier, les cantons du Jura, de Genève et de Saint-Gall qui n'ont qu'un seul critère inférieur à la moyenne. Plus précisément, le Jura et Genève ont pour faiblesse l'efficacité de leur système éducatif, alors que c'est l'engagement des enseignants qui fait défaut à Saint-Gall. Ces mêmes cantons ont de fait quatre forces. À l'opposé, on trouve les cantons de Vaud, de Fribourg(f)<sup>12</sup> et de Soleure qui ont quant à eux quatre faiblesses et uniquement deux forces. Et entre ces deux cas polaires, se situent les autres cantons qui comme les cantons d'Argovie, de Berne(d), de Berne(f), de Neuchâtel et du Valais(d) ont trois forces et trois faiblesses, et les cantons du Tessin et du Valais(f) qui ont quatre forces et deux faiblesses.

### Conclusion

Y a-t-il un «comportement» que chaque canton, plus particulièrement chaque collège et chaque enseignant pourraient adopter pour aller vers une meilleure qualité? Les six critères peuvent, en effet, être considérés comme des instruments politiques, chacun pouvant contribuer à l'augmentation de la qualité du collège<sup>13</sup>. Les liens corrélationnels robustes, monotones et non linéaires les plus intéressants sont les suivants.

L'engagement des enseignants est positivement corrélé à l'engagement des élèves ( $\tau=0.44$ ). Il est dès lors important pour les enseignants d'être engagés dans leur métier d'enseignants afin que les élèves le soient aussi dans leur métier d'élèves et/ou vice versa, à savoir que des élèves engagés auraient une grande incidence positive sur l'engagement des enseignants. Qu'est-ce qu'un enseignant engagé? En fonction des statistiques utilisées, un enseignant engagé dans son métier montre de l'intérêt pour sa (ses) discipline(s), il aide volontiers les élèves dans leurs apprentissages, il s'intéresse, se préoccupe de ses élèves, il écoute, aide volontiers les élèves, il traite de manière équitable tous les élèves, il est peu absent, rarement en retard, prépare ses cours, il est enthousiaste et est ambitieux pour le devenir de ses élèves. Qu'est-ce qu'un élève engagé? En fonction des statistiques employées, un élève engagé est motivé, intéressé par la discipline enseignée, il fait ses devoirs à temps, étudie jusqu'à ce qu'il comprenne tout, est attentif, écoute en classe, est organisé dans son travail, heureux à l'école, il n'abdique jamais, il est persévérant dans ses apprentissages.

En outre, l'élément auquel les élèves semblent être aussi très sensibles est l'équité ( $MIC=0.36$ ), ce qui établit qu'un système éducatif qui lutte contre les inégalités bénéficiera d'élèves plus engagés et/ou vice versa. Par ailleurs, les élèves semblent également être sensibles à l'équilibre du système ( $\tau=0.27$ ), un collège équilibré favoriserait l'engagement des élèves et/ou vice versa.

La conclusion qui se dégage est donc que l'équité, l'engagement des enseignants et dans une moindre me-



© Gianni Ghiringhelli

sure l'équilibre semblent être capitaux pour l'engagement des élèves et/ou vice versa. Le canton peut donc essayer de favoriser une bonne équité et un bon équilibre. En fonction des statistiques utilisées, le canton et plus particulièrement les collèges devraient essayer de réduire l'impact de l'origine sociale sur les performances des élèves en proposant par exemple de l'appui, des aides personnalisées, des mesures de tutorat, etc. Qui plus est, le canton et les collèges devraient proposer une grille horaire équilibrée entre les disciplines scientifiques, littéraires, de sciences sociales et humaines, artistiques et sportives, ainsi qu'un équilibre entre les options spécifiques proposées (langues, scientifiques, économie et droit, art visuel et musique). Ainsi l'engagement des élèves pourrait s'élever et, comme on l'a vu, il en irait de même de celui des enseignants. Relevons également que l'efficacité est corrélée positivement avec les cinq autres critères. Il est possible qu'en améliorant ceux-ci, il y aurait des effets porteurs sur l'efficacité, sans nécessairement passer par une diminution des moyens accordés à l'éducation<sup>14</sup>.

<sup>1</sup> *Réconcilier la République et son école*, sous la dir. de Hugonnier, B. & Serrano, G. Les Éditions du Cerf, Paris, 2017.

<sup>2</sup> ISQ pour indicateur synthétique de qualité.

<sup>3</sup> *Mesure de la qualité des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE* (à paraître), ADMEE (Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation).

<sup>4</sup> Plus précisément, il s'agit des données PISA 2012 Suisse disponibles à l'adresse suivante: <http://forscenter.ch/fr/service-de-donnees-et-d-information-sur-la-recherche/service-donnees/projets-speciaux-ccs-pow-pisa-tree-vox-voxit/pisa/>

<sup>5</sup> Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves.

<sup>6</sup> Dans ce papier, il s'agit du *Hodges-Lehmann* estimateur qui est une médiane de moyennes, une pseudo-médiane.

<sup>7</sup> Pour nous, un bon équilibre est un équilibre équi pondéré en fonction du nombre de disciplines. 25% scientifiques, 25% littéraires, 25% sciences humaines et sociales, 25% artistiques et sportives. C'est un choix, relevant d'une certaine subjectivité inhérente à toute évaluation (Gerard, 2017).

<sup>8</sup> Idem, équi pondération.

<sup>9</sup> *Progress in International Reading Literacy Study*.

<sup>10</sup> *Trends in International Mathematics and Science Study*.

<sup>11</sup> La moyenne (*Hodges-Lehmann* estimateur) est fixée à 500 points. L'écart-type (*ScaleTau2* estimateur) est fixé à 100. Les nombres écrits en rouge sont inférieurs à la moyenne (500). À titre indicatif, la marge d'erreur (précision) des scores est de  $\pm 6$  points au niveau de confiance de 95%.

<sup>12</sup> Relevons les scores atypiques du canton de Fribourg(f) qui sont aux deux extrêmes. En effet, les trois critères pédagogiques/éducatifs (équilibre, engagement des élèves et engagement des enseignants) obtiennent les plus mauvais scores et deux critères (efficacité et équité) sont bien au-delà des 600 points.

<sup>13</sup> À titre indicatif, les intervalles de confiance calculés grâce à la méthode du *BCa bootstrap* (Varin, 2016) révèlent que les trois corrélations (tau de Kendall et MIC – *Maximal information coefficient*) présentées sont toutes statistiquement différentes de 0 au niveau de confiance de 95%.

<sup>14</sup> Toutefois, ne perdons pas de vue que ce sont des liens corrélationnels et nullement des relations de cause à effet. En d'autres termes, on ne sait pas laquelle des deux variables agit sur l'autre.

## Bibliographie et sitographie

Gerard, F.-M. (2017). «Objectiver la subjectivité», in D. Leduc & S. Béland (Dir.), *Regards sur l'évaluation des apprentissages en arts à l'enseignement supérieur, Tome 1*. Québec: Presses de l'Université du Québec, p. 29-47.

Gerard, F.-M., Hugonnier, B. & Varin, S. (2017). «La qualité des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE enfin mesurée», in B. Hugonnier & G. Serrano (dir.), *Réconcilier la République et son école*. Paris: Éditions du Cerf, p. 61-73.

Gerard, F.-M., Hugonnier, B. & Varin, S. (2018, à paraître). «Mesure de la qualité des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE», in ADMEE-Europe, *L'évaluation en éducation et en formation face aux transformations des sociétés contemporaines, Actes du colloque*, Esch-sur-Alzette: Université de Luxembourg.

Varin, S. (2016). «Étude quantitative des données basée sur les statistiques et le logiciel R.» *Approches descriptive et inférentielle*. Hallennes-lez-Haubourdin: The bookedition.com.

Varin, S. & Panagiotakos, DB. (2018, to be published). «The use of robust regression, in biomedical and social sciences research», *Journal of Data Science*.

Données PISA 2012 Suisse: <http://forscenter.ch/fr/service-de-donnees-et-d-information-sur-la-recherche/service-donnees/projets-speciaux-ccs-pow-pisa-tree-vox-voxit/pisa/>

# Un élément du monitoring de l'éducation

À l'instar de ses deux prédécesseurs, le *rapport 2018 L'éducation en Suisse* – présenté au public le 19 juin – dresse un état des lieux de l'ensemble du système éducatif en suisse. Il présente à tous les degrés du système éducatif les données et informations pertinentes tirées de la statistique, de la recherche et de l'administration, répond à plus de cinq-cents questions déterminantes pour la politique de la formation et met en évidence des lacunes de connaissances.

---

Chantal Oggenfuss, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE)

**L**e rapport sur l'éducation, qui constitue depuis 2010 un élément du monitoring national de l'éducation, repose sur un traitement systématique, pérenne et scientifiquement fondé d'informations sur le système éducatif suisse. Il sert de base pour définir les objectifs fédéraux et cantonaux en matière de politique de la formation. Comme en 2010, la publication du rapport 2014 a été suivie d'une phase globale d'évaluation et de définition des objectifs en matière de politique de la formation. Le troisième rapport qui vient d'être publié permet donc, d'une part, de vérifier si les objectifs actuels en matière de politique de la formation ont été atteints dans le domaine de la formation (déclaration 2015) et, d'autre part, sert de base pour réviser ces objectifs ou en fixer de nouveaux. Avec la publication du *rapport 2018 L'éducation en Suisse*, le processus axé sur le long terme du monitoring de l'éducation a pour la deuxième fois déjà accompli un cycle complet.

## Identifier les problèmes: un premier pas dans la direction souhaitée

Le monitoring sur l'éducation et, partant, les rapports y afférents, n'a pas pour seule vocation de décrire la qualité du système éducatif et de déceler d'éventuels problèmes sur le plan de l'efficacité, de l'efficience ou de l'égalité des chances. Pour améliorer durablement la qualité, il en faut plus: des enseignements sur les causes (liens de causalité) et sur les mesures à prendre s'avèrent aussi nécessaires. Le nouveau rapport sur la formation permet de constater que ce processus prend du temps: des éléments tangibles ne sont disponibles qu'après une phase d'évaluation, et plusieurs années s'écoulent avant que les recommandations et objectifs ne soient mis en œuvre et portent leurs fruits. De plus, les répercussions ne peuvent être étudiées qu'à posteriori. Après huit années de monitoring, des progrès peuvent cependant être constatés, et il est désormais

possible de mieux diagnostiquer toute une série de problèmes. Malgré cela, il est difficile de mettre en évidence les causes et effets de la plupart des problèmes décelés. Cela ne signifie nullement que le monitoring est vain. Si le rapport entend dépasser le stade du diagnostic et si les mesures ne doivent pas uniquement servir à atteindre les effets souhaités par hasard, il est nécessaire d'optimiser le monitoring.

## Modernisation de la statistique de l'éducation

La statistique modernisée de l'éducation ouvre depuis peu de nouvelles possibilités d'évaluation, qui représentent un élargissement primordial pour le rapport sur l'éducation. En incluant le nouveau numéro d'assuré (NAVS13), il est désormais possible de collecter des données individuelles, d'examiner de manière combinée des statistiques de formation différentes et de retracer des parcours de formation. Dorénavant, ces données fournissent par exemple, outre des enseignements sur les différences intercantionales, des chiffres sur la variance intracantonale ainsi que des informations sur les parcours de formation dans le système éducatif suisse, ce qui permet d'améliorer nettement le diagnostic. Deux exemples idoines sont fournis ci-après.

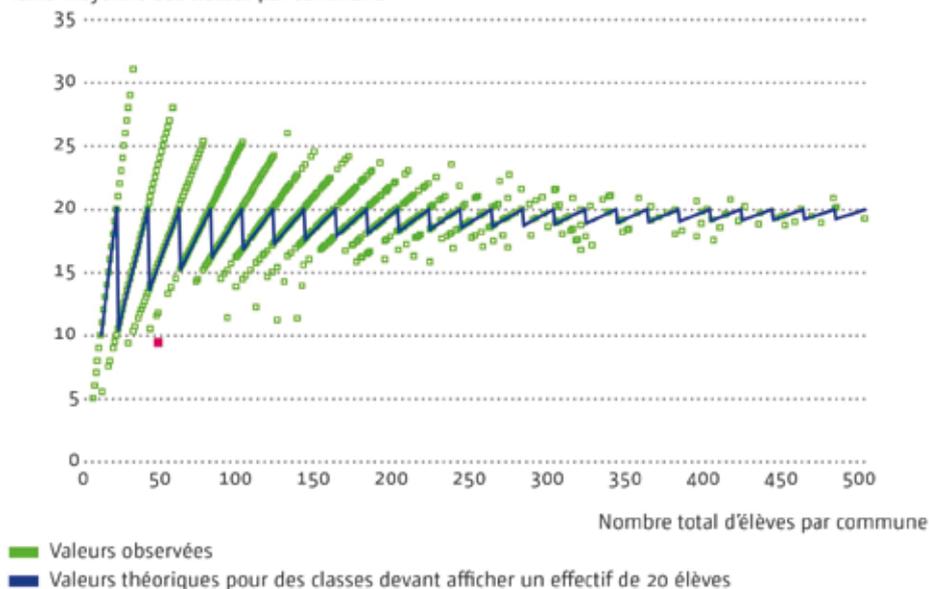
L'examen des différences intracantonales au niveau de la taille des classes de degré primaire en fonction des effectifs d'élèves dans les communes (voir page suivante le graphique 1: taille des classes) atteste que des informations sont désormais disponibles à un niveau de différenciation plus élevé. En outre, des caractéristiques communales précises (densité de la population, degré d'urbanisation, etc.) peuvent servir à approfondir les analyses. Les tailles des classes moyennes dans les différentes communes révèlent une distribution en forme d'entonnoir. Un nombre croissant d'élèves augmente la taille moyenne des classes, bien que de

## 61 Nombre d'élèves au degré primaire (3<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> année) et taille moyenne des classes par commune, 2015/2016

Hormis les élèves des classes spéciales et des écoles privées.

Données: DFS. Calculs: CSRE.

Taille moyenne des classes par commune



Graphique 1:  
Taille des classes

Explication:

La commune indiquée en rouge possède un effectif de 47 élèves au primaire (3<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> années scolaires), répartis dans cinq classes de 9,4 élèves en moyenne. Si elle ne pouvait ouvrir une nouvelle classe que pour chaque nouvelle tranche de vingt élèves (ligne bleue, règle fictive), elle aurait dû répartir les élèves entre trois classes (dont la taille moyenne serait de 15,7).

manière non linéaire. À partir de trois-cents-cinquante élèves dans une commune, la moyenne communale avoisine les vingt. Il s'avère également que les classes ne sont pas impérativement plus petites si les effectifs d'élèves sont très faibles; de nombreuses communes ont des classes de taille supérieure à la moyenne malgré des effectifs réduits.

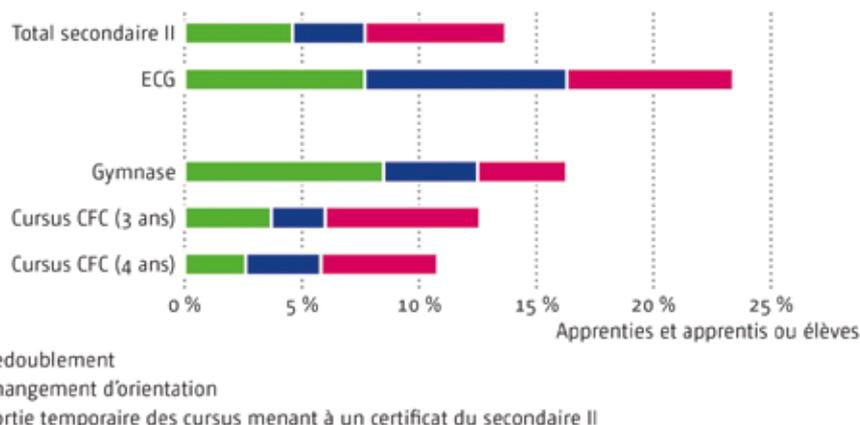
Deuxième exemple: les parcours de formation fournissent désormais des chiffres précis à l'échelon natio-

nal sur les redoublements, le passage à d'autres types d'écoles et sur l'arrêt précoce au degré secondaire II (voir le graphique 2 ci-dessous). Les données disponibles ne permettent certes pas encore de tirer des constats sur les taux de redoublement dans les différents cantons. Autrefois, les statistiques n'affichaient toutefois que les admissions dans une formation et le nombre de diplômes correspondants. Il n'était donc pas possible de déterminer si l'entrée en formation et le

## 170 Redoublements et changements d'orientation

Élèves de première année, transitions 2013-2014

Données: DFS.



Graphique 2:  
Parcours de formation dans le degré secondaire II

diplôme concernaient la même personne, ni de déterminer si les jeunes avaient terminé leur formation dans les délais normaux prévus pour la formation en question. Les premières analyses des parcours de formation effectuées par l'Office fédéral de la statistique montrent que les taux de redoublement sont surtout très élevés dans les filières générales (gymnases et écoles de culture générale ECG). Le taux de réorientation au terme de la première année de formation ECG est lui aussi très élevé. Les changements se produisent le plus souvent au gymnase. Les sorties temporaires de la formation professionnelle de base résultent généralement

de résiliations de contrats. Les données concernant les parcours de formation indiquent toutefois que la majorité des apprentis sortants continuent une année plus tard une formation professionnelle de base. Ils réapparaissent ainsi dans les statistiques de l'année suivante. Les motifs des sorties temporaires dans le domaine de la formation générale ne sont pas connus plus en détail. La plupart des personnes concernées rentrant dans le système et continuant la même formation, certains départs pourraient s'expliquer par des stages ou des séjours à l'étranger.

## Les élèves du degré secondaire I et l'hétérogénéité de leurs performances

Quelles sont les caractéristiques permettant de décrire les élèves du degré secondaire I? Que savons-nous des performances des élèves présentant ces différentes caractéristiques à la fin de la scolarité obligatoire? *Le rapport 2018 L'éducation en Suisse* fournit de plus amples informations sur ces conditions contextuelles, sur d'autres conditions déterminantes ainsi que sur des spécificités institutionnelles pour chaque degré de formation. Il fournit aussi une estimation des degrés sur la base des trois critères que sont l'efficacité (réalisation des objectifs), l'efficience (degré d'efficacité des processus et mesures) et l'équité (égalité des chances). L'accent est mis ici sur le degré secondaire I.

Chantal Oggenfuss, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE)

### Composition des effectifs du degré secondaire I

Près des trois quarts des jeunes du degré secondaire I sont des citoyens suisses (année scolaire 2015/2016). Toutefois, le nombre de jeunes issus de la migration dépasse le quart restant qui n'a pas de nationalité suisse. En outre, la langue maternelle (aussi appelée langue première) et la langue de scolarisation ne sont pas forcément différentes pour tous les élèves étrangers. Pour 27%, la langue est identique. À l'inverse, tous les jeunes Suisses ne parlent pas à la maison la langue parlée à l'école, soit parce que leurs parents viennent de l'étranger et ont été depuis naturalisés, soit parce que leur famille a déménagé en Suisse (14%). Pour la cohorte terminale de l'école obligatoire, l'Office fédéral de la statistique fournit désormais également

des informations à ce sujet et différencie en l'occurrence les ressortissants étrangers nés en Suisse et les jeunes étrangers nés à l'étranger. En outre, des informations sur le niveau d'éducation des parents sont désormais aussi disponibles. Les proportions des groupes respectifs présentent des différences très importantes selon le profil d'exigences du degré secondaire I (voir le graphique page suivante).

Ni la nationalité, ni la langue ne sont des caractéristiques suffisantes pour décrire les élèves de manière différenciée. On parle donc essentiellement de jeunes issus ou non de la migration. Sur ce point également, des définitions différentes sont appliquées, qui se rapportent à la durée du séjour en Suisse (première et deuxième générations) et prennent en compte le lieu de naissance des parents.

## Que savons-nous sur les différences de performance des élèves en secondaire I?

Sur la base des études PISA, des différences de performances spécifiques aux groupes sont constatées à la fin de l'école obligatoire. Sans cette base de données, de telles analyses à l'échelon national ne seraient pas possibles actuellement. Un des principaux enseignements est que de grandes différences de performances subsistent en raison de l'interaction de diverses caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques. Les prestations scolaires des élèves issus de la migration (première et deuxième générations) étaient en 2015 de 61 points PISA inférieures aux prestations des jeunes qui ne sont pas issus de la migration. Une différenciation entre première et deuxième générations indique pour les migrantes et migrants de la première génération des performances moyennes un peu meilleures que pour les migrants de la deuxième génération. Cette différence s'explique en partie par l'origine sociale privilégiée de la première génération. Si l'on segmente encore le groupe issu de la migration en fonction de la langue parlée à la maison ou de l'origine sociale, d'autres différences apparaissent au sein

du groupe. La composition du groupe de comparaison est par ailleurs déterminante. Ainsi, les performances des migrantes et migrants de la première génération provenant d'un milieu socioéconomique privilégié qui parlent à domicile la langue utilisée pour le test PISA sont encore 16 points inférieures à celles des jeunes qui ne sont pas issus de la migration, mais qui présentent des caractéristiques comparables en ce qui concerne la langue et l'origine sociale.

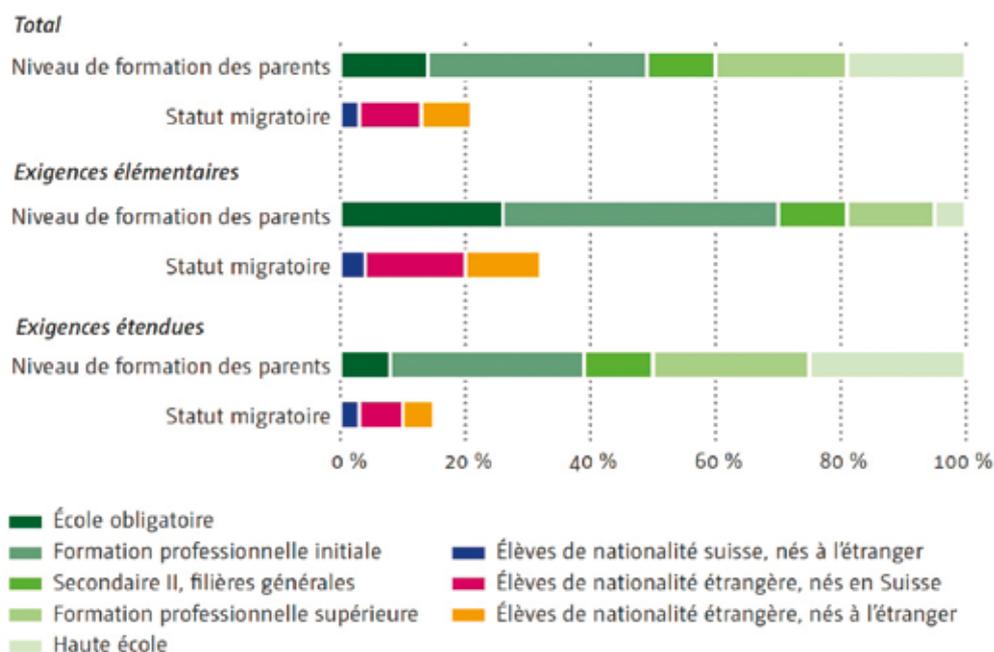
## Équité – une estimation

Pour évaluer l'équité, la question centrale est de déterminer si les élèves peuvent tirer pleinement parti de leur potentiel de formation indépendamment de caractéristiques personnelles. Les différences de performances spécifiques aux groupes posent problème si l'on suppose que les jeunes de tous les groupes devraient en principe avoir des potentiels comparables. Toutefois, les seuls résultats PISA ne permettent pas de constater comment les différences sont apparues. Les analyses cantonales pour le degré primaire indiquent (cf. notamment le *rapport 2018 L'éducation en Suisse*, chapitre degré primaire) que les conditions avec les-

### 76 Répartition des élèves ayant achevé la scolarité obligatoire selon le statut migratoire et le niveau de formation des parents

Cohorte 2012: on peut supposer que les personnes ayant achevé une filière générale du secondaire II ont probablement suivi une formation d'enseignant, qui a été transférée du secondaire II au degré tertiaire il y a environ quinze ans.

Source: OFS, 2016b.



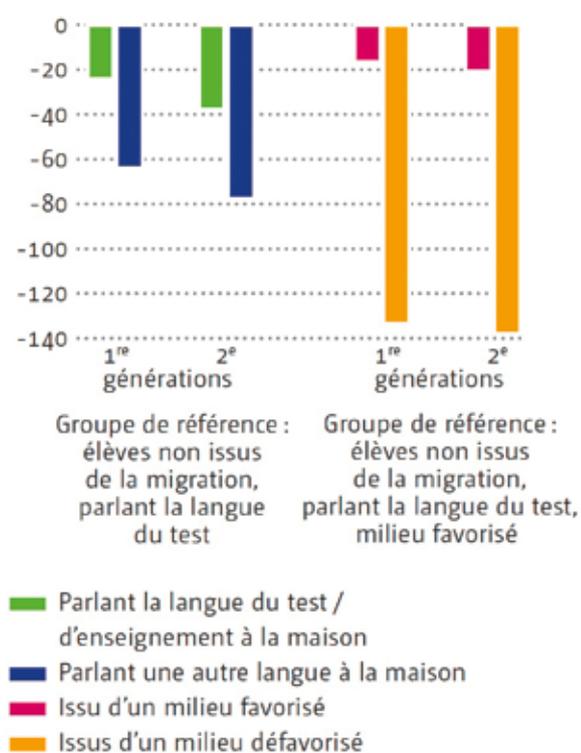
Graphique 1: Répartition des élèves ayant achevé la scolarité obligatoire

## 96 Écarts entre les résultats des migrantes et migrants, selon la langue et l'origine sociale, PISA 2015

Écart par rapport au groupe de référence (accent: sciences).

Données: OCDE. Calculs: CSRE.

Différence en points PISA



Graphique 2: Écart entre les résultats des migrantes et migrants

quelles les enfants issus ou non de la migration entrent à l'école sont déjà différentes. De plus, le retard de performance s'accroît pour les enfants allophones ou ceux provenant d'un milieu social défavorisé, que ce soit par manque de mesures scolaires compensatoires ou en raison de l'inefficacité de ces mesures. Il s'ensuit que les enfants sont représentés de manière inégale dans les différents profils d'exigences du degré secondaire I (voir le graphique ci-contre). Cela a aussi des incidences sur les chances ultérieures de formation et dans la vie. De plus, la recherche a déjà démontré que les enfants provenant d'un milieu social privilégié passent plutôt à un profil d'exigences plus élevé que les enfants ayant une origine moins privilégiée et ce, même à performance égale. Les résultats des études indiquent par ailleurs, en ce qui concerne l'incidence du temps d'enseignement, qu'un temps d'enseignement plus important dans le profil d'exigences supérieur en secondaire I a un effet double sur les performances des élèves par rapport au profil d'exigences inférieur. Par conséquent, l'augmentation du temps d'enseignement ne réduit pas les différences de performance, mais contribue à les creuser.

## Informations sur PISA 2015

S'agissant du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA), l'OCDE a procédé à des modifications portant aussi bien sur le prélèvement des données que sur leur analyse. On ne sait pas avec certitude dans quelle mesure la comparaison est garantie avec des résultats antérieurs. En outre, la composition de l'échantillon suisse de PISA 2015 se démarque par rapport à des échantillons antérieurs d'une manière qui ne s'explique pas par des changements démographiques. Toutefois, il est supposé que des comparaisons de groupes sont malgré tout possibles. [www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-64825.html](http://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-64825.html)

## découverte /

offre pour les écoles

## Éprouver l'Histoire: 1918.CH – Centenaire de la Grève générale

2018 marque le 100e anniversaire de la Grève générale de 1918. La manifestation théâtrale nationale et multilingue «1918.CH – Centenaire de la Grève générale» revient sur un événement ayant façonné la Suisse moderne.

**Les classes d'école bénéficient d'un tarif spécial attractif.**

Plus d'informations et billets: [www.1918.ch](http://www.1918.ch)



# Imiter, répliquer, réinterpréter avec les mêmes...

... une nouvelle façon de concevoir le monde, porteuse de nouveaux mécanismes de transmission culturelle.

Christian Yerly, groupe de pilotage SRL

**F**aire un *selfie* et le poster sur *Facebook*, c'est déjà participer à une forme simple et commune de processus de réplication mémétique. La facilité à reproduire et à modifier les contenus numériques a donné au même une importance centrale sur internet.

## Étudier les mêmes

Sur internet, des millions de personnes produisent, modifient et rediffusent des mêmes, des contenus numériques avec des motifs stéréotypés (Kaplan F., Nova N., 2016). Il s'agit d'un nouveau paysage riche et complexe à étudier. On appelle «mème» un élément culturel identifiable qui se propage parfois fidèlement, parfois avec altération à travers des séquences imitatives. Croyances, pratiques sociétales, mots/langage, rituels, modes..., toutes ces productions sont susceptibles d'être transmises par mimétisme, par imitation du comportement ou des expressions d'un individu. Dawkins définit le terme mème comme «une unité d'information contenue dans un cerveau échangeable au sein d'une société».

## Comme un gène qui se réplique et se modifie

Les mêmes sont comme les gènes, une forme de répliqueur: conçus par analogie, ils sont au domaine de la culture ce que les gènes sont au domaine de la nature. «On trouve des exemples de mêmes dans la musique, les idées, les phrases-clés, la mode vestimentaire, la manière de faire des pots ou de construire des arches» (Ronay J., 2018, 124). La théorie du mème est, aujourd'hui, considérée par la communauté scientifique et philosophique comme une nouvelle façon de concevoir le monde, porteuse de nouveaux mécanismes de transmission culturelle. Sur internet, les mêmes s'organisent en réseau, se mélangent, se renforcent mutuellement. Le numérique les a rendus facilement identifiables, traçables et catalogables. Une culture propre se dévoile, complexe, parfois absurde en apparence.

## Réplication (logique virale) et réinterprétation (logique mémétique)

Le processus de réplication a sa logique complexe de propagation sur internet. Kaplan parle de *propagation*

*virale* quand un lien vers une page web est massivement partagé, éventuellement commenté, mais sans modification. Ainsi la référence du contenu se répand à l'identique tant que chaque destinataire trouve intéressant de la partager. Par contre, la réplication mémétique implique une *réinterprétation*. Ici, le contenu n'est pas simplement (re)diffusé, il est utilisé comme matrice (*pattern*) pour en générer de nouveaux. Le fameux clip vidéo *Gangnam style* a été le représentant exemplaire de ces deux logiques, premier «mégabit global» de l'histoire de la vidéo sur *Youtube* (un milliard de vues pour la chanson du Coréen Psy). Le lien vers la vidéo a été partagé selon la logique de réplication virale. Mais contrairement à la plupart des clips, *Gangnam style* a offert un canevas simple et efficace pour recréer des milliers d'autres parodies adaptées au contexte culturel de chacun.

En se transformant en milliers de nouvelles formes vidéo adaptées à une multitude de sociétés, le clip est devenu un phénomène global de propagation mémétique.

## Propagation mémétique

Reproduire nécessite un processus de division du contenu à imiter: une première partie (la matrice) fixe et structurante qui va être dupliquée, et une seconde partie variable, dont les dimensions seront modifiées lors de la réinterprétation. Un même contenu peut être divisé de plusieurs manières. Ainsi le clip vidéo *Gangnam style* a proposé un langage chorégraphique efficace qui peut être dansé aussi bien par les grands de ce monde (Ban Ki-moon et David Cameron) que par des milliers d'enfants de maternelle. Cette danse a été imitée, réinterprétée, parodiée, donnant lieu à un phénomène global d'imitation chorégraphique.

## Source

De Rosnay J., (2018), *La symphonie du vivant, comment l'épigénétique va changer votre vie*, LLL Les liens qui libèrent.

Kaplan F., Nova N., (2016), *La culture internet des mêmes*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Big Now.

# Afrique subsaharienne: les écoliers toujours en première ligne...

Dominique Egger

**A**u cœur de l'Afrique subsaharienne, trois pays contigus, la République centrafricaine, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo, appartiennent actuellement aux contrées qui inquiètent urgemment l'UNICEF. Des centaines de milliers d'enfants y sont les premières victimes de guerres intestines mettant en danger leur vie, leur santé et leur avenir.

En République centrafricaine, la violence a connu une forte recrudescence depuis le début de l'année, poussant sur les routes des cohortes de familles. Mi-mai, l'UNICEF évaluait à plus de 350 000 les enfants de ce pays qui étaient privés totalement d'accès à l'éducation. Sans protection, sans soins médicaux, non seulement sont-ils soumis à un danger immédiat, mais encore leur avenir est-il d'ores et déjà compromis, quoi qu'il advienne de leur pays.

La situation n'est pas moins dramatique au Soudan du Sud. Henrietta Fore, la nouvelle directrice générale de l'UNICEF, souligne que plus de deux millions et demi d'enfants ont dû y fuir leur domicile, et sont dès lors soumis à un danger permanent pour leur intégrité

physique, leur santé et leur éducation. En première ligne, quelque 19 000 enfants servent littéralement aux groupes armés, comme combattants, messagers, esclaves sexuels.

En République démocratique du Congo, le conflit ouvert en 2016 s'est certes calmé ce printemps, mais ses conséquences s'exercent à long terme. Contraintes à quitter leur région du Kasai, des millions de personnes sont aujourd'hui en grand danger, qui n'ont plus été en mesure de cultiver depuis deux ou trois saisons. Ainsi l'UNICEF évalue-t-elle à 2,3 millions les enfants qui ont besoin d'une aide alimentaire et humanitaire urgente.

## Un espoir...

Difficile, dans un contexte aussi sombre, de se réjouir pour une très bonne nouvelle tombée mi-mai aussi dans la même région du monde: en Sierra Leone, le nouveau président Julius Maada Bio, élu fin mars dernier, a annoncé qu'il tiendrait sa promesse de campagne d'offrir un enseignement primaire et secondaire gratuit à tous ses compatriotes.

À suivre...

## Grèves en cascade outre-Atlantique

Les grèves se suivent, plus ou moins «efficaces», dans les écoles nord-américaines. Depuis le début de l'année, plusieurs États ont en effet vu leurs enseignants débrayer et manifester pour réclamer un retour à des budgets corrects pour l'éducation, dont le financement est décentralisé en grande partie. Mi-mai, c'est en Caroline du Nord que les professionnels sont descendus dans la rue, pour s'y élever contre les coupes opérées voici une décennie et qui gangrènent l'éducation. Effectifs de classe surnuméraires, salaires bloqués à un niveau clairement inférieur à la moyenne nationale, manque de moyens financiers pour le matériel et les locaux scolaires: leurs griefs sont nombreux, leur fatigue immense.

## Pour protéger les enfants migrants

Le mois dernier à Genève, Terre des Hommes tenait une journée ouverte de réflexion et d'élaboration de solutions, sur un thème très actuel et innovant: «Comment mieux protéger les enfants migrants grâce aux réseaux sociaux?» Des trois idées développées à cette occasion, le «jury» a choisi *Migrant 4 Migrant*, ou M4M. Ce projet, dont l'étude de marché a été lancée dans la foulée, consiste à créer un Mooc (de l'anglais *massive open online course*, en français un cours en ligne ouvert et massif), alimenté notamment par des personnes de leur population d'origine, grâce auquel les jeunes migrants pourront acquérir des connaissances sur les droits humains, les droits des enfants, l'égalité des genres, connaissances donc diffusées sur les réseaux sociaux.

# Le Code de déontologie «nouveau» est accepté

Double rendez-vous pour le SER, le mois dernier à Fribourg. Le 25 mai s'y est déroulée l'Assemblée de printemps des délégué-e-s des associations cantonales, qui a laissé place, le lendemain, au 43e Congrès du Syndicat des enseignants romands.

Samuel Rohrbach

**P**lus courte que d'ordinaire, l'Assemblée a permis aux délégué-e-s de prendre d'abord connaissance du rapport d'activité 2017 du SER. Comme chaque année, ce dernier est très fourni: chacun peut se rendre compte que le SER est très présent au niveau fédéral, que ce soit dans les relations avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), avec les partis politiques ou les autres syndicats, en particulier LCH; qu'il est un partenaire incontournable au niveau romand car représentant les enseignant-e-s de tous les cantons et de tous les niveaux d'enseignement; que son implication au niveau international, bien que peu prenante en temps, marque une forte solidarité avec des

collègues en grande difficulté. Les aspects financiers ont aussi occupé les débats. Si les comptes 2017 sont positifs, le budget 2018 déficitaire pousse le SER à mener une réflexion de fond afin d'en diminuer l'ampleur.

## Une formation à renforcer

En plus de l'évocation de différents dossiers courants, les délégué-e-s ont pris le temps de discuter de la réponse apportée par le SER à la consultation de la CDIP sur le projet de règlement sur la reconnaissance des diplômes. Pour l'assemblée, il va de soi – comme le défend le SER depuis de nombreuses années – que la formation des enseignant-e-s primaires doit être renforcée afin de former des généralistes pour toutes

les branches, capables d'enseigner de la 1ère à la 8e. La réponse du SER souligne encore une fois cette position.

Autre texte fondamental: le Code de déontologie. Au printemps 2017, les délégué-e-s avaient accepté qu'un groupe de travail formé d'un-e délégué-e par association revoie le contenu du Code, et qu'au terme d'une procédure prévoyant une consultation auprès des comités, ce texte soit adopté par l'AD du printemps 2018. Les délais ont été tenus et, surtout, le Code revisité a été adopté. De même, le mandat a été donné au comité du SER de veiller à sa révision et d'entreprendre les démarches nécessaires à son adaptation au minimum tous les quatre ans.



Le bureau de cette AD, de gauche à droite: Véronique Jacquier-Darbella, secrétaire, Jean-Marc Haller, secrétaire général, et Samuel Rohrbach, président du SER, Pierre-Alain Porret (SAEN) et Alain Jobé (SEFB), respectivement président et vice-président de cette Assemblée.

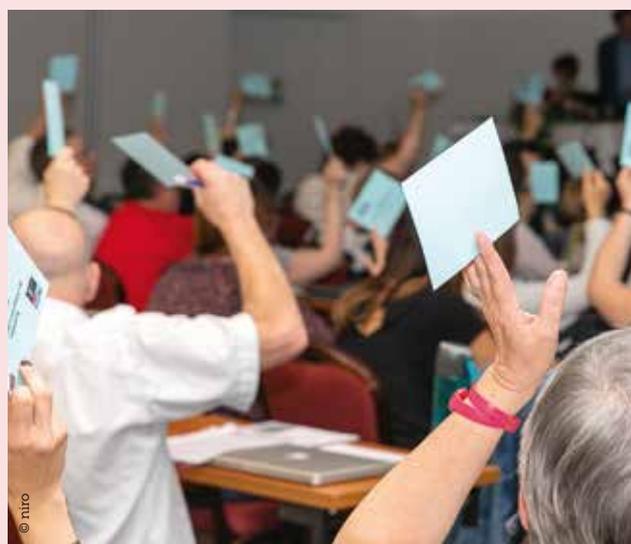
## Georges Pasquier, nouveau membre d'honneur du SER

Après une carrière syndicale très active d'abord au niveau cantonal à la SPG, puis surtout au niveau du SER qu'il a présidé dix ans, Georges Pasquier a pris sa retraite en juillet 2016. Tour à tour membre du comité de la SPR, puis du SER, vice-président, rédacteur en chef de l'Éducateur puis président du SER, Georges Pasquier s'est engagé sans compter en faveur d'une école romande de qualité et d'enseignant-e-s reconnu-e-s. *Le Livre blanc du SER* paru en 2011, a été écrit à son initiative et si, aujourd'hui, le SER occupe une telle place incontournable dans le paysage scolaire suisse, c'est bien grâce à ses actions. Les délégué-e-s l'ont nommé membre d'honneur par une salve d'applaudissements. (sr)



## Congrès: en août dans l'Éducateur

L'Assemblée s'est tenue exceptionnellement un vendredi soir pour permettre aux délégué-e-s qui le souhaitaient (presque toutes et tous ont saisi l'occasion) de partager ensuite un sympathique repas, de rester à Fribourg pour la soirée et la nuit, avant de se retrouver, avec d'autres collègues de la Romandie, le samedi matin pour le 43e Congrès du SER. Celui-ci a traité de quatre thèmes – *Comment assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie?* – *Marchandisation de l'école: quel équilibre pour une école publique de qualité?* – *Le PER est évolutif, quelles sont les priorités à promouvoir?* – *Quelle place pour les MITIC dans les écoles?* – autour desquels ont débattu les congressistes pour arrêter quatre thèses qui seront défendues ces prochaines années par le SER. Le retour de ce Congrès, les débats menés et les thèses seront au cœur du dossier du mois d'août de l'Éducateur. (réd.)





## Matériel didactique en lien avec le PER

L'association FinanceMission a été fondée en 2016 par les organisations faitières des enseignant-e-s (SER et LCH) et l'Union des Banques cantonales suisses (UBCS). L'association veut sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent et développer chez eux des compétences durables en matière de finances. Pour ce faire, elle propose un matériel didactique ludique et instructif, qui se base sur les programmes scolaires et qui est destiné à un enseignement en classe.

Actuellement, le programme FinanceMission est composé du jeu éducatif digital *FinanceMission Heroes* et de matériel didactique pour les classes. Mi-mai, ce matériel a été reconnu comme ressource numérique complémentaire par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). *FinanceMission Heroes* permet aux jeunes non seulement d'apprendre à gérer leur argent mais les sensibilise aussi à une consommation durable. Il est disponible gratuitement sur le site [www.financemission.ch](http://www.financemission.ch). (sr)

## La coordination SER–LCH sur de bons rails

LCH réunit trois fois par année les présidents de ses organisations membres. Le président du SER est à chaque fois invité, ceci pour bien marquer la bonne collaboration qui existe entre les deux organisations. Lors de la réunion du samedi 21 avril qui s'est tenue à Zürich, les personnes présentes ont été informées sur différents dossiers, en particulier sur les dossiers communs SER-LCH suivants: présences sur le stand de la formation lors des SwissSkills 2018 à Berne (12 au 16 septembre), révision du règlement de reconnaissance des diplômes de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP) ou encore consultation sur le règlement concernant l'informatique au gymnase.

Sur demande de l'association d'Appenzell Rhodes-Extérieures, les deux faitières vont aussi étudier comment agir concernant le coût des billets CFF, jugé trop élevé. Ce thème a d'ailleurs été discuté le 22 mai lors de la réunion des représentants des deux faitières avec la secrétaire générale de la CDIP, Madame Susanne Hardmeier. (sr)

## Échanges syndicats-PDC

Toujours en lien avec leurs efforts de coordination, le SER et LCH rencontrent quatre fois par année l'USS (Union syndicale suisse) et Travail.Suisse. Leur réunion du 14 mai a été l'occasion d'accueillir Andrea Gmür-Schönenberger, conseillère nationale PDC, pour une franche discussion sur la prise de position du PDC en matière de formation «Soulager l'école, responsabiliser les parents, stimuler les enfants». Les représentants syndicaux ont souligné plusieurs éléments importants par rapport à la nécessité de revaloriser la formation initiale et en matière d'intégration et des ressources manquantes actuellement. Ils ont partagé leur position en faveur de l'enseignement des langues. Ils ont parlé de la **formation professionnelle et des enjeux de la vision 2030**, ainsi que des dangers des profils de compétences demandés par l'économie pour les élèves du secondaire I. Ils ont fait part de leurs soucis par rapport à la demande du PDC relative à la concurrence des gymnases pouvant conduire à un classement de ces derniers. Ces échanges fort instructifs ont permis aux représentants du SER et de LCH de mieux cerner les demandes du PDC. Celles-ci, comme celles des autres partis nationaux, seront au cœur de la 5e Journée suisse de l'Éducation, le 6 septembre 2019. (sr)



# Systematiser les échanges linguistiques

La 1<sup>re</sup> conférence Échanges et mobilité s'est tenue à Berne le 16 mai dernier. Organisée par Movetia, l'agence suisse pour les échanges et la mobilité, cette journée a permis à la Confédération – par la voix d'Isabelle Chassot (Office fédéral de la culture, OFC) – et aux cantons – par l'intervention de Susanne Hardmeier (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP) – de réaffirmer leur soutien en la matière.

Samuel Rohrbach, président du SER



**D**ans son *Livre blanc*, le SER appelait en 2011 déjà à systématiser les échanges linguistiques: «Le moment de passer vraiment à la mise en œuvre des compétences plurilingues développées à l'école doit se traduire par un échange systématique et obligatoire d'élèves entre régions linguistiques, dans la dernière année de l'école obligatoire.» La nouvelle Stratégie suisse de la Confédération et des cantons en matière d'échanges et de mobilité va dans le sens des demandes du SER. D'ailleurs, tous les acteurs présents lors de cette journée – ceux de l'économie et de la formation en tête – ont reconnu les bienfaits de la mobilité en matière d'apprentis-

sage d'autres langues et de découvertes d'autres cultures, en faveur de la cohésion nationale, ainsi que pour l'internationalisation de la formation tout comme pour l'employabilité future. Il y a donc unanimité autour de la Stratégie suisse: tous les jeunes devraient faire l'expérience d'un échange ou d'une mobilité.

Il reste cependant beaucoup à accomplir en la matière puisqu'aujourd'hui, seulement 2% des élèves ont eu l'occasion de faire un échange. En tant qu'enseignant-e-s, nous avons un rôle essentiel dans ces pratiques. Le SER va donc continuer de «se bouger» en faveur de la mobilité et des échanges!



# Concept de pédagogie spécialisée: oui, mais

La consultation relative au concept de pédagogie spécialisée s'est achevée fin mai. Du côté du SEJ, un travail de fourmi a été réalisé pour étudier, comprendre et apprécier ce projet auquel aucun enseignant n'a été associé pour son élaboration. Dommage, car les réserves s'expriment désormais.

.....

**Rémy Meury, secrétaire général du SEJ**



**S**il y a entrée en matière du SEJ sur la création d'une école intégrative, des conditions pouvant permettre l'application d'une pédagogie de la différenciation doivent préalablement être adoptées et réalisées.

En préambule, nous nous arrêtons pour l'heure à une première étape avec une école intégrative. Le concept mis en consultation entretient une certaine confusion avec la création d'une école inclusive. La différence est pourtant gigantesque. Si l'objectif de l'inclusion scolaire peut s'entendre, le passage de la situation actuelle à ce modèle rêvé n'est pas pensable d'un seul coup de crayon. Il faudra du temps pour y arriver et passer par un grand nombre d'étapes. D'où les conditions préalables, avant même l'organisation en une école intégrative, exigées par le SEJ.

Une décision forte sur les normes d'effectifs doit être prise. Il n'est pas concevable que l'école souhaitée dans le concept soit développée avec des effectifs déjà difficiles à gérer dans les classes «ordinaires» actuelles.

La formation des enseignants, initiale et continue, doit être pensée et mise en place avec la participation active de la HEP-BEJUNE. Les enseignants ordinaires d'aujourd'hui, y compris ceux qui sortent de formation, ne sont pas armés pour répondre aux défis de l'école intégrative.

Pour les enseignants spécialisés, qu'il faudra en nombre, il est nécessaire de revoir leurs tâches. Le SEJ les voit comme des enseignants d'abord, référents pédagogiques pour les enseignants ordinaires ensuite. Le concept les décrit comme des agents pédago-administratifs mettant en place l'organisation globale de l'école intégrative et assumant la plus grande part de l'administration qui en résulte.

Des moyens et des outils pédagogiques devront être conçus. Même si l'on ne peut envisager de modèles lorsque l'on parle de différenciation, la manière d'atteindre les objectifs de formation, qu'il faudra par ailleurs définir, doit précisément être multiple, d'où la nécessité d'avoir accès à des moyens d'enseignement diversifiés.

L'école intégrative, avec l'ensemble des pouvoirs décisionnels accordés aux parents quant à la prise de mesures spécifiques en faveur de leur enfant, n'a aucune chance de se développer harmonieusement. Il est temps de reconnaître le professionnalisme des enseignants qui participent à la construction d'individus aptes à assumer leur avenir. Ce professionnalisme est trop souvent contesté par certains parents et insuffisamment apprécié, pour contrer ceux-ci, par les autorités scolaires. La balance entre les droits et les devoirs de chacun des acteurs de l'école se déséquilibre de plus en plus. Davantage de droits pour les parents et les élèves; davantage de devoirs pour les enseignants. C'est la tendance que l'on constate depuis quelques années. Il faut l'inverser. La rédaction enfin de cahiers des charges pour les enseignants serait de nature à y contribuer.

D'autres aspects méritent que l'on s'y arrête. La suppression d'emblée de structures spécifiques comme les classes de soutien, les sessions d'enrichissement ou la classe atelier ne doit pas être décidée sur l'autel du concept rêvé. L'impact financier du projet doit aussi être affiné, de manière à ce que les revalorisations inévitables de statuts d'enseignants ne soient pas oubliées.

Nous y reviendrons, car on ne fait que commencer la réflexion.



+41 (0)32 422 48 00  
www.sej.ch

# Les mots qui disent l'épuisement professionnel

L'enquête menée en 2017 le soulignait, l'état de santé du corps enseignant romand est préoccupant. Dans le Jura, le nouveau concept de pédagogie spécialisée (cf. le billet de Rémy Meury page ci-contre) cristallise les craintes de professionnels dépassés par la complexification de leur métier.

Voici quelques extraits du témoignage d'une enseignante qui a craqué... et qui sait pourquoi.

Catherine Friedli

«**D**epuis mes débuts, je pense qu'il ne s'est pas écoulé une année sans changement des moyens d'enseignement. En soi, c'est très positif, l'école reste en mouvement. Mais d'une façon générale, ce sont des personnes qui n'ont que peu d'idées de nos réalités scolaires qui imposent leur point de vue. Les mises à l'épreuve et/ou classes pilotes, telles qu'elles ont été mises en œuvre pour l'introduction des nouveaux moyens de mathématiques ou pour l'anglais, n'ont plus cours, principalement pour des raisons financières. Dernier exemple en date, l'allemand: avec l'introduction de *Der grüne Max* et *Junior*, il aurait fallu au minimum quelques classes où les enseignants auraient pu faire valoir leur point de vue et vérifier la faisabilité de ce que les spécialistes demandent d'appliquer.»

«L'heure est à l'intégration de tous les élèves quel que soit le trouble ou le handicap dont ils souffrent. L'idée est généreuse. Mais lorsqu'il s'agit d'avoir des aides sous forme de temps ou de co-enseignement, on nous fait comprendre qu'il n'y a pas d'argent ou de personnel pour cela. On nous propose un cours pour nous apprendre comment travailler alors que la solution serait une aide concrète.»

«Depuis quelques années, on a vu croître la part d'élèves atteints de troubles tels que dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe, TDAH<sup>1</sup>, sans compter les élèves HP<sup>2</sup>. Dès qu'un enfant se trouve en difficulté, parents et enseignants cherchent à mettre un nom sur ce qu'ils observent. C'est bien compréhensible. Mais dès qu'un diagnostic est posé, les parents sont en droit de demander des aménagements et donc un enseignement personnalisé que certains perçoivent comme «à la carte». Lorsque dans une classe de vingt élèves il s'en trouve un, deux ou trois avec des besoins particuliers, l'enseignant jongle déjà pour qu'ils puissent apprendre dans de bonnes conditions sans que ce soit

au détriment des autres. Mais quand douze élèves sur dix-neuf sont des «cas particuliers», comment enseigner pour que tous y trouvent leur compte? D'entente avec la HEP, ce sont des stagiaires qui dépannent, une solution qui ne convainc pas. D'une part, les stagiaires ont droit à une formation et un encadrement correct; d'autre part, il peut arriver que certains soient plus un poids qu'une aide réelle.»

«Les enfants de requérants d'asile arrivant de divers pays doivent, selon l'ordonnance scolaire, être placés dans leur classe d'âge. Généralement, ces élèves ont eu un parcours scolaire chaotique et même parfois pas de scolarisation du tout. Les enfants ayant vécu des situations de guerre ne pas toujours faciles à gérer. Il faut beaucoup de temps et de patience pour les apprivoiser, leur faire comprendre le fonctionnement de l'école et faire en sorte qu'ils se sentent suffisamment en sécurité pour entreprendre des apprentissages. Notre école bénéficie heureusement cette année d'une classe d'accueil où les enfants allophones sont reçus quatre matinales par semaine pendant quelque temps. Une bouffée d'air pour les enseignants... et l'espoir que cette structure perdure dans le temps.»

«Si on met bout à bout ces problématiques, qui se retrouvent cumulées dans les classes, je comprends mieux l'état dans lequel je me trouve. Nous sommes comme ces saumons qui nagent à contre-courant et qui finissent sur le flanc, totalement épuisés. Si ces lignes peuvent aider à une meilleure reconnaissance de notre travail au primaire, à une meilleure prise en compte de nos avis, à l'obtention de réponses concrètes, je serais heureuse pour moi, pour mes collègues et pour les élèves dont nous avons la charge.»

<sup>1</sup> Trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité.

<sup>2</sup> Haut potentiel



## Mais que fait le syndicat?

D'un syndicat, on attend à juste titre qu'il défende les intérêts moraux, professionnels et matériels de ses membres. Mais la notion d'intérêt matériel peut être sujette à une interprétation parfois déconcertante. Sur le chemin le menant à l'école, un automobiliste pressé a été flashé par un radar de la police. C'est toujours rageant, et on cherche alors volontiers des solutions pour échapper ou amoindrir au maximum la sanction. L'automobiliste s'est rappelé que le syndicat existe et s'est adressé au secrétariat du SEFB pour lui demander de faire fonctionner la protection juridique de ce dernier. Malheureusement, la protection juridique en question n'étant que d'ordre professionnel, le secrétaire a bien dû répondre négativement à sa demande.

Frustré, l'automobiliste a dans la foulée envoyé sa démission pour la fin du semestre, en ne cachant pas sa déception face au manque de pugnacité de son syndicat. (cf)

## Ce que fait le syndicat

La séance du mois de mai du Comité central a été l'occasion de revenir sur la journée du 24 avril, et de tracer quelques pistes pour 2019. Les réflexions, à poursuivre, ont notamment porté sur une possible tenue de l'Assemblée générale ordinaire hors Journée des enseignants. L'AG, qui s'est tenue au terme d'un programme chargé, a en effet été particulièrement peu fréquentée cette année.

Le SEFB a eu l'occasion de se présenter aux étudiants de dernière année de la HEP-BE-JUNE à Bienne. Une demi-heure durant laquelle différentes situations délicates ont été décortiquées par le secrétaire syndical pour illustrer l'utilité de se syndiquer. (cf)

## Vers une classe (salariale) supplémentaire

Lors de son tout dernier *Bildungspolitisches Gespräch*, début avril, le conseiller d'État Bernhard Pulver s'est dit optimiste de voir le Conseil-exécutif accepter une augmentation de salaire pour les enseignants des écoles enfantines et primaires. Ces derniers passeraient de la classe 6 à la classe 7 de l'échelle salariale. Il a aussi annoncé qu'à l'instar de ce qui se fait pour les mentors, les nouveaux enseignants (première année d'enseignement) bénéficieront de 3% de décharge, pour peu que leur temps de travail soit d'au moins 50%. (cf)

## Il nous faut de nouveaux membres!

Une condition sine qua non afin de garantir un avenir à notre syndicat consiste à faire adhérer un maximum de collègues. Pour cela, un dossier complet se trouve sur le site ([www.sefb.ch/pourquoi-syndicat](http://www.sefb.ch/pourquoi-syndicat)). Nous comptons sur vous pour faire de la publicité pour le syndicat et restons très volontiers à votre disposition pour vous rejoindre lors d'une prochaine séance des maîtres. (aj)

## Encore un siège à l'AD CACEB pour le Cercle électoral du Jura bernois

Des six sièges auxquels le cercle électoral du Jura bernois a droit à l'Assemblée des délégués de la CACEB – la caisse d'assurance du corps enseignant bernois – seuls cinq sont actuellement pourvus. Intéressé-e? Ce mandat se traduit par trois séances annuelles, toutes défrayées. L'une de ces séances est l'Assemblée des délégués à Berne. Elle se déroule en principe un mercredi matin et les frais de remplacement sont pris en charge par la CACEB.

La personne qui voudra bien occuper ce siège sera engagée pour un mandat de quatre ans à partir du 1er août prochain. (aj)



© Philippe Martin



+41 (0)32 492 52 56  
[www.sefb.ch](http://www.sefb.ch)



© nro

## Une bonne formation continue? Ça existe!

Une formation sur les nouveaux moyens de mathématiques en 1re et 2e années a eu lieu récemment sur le site chaud-de-fonnier de la HEP-BEJUNE.

À la convocation, la plupart des participantes a fait preuve d'un enthousiasme très mesuré. Nous redoutions un énième module théorique sans aucun outil concret ni d'autre enjeu que d'avoir validé la journée de formation obligatoire.

Eh bien! Nous avons été surprises, conquises, car cet axe de formation était constitué de plusieurs parties: de la théorie certes, mais aussi des ateliers pratiques coachés par des enseignantes du terrain. Cette formation de qualité a pu bénéficier de l'expérience de quatre enseignantes de 1re et 2e qui ont testé préalablement les nouveaux moyens avec leur classe et partagé avec nous des éléments bien concrets. Nous nous sentions enfin concernées et avions très envie de créer du matériel pour nos élèves et le tester immédiatement dans nos classes. Il faut souligner les talents d'animateur de Cédric Béguin, dont nous avons pu apprécier les grandes compétences. Il a parfaitement saisi les enjeux-clés de la formation continue et a su conjuguer les exigences institutionnelles et la réalité du terrain.

À l'heure où l'école opère de grands changements, il est indispensable de concevoir intelligemment la formation des enseignants en proposant des journées comme celle-ci. Merci de l'avoir compris! *(cn)*

## Suivi des résolutions de l'AG du 1er novembre

Le comité cantonal a reçu une belle délégation du Service de l'enseignement obligatoire (SEO) conduite par son chef M. Jean-Claude Marguet pour évoquer les résolutions adoptées en assemblée lors de la journée syndicale de l'automne dernier. À propos du texte «Du respect, svp!», le chef du SEO a d'abord souhaité assurer les enseignants de son profond respect et a regretté que ceux-ci ne perçoivent pas toujours la confiance qu'il leur témoigne. Le syndicat a précisé que le service n'était pas spécifiquement visé, mais que le corps enseignant a trop souvent l'impression de compter pour beurre et de ne voir pris en compte ses considérations quant aux conditions de travail – et de progression de la classe – qu'en second, voire en dernier lieu. Si tous les enseignants souhaitent travailler en harmonie avec les familles pour le bien de chaque enfant, le SAEN a dénoncé des dérapages de plus en plus fréquents où certains parents les tyrannisent en privilégiant le bien-être exclusif de leur progéniture... et cela quelquefois avec le consentement implicite de la direction. La soumission de celle-ci aux autorités politiques locales<sup>1</sup> qui l'ont choisie – ainsi que leur statut 100% communal, au contraire de celui des enseignants – ne simplifie pas la chose.

Lors de la même rencontre, Patrick Duvanel a expliqué partager la plupart des préoccupations du SAEN concernant l'usage des outils informatiques. L'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) est à l'œuvre pour faciliter les choses. La démarche est en cours et, par exemple, un seul type d'identification (RPN) est requis pour accéder à divers sites; mais il faut hélas la répéter à plusieurs reprises. Le syndicat a encore déploré le caractère hétéroclite des plateformes d'établissements, dont la qualité est très variable, mais rarement efficiente. Sur ce plan, l'OISO est impuissant, régionalisation oblige! *(pg)*

<sup>1</sup> Parfois clientélistes...

## Cantonalisation... de la formation professionnelle

Branle-bas de combat pour les journalistes le 3 mai à la réception d'un communiqué du Département de l'éducation et de la famille (DEF) avec embargo jusqu'au lendemain à 14h. Des compléments d'information émoustillants apparaîtront-ils à l'occasion de la conférence de presse? Se dirige-t-on vers un nouvel affrontement avec le personnel enseignant? Les imaginations galopent. Des séances d'information ont lieu dans des lieux névralgiques... qui n'informent en rien! La conférence de presse ne distille guère plus de détails que le communiqué. Tout le monde reste sur sa faim. Pourquoi donc un tel brouhaha? Les communicants du département sont-ils désœuvrés?

Bref, retenons que tous les centres professionnels passeront bientôt (d'ici 2025, quand même!) sous une direction commune.

Quant aux questions des curieux, telles que l'éventualité de pertes d'emplois, il est prématuré d'en parler. D'ailleurs, la mise en place se fera en concertation avec les syndicats... qui ont appris la nouvelle par la presse! *(pg)*



© Gianni Ghiringhelli

# Gardez-nous des ingénieurs de l'éducation!

HarmoS a 12 ans et le plébiscite (86%!) a abondamment servi à justifier une gerbe de projets parfois sans aucun rapport avec les articles constitutionnels acceptés en mai 2006. Dans la foulée, le chantier du Plan d'études romand s'est achevé pile quatre ans plus tard... Alors, tout baigne?

.....  
**Pierre Graber, président du SAEN**



**C**ertains tirent complaisamment sur les «pédagogistes» supposés avoir dévoyé l'école. Ils ont tort, car nos problèmes ont bien d'autres origines.

La tâche de l'enseignant-e s'est fortement complexifiée depuis que d'autres «spécialistes» se sont chargés de définir les priorités et d'imposer le calendrier. Ces experts n'ont généralement aucune notion de la réalité des classes; dans le meilleur des cas, ils s'appuient sur une expérience fugace remontant au début de leur carrière. Ces gens-là n'ont rien à voir avec de vrais pédagogues, ce sont des ingénieurs de l'éducation.

Malheureusement, ils tiennent les rênes de l'école. Depuis leurs bureaux, ils analysent les méthodes, les moyens d'enseignement, les résultats collectés pour en tirer des injonctions présentées comme de bonnes pratiques. À leurs yeux, l'enseignement (et même l'éducation) est assimilé à une science.

## **L'enseignement n'est pas une histoire dont on est le héros...**

... où l'on suit un itinéraire prédéterminé par les réponses à des questions (des observations dans notre cas). C'est toute la différence entre un vrai pédagogue et un expert en éducation, fut-il docteur.

L'enseignement n'a rien d'une science. Pour l'essentiel, le facteur humain est déterminant.

Je me souviens que ma meilleure année d'école était une sixième de l'époque<sup>1</sup>, rassemblant des élèves qui n'avaient pas réussi à entrer en secondaire après leurs cinq années d'école primaire. C'est à coup sûr l'année où l'on a le moins suivi le programme. On y a par contre fait davantage

d'expression que durant tout le reste de notre scolarité. On a enquêté, rencontré des gens intéressants (des artistes, notamment), joué au foot et contribué à la restauration du Grand-Cachot. Je ne l'ai compris que bien plus tard, mais l'enseignant s'était arrangé pour que chaque élève soit valorisé d'une façon ou d'une autre. Et ça a marché!

Sous l'impulsion d'ingénieurs de l'éducation, notre canton a installé en urgence une réforme de l'école secondaire. Or, depuis 1990 (!) et jusqu'en 2008, trois groupes de travail animés par des praticiens neuchâtelois ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour que la section préprofessionnelle soit digne de son nom. En ville de La Chaux-de-Fonds, une vaste expérience pédagogique a été conduite durant près de dix ans... avec succès!

Pourtant, séduits par les promesses d'un système à profils multiples, autorités et politiciens ont mis en place la structure actuelle devant permettre à chaque élève d'exploiter au mieux ses capacités. Faute de moyens – mais pas seulement –, si ça fonctionne probablement avec les meilleurs, la dynamique est cruellement en panne pour les autres. L'école a choisi de privilégier les savoirs scolaires, les disciplines, la théorie; sur le papier, c'est magnifique, mais il y a hélas une forte cohorte qui n'y adhère pas. Pour ces élèves-là, la classe était un lieu de vie. Nous ferions bien d'entendre le message que leur révolte délivre. Il est urgent de réanimer le cycle <sup>3</sup>!

.....  
<sup>1</sup> Chez Pierre von Allmen à Vauseyon

# Encore une neuchâteloiserie! Vive les cercles!

**L**e passage imminent de Prévoyance.ne à la primauté des cotisations a amené la cheffe du département à recommander aux directions d'écoles cantonales (lycées, centres professionnels) d'admettre le départ à la retraite des enseignants qui le souhaitent au 31 décembre prochain.

Il semblerait que Mme Maire-Hefti avait l'intention de rédiger une recommandation allant dans le même sens pour les directions des écoles de l'enseignement obligatoire.

Mais, halte-là! Les cercles se sont empressés de faire savoir qu'ils sont les employeurs des enseignants et qu'ils

sont libres de leur choix, en l'occurrence de refuser une telle invitation: «Notre autorité n'entrera pas en matière pour préavis favorablement d'éventuelles demandes de départ en retraite anticipée au 31 décembre 2018 auprès du Département de l'éducation et de la famille (DEF), si l'autorité de nomination décidait d'ouvrir cette possibilité dans les semaines à venir.»<sup>1</sup>

Encore une prérogative régionale qui s'applique au détriment des enseignants. Quelle chance d'avoir des patrons aussi prévenants! (pg)

<sup>1</sup> Extrait d'une communication du comité scolaire de l'éorén

la  
vigie



## Des kilomètres pour les beaux yeux de la Princesse?

Le soutien par le mouvement est une spécificité dont les autorités de notre canton se disent fières... mais pas au point de renoncer à une éventuelle économie, même de bouts de chandelles!

Les tout jeunes élèves maladroits, en déficit d'équilibre ou présentant des difficultés en motricité fine, bénéficient de ce soutien faisant appel à la rythmique, à la danse ou au sport.

Comme les interventions en petit effectif durent le temps d'une leçon, les enseignantes peuvent rarement enchaîner plusieurs séquences dans un même lieu. Elles sont donc condamnées à se déplacer d'un collège à un autre, dans un même cercle ou dans des zones voisines<sup>1</sup>. Jusqu'à l'année dernière, les frais de transport étaient remboursés par le Département de l'éducation et de la famille (DEF) selon les normes en vigueur dans l'administration cantonale. Selon les cas, cela pouvait représenter jusqu'à 400 francs mensuellement.

Mais... la régionalisation est passée par là! À la recherche d'économies<sup>2</sup>, après avoir maintenu le système durant cinq années, le DEF s'est subitement aperçu qu'il payait une prestation gérée à l'échelon communal. Fini le remboursement des frais de transport!

Ça ne sauve peut-être pas les finances cantonales<sup>3</sup>... mais ça fait un vrai trou dans certains budgets familiaux!

Le canton s'en lave les mains et renvoie auprès des communes. En bonne harmonie, celles-ci auraient dû spontanément assurer la relève. Dans un monde idéal, oui! Mais pas dans notre école régionalisée... Trop compliqué. Après tout, il arrive qu'une enseignante se déplace dans deux cercles différents durant la même journée, voire la même matinée. Qui doit payer alors?

Personne n'a anticipé et le DEF suggère maintenant aux syndicats d'intervenir auprès des employeurs (il y a sept cercles et treize centres scolaires). C'est vrai qu'il lui aurait été impossible d'y penser lui-même!

En attendant, les animatrices se serrent la ceinture et assistent impuissantes à la hausse du prix de l'essence...

<sup>1</sup> Ce qui les prive d'ailleurs de récréation et limite le nombre de leçons qu'elles peuvent assurer

<sup>2</sup> Le deuxième volet initié par le Conseil d'État

<sup>3</sup> 30'000 francs annuels

# L'informatique fait gagner beaucoup de temps... à condition d'en avoir beaucoup à investir

Brigitte Tisserand

**N**ous vivons une époque que nous ne pouvons plus imaginer sans informatique et l'école ne peut évidemment pas s'exclure de ce monde. Nos élèves, futurs citoyens, doivent être familiarisés à ces outils comme l'exige d'ailleurs le Plan d'études romand et les enseignants sont de plus en plus appelés à utiliser l'ordinateur dans la gestion de leur classe. Mais, car il y a évidemment un mais, comment parvenir à ces fins sans outils adaptés?

Une fois de plus, le canton de Neuchâtel n'a pas les moyens (ou ne veut pas les engager) pour remplir sa mission de formation et alléger au lieu d'alourdir le travail des enseignants. Une bonne partie du parc informatique des écoles est désuet, l'office de l'informatique scolaire ne soutiendra sans doute pas le contraire. Ainsi, dans les collèges, on hésite de plus en plus à éteindre les ordinateurs en fin de journée pour éviter de perdre parfois plus de dix minutes à l'allumage. Si les heures de travail des enseignants étaient mesurées comme celles du personnel administratif, on aurait changé depuis longtemps les postes! Mais comme notre temps de travail n'est pas clairement délimité, personne ne voit l'utilité de changer quoi que ce soit.

Aux cycles 1 et 2, avec un ordinateur pour trois élèves, il est difficile de leur inculquer les bases de l'utilisation des outils informatiques. Comment imaginer dès lors que ces enfants vont s'en sortir dans le volet informatique des épreuves de références? Les plus grands passent souvent plus de temps sur l'ordinateur ou la tablette de leurs parents que sur celui de l'école. Habitués à zapper d'un jeu à l'autre, ils ont tendance à ne pas prendre très au sérieux des exercices sur l'ordinateur, ce qui transparaît dans les résultats du volet informatique. Et puis, il ne faut pas oublier que pour les élèves apprentis-lecteurs en 3e et 4e, c'est déjà un défi de se connecter avec leur identifiant sans parler des difficultés de compréhension des consignes.

Les logiciels utilisés laissent aussi à désirer, que ce soit du côté de l'élève ou de l'enseignant. Des jeux très sympathiques comme *math 1-4P* ne sont plus mis à jour depuis longtemps et ne sont pas remplacés.

Pour l'évaluation, l'outil *Excel* «acquis de connaissances et de compétences» – pourtant parti d'une excellente initiative de terrain – a été proposé aux enseignants «dans son jus». Heureusement, il sera bientôt remplacé par un *Folio* qui semble plus simple d'utilisation.



Contrairement au bilan, qui, bien qu'amélioré dans sa présentation et enfin accessible pour les enseignants de 1re et 2e, n'est pas encore au point. Si la prochaine année scolaire devrait éviter aux enseignants de 5e et 6e d'avoir à biffer à la main la rubrique «anglais»<sup>1</sup>, il faudra néanmoins continuer à imprimer bilan par bilan. Avec une seule personne en charge du développement des programmes au Service de l'enseignement obligatoire, des adaptations pourtant essentielles ne peuvent toutes être traitées rapidement. Et les enseignants en font les frais, eux dont le temps de travail ne connaît pas de limites.

Enfin, que dire des différences entre les sites des centres? La plupart des cercles proposent à leurs enseignants une plateforme peu conviviale, d'autres, plus rares, ont conçu avec l'aide des enseignants une interface intuitive, complétée par une distribution intelligente de l'information par courriel. Malheureusement, au grand dam des enseignants, les directions de centres ne semblent pas échanger leurs bonnes pratiques. Elles renoncent donc à des moyens de soutenir les enseignants dans leurs tâches administratives et dans leur mission de transmission de savoir. En fin de compte, même si l'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) fait des efforts, en comparaison avec d'autres cantons, notamment alémaniques, Neuchâtel se retrouve une fois de plus en queue de peloton. •

<sup>1</sup> Dont l'enseignement débute en 7e année



## Des langues étrangères pour tous: didactique et méthodologie

L'Association en didactique des langues étrangères en Suisse (ADLES) organise les 6 et 7 septembre 2018 à la HEP Vaud une première conférence internationale autour des questions méthodologiques liées à l'enseignement des langues étrangères. Cela revêt une importance fondamentale en Suisse, dans un contexte de politique langagière et éducative, qui, depuis une dizaine d'années, s'est clairement prononcée en faveur d'un renforcement de l'apprentissage des langues (Hutterli, 2012) indique le site de la HEP. Les questions portent sur la réalisation d'expériences dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères à l'école, sur la mise à disposition de résultats de recherche fiables, ainsi que sur le développement de concepts pour la formation des enseignants.

La thématique abordée par cette première conférence internationale, «Apprentissage des langues étrangères pour tous», peut être «lue en termes tant de slogan politique que d'exigence ferme. Dans les deux cas, la question centrale reste celle qui porte sur la mise en œuvre de cette déclaration et sa faisabilité. Les pierres angulaires de cette construction restent l'orientation vers les compétences, la conception de l'enseignement pour des groupes cibles différents, la question de la différenciation et les spécificités liées aux langues cibles.

La conférence aborde ces différentes questions et offre un espace pouvant accueillir des présentations de projets, des débats et des échanges. Elle met en particulier l'accent sur le domaine de la recherche empirique portant sur les aspects méthodologiques de l'enseignement des langues étrangères, qui n'a donné jusqu'à présent que des résultats partiels.» Inscriptions jusqu'au 19 août 2018 sur: [www.conftool.com/hepvd-adles/](http://www.conftool.com/hepvd-adles/) (com.)

## Santé des enseignants: une interpellation après l'enquête du SER

Se basant sur un article relatant la conférence de presse du SER du mois d'août 2017 concernant l'état de santé des enseignant-e-s, la députée libérale radicale au Grand Conseil Josephine Byrne Garelli a déposé le 8 mai une interpellation qu'elle développe comme suit: «Depuis plusieurs années le canton a révisé et adopté de nombreuses lois sur l'école et la formation en général, mais peu d'entre elles ont mis un focus sur le personnel enseignant. Or, ce dernier constitue un élément clé pour la réussite scolaire en général.

Certes, il y a eu la loi sur l'enseignement obligatoire, l'autonomisation de la HEP, l'harmonisation autour du Plan d'études romand, mais peu d'éléments nouveaux concernant les fondamentaux de la profession d'enseignant, hormis des décisions prises en fonction des situations, pas toujours coordonnées entre elles (stages, formation continue, cahier des charges, etc.).

Une vision claire de ce qu'on attend des enseignants permettrait de clarifier leur rôle et responsabilité ainsi que l'aboutissement attendu de leur travail en termes de résultats scolaires des élèves.

On peut penser: au contenu de leur cahier des charges; à l'identification des enseignants en détresse; à l'évaluation des situations; au soutien et suivi des cas identifiés; à l'accompagnement nécessaire des enseignants dans la mise en place des recommandations afin qu'ils répondent aux exigences pédagogiques, voire socio-éducatives attendues d'eux.

Ces mesures permettraient d'avoir un cadre clair des droits et devoirs du personnel enseignant et ainsi renforcer leur sentiment de sérénité.»

La députée pose cinq questions au Conseil d'État:

Quelle est la vision du Conseil d'État de la profession d'enseignant pour faire face aux défis scolaires? A-t-il l'intention de venir avec un projet de loi sur le personnel enseignant? Si oui, dans quel délai? Si non, quels sont les moyens envisagés pour venir en aide aux enseignants en difficulté? Quel rôle peuvent jouer les doyens et directeurs en termes de ressources humaines?

Ces questions pertinentes, et surtout les réponses apportées, ne manqueront pas d'indiquer dans quel sens va ce dossier crucial pour nos conditions de travail. (réd.)

### Santé des enseignants en Suisse romande

Mise en évidence de la situation en 2016





## Promotion de l'apprentissage

La Journée intercantonale de l'apprentissage a célébré sa 10e édition le mercredi 16 mai dernier dans vingt cantons suisses et sur vingt-sept radios régionales. Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) s'est engagé pour la promotion de la formation professionnelle en proposant un programme spécial étoffé. Pour l'occasion, des apprenti-e-s *interactive media designer* de l'École romande d'art et communication (éracom) ont dévoilé leurs vidéos de promotion de l'apprentissage, toujours disponibles sur la page dédiée à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) sur le site du canton. *(com./réd.)*

## Grève du 25 janvier: des chiffres

Le député Guy Gaudard (PLR) a interpellé le Conseil d'État pour savoir combien il y a eu de grévistes le 25 janvier et si le gouvernement allait leur retenir du salaire. Dans sa réponse, le gouvernement a indiqué que 981 grévistes pour l'ensemble du personnel de l'État de Vaud, CHUV compris, ont été annoncés. Les débrayages enregistrés ont duré de dix minutes à une journée complète. Conformément à l'article 133 RLPers, des retenues salariales ont été faites pour un peu plus de 53'000 francs. *(réd.)*

## Excellent enseignement musical

Le Prix suisse de musique récompense la création musicale suisse exceptionnelle et novatrice et la met en lumière. L'Office fédéral de la culture (OFC) mandate chaque année une dizaine d'experts musicaux pour proposer des candidats provenant de toutes les régions du pays et issus de l'ensemble des domaines musicaux. Cette sélection est ensuite soumise au Jury fédéral de musique.

Outre le Grand Prix de musique, décerné cette année à la pianiste Irène Schweizer, treize autres musiciens et un ensemble font partie du palmarès et se verront remettre un prix le 13 septembre prochain dans le cadre du festival Label Suisse. Quatre des artistes récompensés ont effectué leur formation musicale dans un établissement vaudois: Sylvie Courvoisier (Lausanne, New York), Pierre Audétat (Lausanne), Ganesh Geymeier (Vevey) et Marcello Giuliani (Vevey, Paris). Ces distinctions témoignent, outre du talent des lauréats, de l'excellence de l'enseignement musical dans le canton de Vaud.

Source: [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

## Josiane Aubert préside le Conseil de fondation de l'HEMU-CL

Le Conseil de la fondation du Conservatoire de Lausanne, qui chapeaute la Haute école de musique Vaud Valais Fribourg et le Conservatoire de Lausanne (HEMU-CL), a désigné Josiane Aubert à sa présidence pour succéder, depuis le 1er mai, à Me Nicolas Gillard, démissionnaire.

Socialiste, native de la Vallée de Joux où elle réside, 69 ans, Josiane Aubert a été députée au Grand Conseil vaudois (2003-2007), puis a siégé au Conseil national (2007-2014). Elle a été membre de la commission Science-Éducation-Culture du Conseil national; elle l'a présidée et a participé dans ce cadre à l'élaboration de la loi sur l'encouragement des Hautes écoles (LEHE). Très engagée dans le tissu associatif, elle a présidé l'École de Musique de la Vallée de Joux, a siégé au comité de l'Association vaudoise des Conservatoires et Écoles de Musique pendant près de trente ans et a présidé l'Orchestre des jeunes de Suisse romande. Ses fines connaissances des rouages de la formation l'ont aussi conduite à s'engager (vice-présidence) dans la Fondation de la Haute école de travail social et de la santé (EESP), au statut similaire à celui de l'HEMU-CL, les deux institutions étant privées, mais subventionnées par l'État et rattachées à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

Il lui appartiendra de veiller au bon déroulement de la réforme de l'institution initiée en mars dernier pour garantir la pérennité de sa mission académique et en assurer le rayonnement durable. *(com./réd.)*



# Encore du pain sur la planche...

Les traditionnelles assemblées d'arrondissements de printemps se sont tenues le 2 mai et le 6 juin. Nos groupements ont aussi réuni leurs membres pour leur diffuser moult informations sur les dossiers en cours à la SPFF. Dans ce billet, je tiens à revenir sur quelques éléments évoqués.

.....  
**Gaétan Emonet, président de la SPFF**



L'art. 51 réglementant le travail en demi-classe nous (pré-)occupe toujours. Il est bon de rappeler que cet article n'entrera en vigueur qu'à la rentrée 2019 et que, jusque-là, les règles pour les appuis et les dédoublements pour l'enseignement des activités créatrices restent les mêmes. Nous avons reçu le rapport écrit suite à notre résolution et continuerons à insister sur la mise en place de mesures concrètes pour le maintien et le développement de la qualité de cet enseignement dans nos classes.

Justement, le concept «Maintien et développement de la qualité de l'école fribourgeoise» poursuit son développement. Deux séances de travail sont prévues pour affiner certains points et nous informer sur les visions de l'évaluation externe des établissements. Les séances d'information au corps enseignant auront lieu à la fin de l'automne et la SPFF espère d'ici là avoir pu prendre connaissance du document finalisé.

Le projet de directives de la Direction de l'instruction publique relatives aux pratiques en évaluation à l'école obligatoire a suscité le débat, prouvant que ce domaine est très complexe. Vous avez été très nombreux via vos établissements ou à titre personnel à nous retourner l'enquête menée par le SPFF. Le rapport de consultation a été envoyé et nous espérons maintenant pouvoir retravailler le document.

En parallèle avec l'évaluation des élèves, il y a l'évaluation des prestations du personnel de l'État (PERSEVAL), respectivement celle des enseignants (ENSEVAL). Sur notre impulsion, d'entente avec la FEDE<sup>1</sup> et le syndicat SSP<sup>2</sup>, nous avons lancé une pétition qui est arrivée dans vos établissements. Nous demandons avec insistance

la suppression du A+ qui est une porte ouverte au salaire au mérite. Nous revendiquons le droit pour les collaborateurs à être accompagnés, si nécessaire, à l'entretien d'évaluation et, le cas échéant, lors du réexamen de celui-ci. Nous voulons que des discussions soient rouvertes sur ENSEVAL, une fois que ce concept tant décrié sera revu.

Malgré les promesses, les changements et les informations concernant les diverses fiches de signalement tardent à arriver. La SPFF a une nouvelle fois interpellé les responsables de ce dossier pour demander une nouvelle séance de discussions et partager nos soucis.

Le Conseil d'État annoncera prochainement la palette des mesures qu'il entend prendre pour notre caisse de prévoyance. Ce dossier sera très chaud. Hausse des cotisations? Baisse des prestations? Relèvement de l'âge pivot? Changement de primauté? Mesures transitoires? Que mettra l'État? Quels sacrifices pour les employés? Toutes ces questions restent ouvertes et la SPFF ne manquera pas de vous informer régulièrement sur ce dossier. En parallèle, nous n'avons pas cessé de rappeler que la situation de l'emploi (pénurie) deviendra de plus en plus préoccupante et que des mesures immédiates doivent être prises. Nos actions... vos intérêts... La SPFF est toujours en action. Nous travaillons sur notre communication, sur notre présence et sur notre système de recrutement afin d'être toujours en mesure de vous défendre et de tenir compte de vos préoccupations. Mais tout n'est pas si simple et il reste encore du pain sur la planche. •

.....  
<sup>1</sup> Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg

<sup>2</sup> Syndicat des services publics



+41 (0)79 607 95 52  
[www.spff.ch](http://www.spff.ch)



[www.amcoff.ch](http://www.amcoff.ch)

# Mesures d'aide: quelques questions

el Mosquito

J'ai atteint la date de péremption d'une occupation professionnelle fixe, donc l'âge AVS, et jouis d'une retraite remplie d'activités choisies, y compris quelques remplacements occasionnels. J'ai gardé plusieurs contacts au sein du corps enseignant et avais envie de vous livrer quelques questions dont j'espère que le nouveau chef de service du SESAM<sup>1</sup>, un ancien collègue, fera peut-être bon usage.

Nous savons tous que les mesures d'aides sont un droit des élèves et une manière de contribuer, tant que faire se peut, à améliorer l'égalité des chances. Le but des mesures d'aide est donc d'offrir à chaque élève la scolarité la plus adaptée à ses besoins.

Nous savons aussi que les mesures d'aide sont efficaces à condition qu'elles s'inscrivent dans une complémentarité, une synergie et un respect mutuel le plus grand possible de nos rôles et compétences spécifiques, entre professionnels et avec les parents.

Nous savons enfin que le choix d'une mesure adéquate doit être le fruit d'une concertation entre parents et professionnels du terrain (enseignants primaires et spécialisés, responsables d'établissement (RE), thérapeutes), choix dont la pertinence doit être validée (puisque c'est une exigence fédérale), dans des délais raisonnables, par des professionnels extérieurs («cellule d'évaluation») qui feraient confiance aux praticiens.

À partir de là on peut se poser quelques questions:

Dans les situations relevant de l'enseignement spécialisé, explique-t-on vraiment aux parents tous les enjeux à long terme des différentes solutions, intégration ou classe spéciale, et choisit-on toujours celle qui ap-

portera le maximum de chances aux élèves concernés d'apprendre à leur rythme, avec une confiance en eux la meilleure possible et le plus de chances d'une bonne qualité de vie à l'âge adulte?

Quels moyens se donner pour avoir assez de souplesse entre les différentes mesures pour coller au plus près à l'évolution des élèves?

Pourquoi le passage d'une classe spéciale vers une classe primaire ou de langage peut souvent se faire en tenant compte d'abord des avis des premiers concernés (parents, enseignants et thérapeutes côtoyant l'enfant), alors que pour le passage en classe spéciale, leur avis est moins, voire parfois pas du tout, pris en compte?

Un élève intégré compte pour trois dans une classe ordinaire. C'est une bonne chose et une satisfaction, légitime, pour des RE qui peuvent ainsi obtenir une nouvelle classe ou empêcher une fermeture. Mais cela ne doit pas occulter que l'intégration en classe ordinaire n'est ni la seule, ni toujours la meilleure des solutions.

Pourquoi donner au QI<sup>2</sup> une telle importance, alors que quantité d'autres facteurs déterminent l'adéquation d'une mesure ou d'une réorientation?

Avec un budget dans les chiffres noirs et une coquette fortune, pourrait-on imaginer que le canton mise sur l'avenir, investisse dans la formation, et augmente de manière significative les postes nécessaires (enseignants spécialisés, thérapeutes) pour offrir toutes les mesures d'aide nécessaires? •

<sup>1</sup> Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide

<sup>2</sup> Quotient intellectuel



## Changement à la présidence

Après huit ans de comité et huit ans de présidence, il était plus que temps que je passe la main. De nouveaux collègues arrivent au comité, s'engagent, empoignent les dossiers, tant mieux, place aux jeunes! Il me faudra du temps pour réaliser tout ce que ces années à l'exécutif de la SPG m'ont apporté, tant les rencontres, les combats, que les dossiers à construire ont été riches d'instructions pour moi à tous égards. À ce stade, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes que j'ai pu côtoyer au sein de la SPG, dans les autres syndicats genevois et dans les associations membres du syndicat romand. J'encourage toutes ces personnes à ne rien lâcher et à continuer de lutter pour une école de qualité là où ils sont, parce que ce ne sont pas les dossiers à défendre ni les combats qui manquent. J'invite aussi clairement tous les membres de la SPG à réfléchir à leur engagement dans les commissions, groupes de travail et même au comité. La SPG a besoin de forces neuves, ou du moins renouvelées, pour assumer l'ensemble du travail qu'elle doit abattre.

*Laurent Vité*

## Coordinateurs pédagogiques: une ressource pour les établissements

Les coordinateurs ont une place importante dans l'organisation des établissements. L'enseignement primaire n'a pas trop de forces externes aux classes pour qu'on se passe de celles qui existent. C'est pour cette raison que la SPG a voté une prise de position lors de son Assemblée des délégués du mois de juin pour défendre la fonction de coordinateur pédagogique. Elle demande de maintenir la fonction telle qu'elle existe et de ne pas ajouter des heures d'enseignement au pensum des coordinateurs, ce qui créerait des ambiguïtés ingérables dans les écoles, parce qu'ils seraient à la fois évaluateur(s) et conseiller(s) d'enseignants de l'école dans laquelle ils enseigneraient! De plus, des collègues dispersés entre mille tâches ne peuvent pas se consacrer pleinement à leur mission de soutien au travail régulier de l'établissement. Enfin, les enseignants ont tout intérêt à défendre des postes de personnes qui font le travail en coulisse, parce que la suppression de ces postes engendrera automatiquement un transfert de charge sur les enseignants.

*(lv)*

## École numérique: de la vraie formation, s'il vous plaît

Autre sujet de résolution de l'AD du 12 juin, c'est l'école numérique. Outre les aspects de matériel, la SPG réclame la mise sur pied de vrais moments de formation. L'institution compte beaucoup sur les compétences naturelles des uns et des autres; mais l'informatique en pédagogie ne peut pas s'improviser; il faut de la formation, de l'accompagnement de spécialistes en informatique et c'est une thématique qui doit impérativement se travailler en équipe. Les collègues qui ont des classes équipées de tablettes et de tableaux blancs interactifs disent qu'une telle formation a été indispensable dans leur parcours avec ces nouveaux moyens d'enseignement. Il ne s'agit pas seulement de la maîtrise des outils mis à disposition, mais également de leur utilisation à des fins pédagogiques. Un dossier à poursuivre dès la rentrée prochaine.

*(lv)*



+41 (0)22 329 26 60  
www.spg-syndicat.ch

En tant que membre du SER  
vous profitez de 15 % de rabais  
sur les assurances de Generali.

Generali Assurances  
T +41 800 881 882  
partner.ch@generali.com  
generali.ch/ser



# L'école inclusive: à tout prix?

De nombreux collègues se plaignent de situations de classes ingérables. C'est tout à coup un élève qui nécessite une énergie folle de l'enseignant alors que les autres demandent aussi son attention. Nous en avons déjà parlé, mais il faut y revenir, parce que ces situations génèrent de la souffrance.

.....  
**Laurent Vité, président de la SPG**



**O**n le sait, les postes manquent pour prendre en charge tous les élèves à besoins spécifiques de façon satisfaisante. Or, la SPG l'a dit à plusieurs reprises, notamment dans des résolutions, l'école inclusive doit se faire avec les moyens en conséquence pour assurer qu'elle se réalise dans de bonnes conditions. Malheureusement, chaque poste doit être âprement réclamé au Parlement dont les députés ne comprennent pas toujours la réalité vécue au quotidien par les collègues. Quelques ressources ont tout de même pu être dégagées: création des équipes pluridisciplinaires pour toujours plus d'établissements (neuf établissements de plus seront dotés l'an prochain) et postes d'éducateurs pour couvrir quasiment tous les établissements du canton. Mais ces ressources apparaissent parfois bien dérisoires vu l'ampleur des besoins. Les enseignants proposent des solutions individuelles et en équipe pour que ces élèves vivent le mieux possible leur scolarité et progressent dans leurs apprentissages. Mais la lourdeur de la tâche exige de sérieux soutiens. Dans ces situations, la souffrance des collègues est due notamment au travail empêché: chaque inclusion demande de la part de l'enseignant une énergie importante qu'il ne peut donner aux autres élèves. Cela lui donne le sentiment de ne pas faire son travail correctement auprès de tous les élèves qui ont besoin de lui.

Un autre point d'attention devrait être la préparation des inclusions en amont pour assurer un maximum de réussite à

la scolarité des élèves concernés. La SPG a recueilli ces derniers temps plusieurs témoignages d'enseignants inquiets de devoir accueillir des élèves à besoins spécifiques dans de mauvaises conditions. Un élève en fauteuil roulant dans une école tout en escalier et sans ascenseur; un élève pas propre qu'il faut doucher tous les jours, sans que l'équipe sache de quelle aide elle va pouvoir bénéficier dans cette charge qui ne relève pas de l'enseignement. De mauvaises conditions de départ font que ces élèves se sentent mal accueillis, ou pire, rejetés dès le départ, avec des relations famille-école crispées en début d'année, ce qui assombrit encore le tableau.

Autre bâton dans les roues de certains collègues qui doivent inclure des élèves, c'est le manque de soutien hiérarchique de proximité. Dans certains cas, ces collègues ne voient pas leur directeur, ou pire se font reprocher leurs soi-disant manques de prestations sans prise en compte de leur contexte de travail particulier, notamment dans le cadre des procédures d'évaluation professionnelles.

Ce sujet était l'une des questions de la SPG à l'adresse de la conseillère d'État, invitée à notre Assemblée générale ordinaire. Jusqu'à quand aurons-nous à répéter que l'école inclusive doit se faire avec les moyens nécessaires pour sa réalisation, avant d'obtenir réellement l'aide sérieuse que ce projet ambitieux et généreux exige? La question reste posée, notre revendication également!

# Lettre ouverte de l'ancien à la nouvelle

**C**hère Francesca, merci pour ton engagement. Le président sortant que je suis est ravi de te céder la place, non par lassitude de la fonction, mais parce que je suis atteint par la limite de quatre mandats inscrite dans nos statuts; et surtout parce que ma successeuse est celle qui relève le défi de la présidence avec enthousiasme et compétence.

Comme d'habitude, les candidats ne se sont pas pressés au portillon, signe que la place n'est pas si simple à tenir. Bon courage donc, parce qu'il en faut et t'en faudra pour assumer la présidence de notre association. C'est un poste exposé, les attaques viennent de toutes parts et on ne les voit pas toujours venir. Mais je suis sûr que tu pourras compter sur le soutien de nos membres. Ici, c'est Genève! Nos collègues sont râleurs, critiques, aiment la polémique, mais ils sont aussi généreux, compétents, solidaires et ils te donneront l'énergie nécessaire pour les défendre en toutes circonstances.

Je te souhaite de t'enrichir autant que j'ai pu le faire à travers les nombreuses expériences que tu seras appelée à vivre dans ce job si particulier. Tu pars à l'assaut avec un petit comité, qui plus est qui a peu de recul sur les dossiers que la SPG traite en ce moment. Tu n'en as que plus de mérite.

J'espère pour toi et pour les collègues qui t'accompagneront dans cette nouvelle aventure que d'autres membres de la SPG vont se lever et s'engager pour vous donner un coup de main dont vous aurez sérieusement besoin.



Tout en te renouvelant mes vœux de bonheur dans ce boulot passionnant, je t'assure de mon plein et entier soutien, même si je serai désormais à distance.

Amitiés.

*Laurent*

## la clémence



### Caramba, encore raté!

Plantons le décor: c'est la dernière session de la législature de la commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil. Un petit air de fin de règne flotte dans la salle. Certains veulent encore profiter de la courte majorité de droite pour faire passer les projets au vote, avant que la situation devienne moins favorable aux pourfendeurs de l'école genevoise dans cette commission. En effet, pour les cinq ans à venir, la gauche sera légèrement majoritaire, comme l'a voulu le peuple de Genève lors des dernières élections. Un député (nom connu de la rédaction) insiste pour faire voter la loi réduisant notre formation d'une année. Il s'agit, argumente, insiste, mais la commission lui résiste: elle refuse l'entrée en matière sur ce vote. Pourquoi s'acharner à ce point à vouloir réduire d'une année le temps de formation initiale des enseignants genevois? Pour mieux former nos futurs collègues ou améliorer la qualité de l'école genevoise? Non, juste pour faire comme dans les autres cantons, former les enseignants en trois ans et pas quatre... ou pour d'autres raisons moins avouables! Cette fois encore, la tentative a fait plouf, mais jusqu'à quand?

SPVal



© Philippe Martin

Av... échos

### Assemblée des délégué-e-s SPVal

Le 9 juin 2018, la SPVal a transmis à M. Darbellay des demandes issues des districts et des différents dossiers.

Le contenu des revendications ainsi que le traitement par le Service de l'enseignement seront transmis aux membres par l'intermédiaire du bulletin d'information. (os)

### Recherche des représentants SPVal

– La COBRA «MSN» recherche une personne intéressée par les mathématiques et les sciences de la nature. La présence à deux séances annuelles en Valais est à prévoir. La participation est dédommée par des jetons de présence.

– La SRL recherche une personne pour participer à six séances de travail pour représenter le Valais dans l'organisation de la Semaine romande de la lecture. Les réunions sont fixées entre Lausanne et Yverdon, le mercredi après-midi ou en soirée. La participation est dédommée par des jetons de présence.

Pour d'autres renseignements ou pour s'annoncer, adressez-vous sans tarder à: [presidence@spval.ch](mailto:presidence@spval.ch)

(os)

### Engagez-vous qu'ils disaient...

Si vous souhaitez participer de manière plus active aux discussions touchant les enseignants valaisans, n'hésitez pas à nous contacter. Nous recherchons constamment de nouveaux représentants FMEP, SER ou CPVAL. N'hésitez pas non plus à faire de la publicité pour notre association auprès des collègues qui ne seraient pas encore affiliés. La liste des avantages qui se trouvent sur notre site et celui de la FMEP peuvent vous aider à les convaincre. [www.aveco.ch](http://www.aveco.ch)

(dr)

# Débriefing et projection

On efface tout et on repart sur une page blanche!  
On décompresse puis on se reconditionne! On prend  
les mêmes et on recommence! On croise les doigts  
et on espère! On attend d'être surpris en bien! On anticipe!

.....  
Olivier Solioz, président de la SPVal



**V**oilà plusieurs situations que certains d'entre vous vont vivre entre la fin juin et la mi-août. Comme pour tous les métiers liés aux humains, l'enseignement s'adapte aux élèves et se base sur des éléments fixés et répétitifs. C'est un éternel recommencement avec ses similitudes mais surtout de nombreux paramètres variables. Cela peut user ou au contraire être stimulant.

Pour gérer ces différences, il est conseillé aux collègues de jeter un regard objectif et critique sur l'année écoulée. De cette manière, les points forts, les difficultés, les forces et faiblesses, les éléments perturbateurs, les situations privilégiées ou problématiques... pourront être couchées sur le papier.

Passé cette première étape, un échange avec les collègues et un partage avec la direction permettent de boucler le cycle de l'année scolaire. Mettre en avant ses forces et ce qui fonctionne est aisé. Par contre, avouer ses faiblesses et souligner les points de frictions s'avère beaucoup plus risqué.

Ce processus demande un bon niveau de confiance entre collègues et autorité locale. Pour cela il faut se donner du temps et éviter la précipitation d'une séance administrative de fin d'année.

Lors des formations, les médiateurs et les praticiens formateurs abordent largement l'intervision, l'écoute et les échanges constructifs. Ils pourraient gérer ces moments. Les autres collègues et la direction sont également appelés à être actifs dans ce processus. En prenant le temps de la réflexion, la moitié du chemin est faite

jusqu'à la prochaine rentrée. «L'homme sage apprend de ses erreurs, l'homme plus sage apprend des erreurs des autres!» (Confucius).

Sitôt la fin, il faut déjà se projeter dans la prochaine année scolaire. Les travaux organisationnels, administratifs et logistiques ont été anticipés en mai et juin. Les réglages se feront en août. Les formations continues obligatoires et volontaires sont planifiées. Les grandes lignes de la coordination avec les collègues sont fixées. La séance de la rentrée est agendée.

Pour cette prochaine étape, les idées collectives, les projets communs, les initiatives positives sont à anticiper et à communiquer sans tarder. Les graines semées en juin se récolteront en août. Un moment propice aux échanges est à organiser. Dans tous les cas, il faut éviter «la débandade» de fin d'année où chacun est surchargé, épuisé et n'a qu'une envie... partir de l'école. Un moment convivial entre collègues fait partie des éléments fédérateurs pour la cohésion d'une école. J'espère que cet espace-temps a été trouvé et si ce n'est pas le cas, il peut toujours être organisé avant la prochaine rentrée.

De son côté, la SPVal effectue le même processus à propos des dossiers, des demandes, des attentes et des points travaillés à l'interne, mais surtout avec le Département et le Service. Vous serez informé-e-s au plus tard dans le bulletin d'août des décisions et retours du Département de l'économie et de la formation (DEF). D'ici-là, la SPVal vous souhaite une période estivale remplie de satisfactions et de récupération. •

# Monsieur, l'eau est orange...

... Monsieur, j'ai soif! Monsieur je peux aller boire?

Monsieur... l'eau est orange! Dès aujourd'hui interdiction de boire l'eau dans la salle de classe. Motif: les tuyaux sont tellement vieux et usés que l'eau n'est plus consommable.

David Rey, président de l'AVECO



Pensez-vous que cette saynète se déroule quelque part dans un pays où les moyens sont minimes, l'économie désastreuse, et les collectivités incapables de subvenir aux besoins de la population? Non, non... ce triste constat se passe sous nos yeux!

Je ne pouvais pas m'empêcher de rédiger quelques lignes pour dénoncer une situation qui me semble totalement hors de la réalité. Comment est-il possible, qu'en Suisse, en 2018, on doive encore interdire à des élèves de boire l'eau du robinet parce que les infrastructures sont surannées? Bien sûr, certains établissements de notre canton sont neufs et conçus de manière à assurer la sécurité des élèves, mais cela n'est pas le cas partout.

Dans un canton qui veut se moderniser et organiser des manifestations d'importance planétaire, il n'est pas pensable de proposer d'envoyer des élèves dans des bâtiments qui ne respectent pas ou plus les normes de sécurité, qui n'offrent pas toutes les opportunités pédagogiques et numériques que nous pouvons être en droit d'attendre pour pouvoir proposer des activités en lien avec un Plan d'études romand ambitieux, des bâtiments qui manquent de place, de luminosité, de confort, etc.

Je suis bien entendu conscient que les moyens des collectivités ne sont pas illimités, que tout ne se joue pas dans le matériel à disposition et que les qualités et l'inventivité des enseignant-e-s apportent tout autant que les outils disponibles, mais je trouve regrettable de

constater, parfois, des disparités qui frisent le grand écart. Certain-e-s enseignant-e-s, et par conséquent les élèves, disposent des derniers outils modernes et numériques dans chacune de leur classe, alors que d'autres professeurs doivent se résoudre à écrire sur des fenêtres ou à utiliser les ancestraux tableaux noirs. Il serait abusif de parler d'égalité des chances ici, mais tout de même, comment espérer développer les compétences, par exemple dans le numérique, si l'accès même à un ordinateur est compliqué; comment appliquer le PER, par exemple en sport, si la plupart des enseignants ne peuvent avoir accès aux infrastructures nécessaires...

Des efforts sont consentis, des bâtiments neufs et fonctionnels ont été construits et la situation devrait se réguler, mais combien d'années faudra-t-il encore attendre pour que chaque élève bénéficie des mêmes opportunités?

J'ai envie de croire que dans un futur proche, je pourrai affirmer que le discours que je viens de tenir est lui aussi désuet, que les investissements nécessaires ont été effectués et que la visibilité de notre canton passe tout autant par la volonté d'offrir à la formation des outils de grande qualité que par l'organisation de manifestations internationales.